



LES PATHOLOGIES AU REGIME AGRICOLE EN 2020

Partie 1/2

Cancers, maladies neurocardiovasculaires, diabète, maladies inflammatoires ou rares

Directrice de la publication : Nadia Joubert (joubert.nadia@ccmsa.msa.fr)

R'edacteur en chef: David Foucaud (foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Département Études et évaluation : Véronique Danguy (danguy.veronique@ccmsa.msa.fr)

Rédacteurs concepteurs : Rémi Garandel, Cédric Vallée, Lubna Ait Ameur

Diffusion: Claudine Gaillard (gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr), Nadia Ferkal (ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr)

Avant-propos

Ces fiches ont été réalisées à partir des données de la cartographie des pathologies et des dépenses (développée par la CNAM, version G9). Les données sont extraites du système national des données de santé (SNDS).

Elles présentent, pour chaque pathologie ou regroupement de pathologies, les données du régime agricole, déclinées en sous-population des salariés et des non-salariés, comparées aux données de l'ensemble des régimes de protection sociale "tous régimes" par âge et par sexe.

La prévalence est présentée en taux pour mille, l'évolution des cas (absolue et relative) est donnée avec une profondeur de cinq ans.

Les autres affections dont sont atteints les assurés du régime agricole souffrant de la pathologie étudiée portent sur les seules pathologies ciblées par la cartographie; elles sont listées dans le sommaire ci-dessous.

Sont présentées également les dépenses moyennes « tous régimes » et la dépense totale estimée pour le régime agricole. Les dépenses ne sont pas détaillées pour certaines pathologies.

La répartition spatiale des cas et la prévalence relative par département au régime agricole, sont présentées sur une carte. En regard, une autre carte permet de connaître, au sein de chaque département, le niveau de risque pour la population agricole par rapport aux assurés de l'ensemble des régimes, mesuré par l'indice comparatif standardisé par âge et sexe.

Les critères des algorithmes qui ont permis de définir chacune des pathologies sont présentés à la fin de chaque fiche.



Synthèse

En 2020, parmi les 2,9 millions de ressortissants du régime agricole consommant des soins, un assuré sur trois souffre d'au moins une pathologie chronique (33 %) contre un quart pour l'ensemble des régimes (25,4 %). Les maladies cardioneurovasculaires, le diabète et les cancers sont les trois groupes de pathologies qui affectent le plus les consommant de soins du régime agricole.

Les consommant du régime agricole comparativement à l'ensemble des régimes ont principalement un surrisque :

- d'être atteint de certaines maladies cardioneurovasculaires
- d'avoir un traitement du risque vasculaire
- d'avoir une hospitalisation ponctuelle

Les consommants du régime agricole comparativement à l'ensemble des régimes ont principalement un sous-risque :

- d'être atteint d'un diabète
- d'avoir un cancer
- de contracter une maladie respiratoire chronique
- de souffrir d'une maladie psychiatrique
- de recourir à des traitements psychotropes

Nombre de consommants du régime agricole affectés par une pathologie ou un épisode de soins en 2020

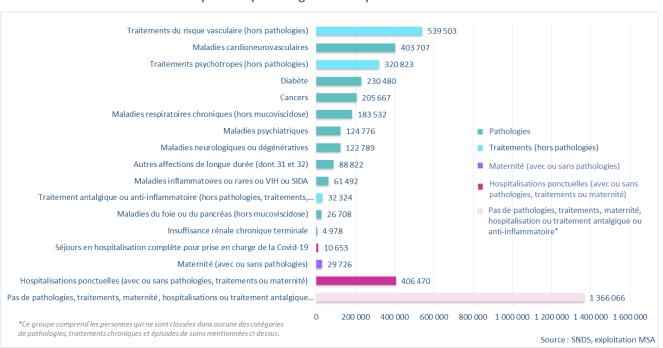




Table des matières

Cancers	6
Cancers actifs	10
Cancers sous surveillance	14
Cancer du poumon	18
Cancer du poumon actif	22
Cancer du poumon sous surveillance	26
Cancer du sein de la femme	30
Cancer du sein de la femme actif	34
Cancer du sein de la femme sous surveillance	38
Cancer de la prostate	42
Cancer de la prostate actif	46
Cancer de la prostate sous surveillance	50
Cancer du côlon	54
Cancer du côlon actif	58
Cancer du côlon sous surveillance	62
Autres cancers	66
Autres cancers actifs	70
Autres cancers sous surveillance	74
Maladies cardioneurovasculaires	78
Maladies cardioneurovasculaires aigues	82
Maladies cardioneurovasculaires chroniques	86
Maladie coronaire	90
Syndrome coronaire aigu	94
Maladie coronaire chronique	98
Accident vasculaire cérébral	102
Accident vasculaire cérébral aigu	
Séquelle d'accident vasculaire cérébral	110
Insuffisance cardiaque	114
Insuffisance cardiaque aiguë	118



Les statistiques de la MSA

Insuffisance cardiaque chronique	122
Artériopathie oblitérante du membre inférieur	126
Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque	130
Maladie valvulaire	134
Embolie pulmonaire aiguë	138
Autres affections cardiovasculaires	142
Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)	146
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)	150
Traitements hypolipémiants (hors pathologies)	154
Diabète	158
Diabète insulino-traité	162
Diabète traité par agoniste du glp-1	166
Maladies inflammatoires ou rares ou vih ou sida	170
Maladies inflammatoires chroniques	174
Maladies inflammatoires chroniques intestinales	178
Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées	182
Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées	186
Autres maladies inflammatoires chroniques	190
Maladies rares	194
Maladies métaboliques héréditaires ou amylose	198
Mucoviscidose	202
Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves	206
Hémophilie	210
Autres troubles de l'hémostase graves	214
Vih ou sida	218

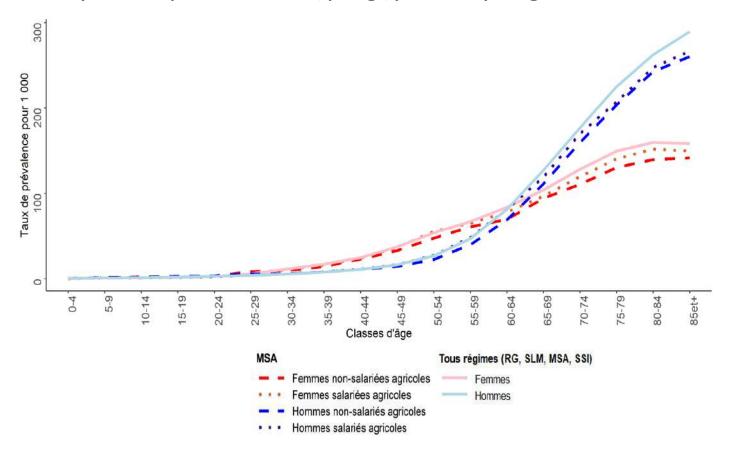
Cancers

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 205 667
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,1%
- Taux de prévalence : 71,3 ‰
- Âge moyen: 74,9 ans Âge médian: 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,4% / 44,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 29 965

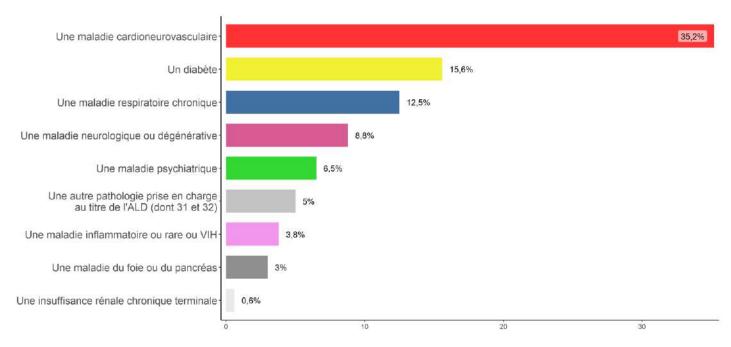
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,1% des assurés pris en charge pour Cancers, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

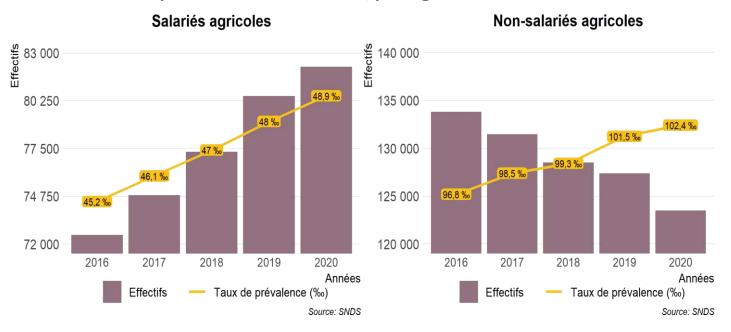
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	123 475	89,2	***
Salariés	82 192	95,5	***

Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
205 667	1 443 941 218€

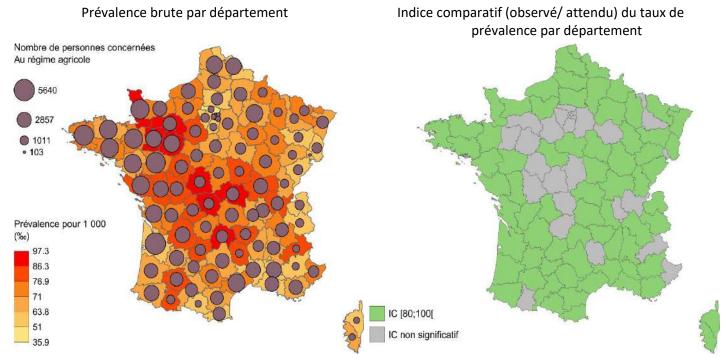
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancers (sup_Can_cat) :

Personnes atteintes par un cancer actif ou sous surveillance.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



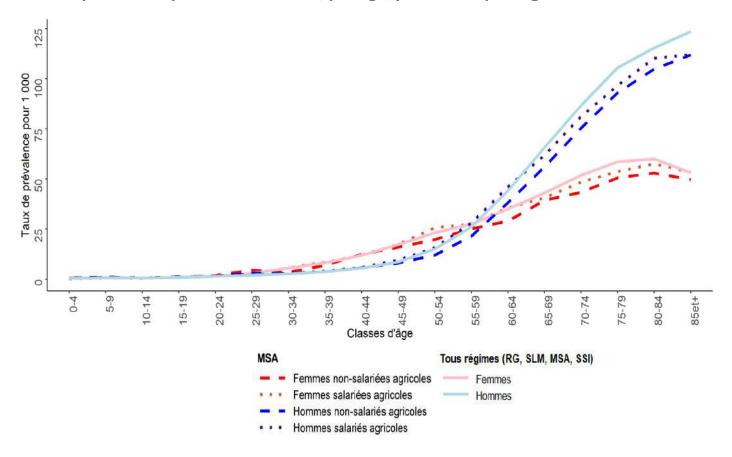
Cancers actifs

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 89 957
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,7%
- Taux de prévalence : 31,2 ‰
- Âge moyen: 73,6 ans Âge médian: 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,9% / 40,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 33 280

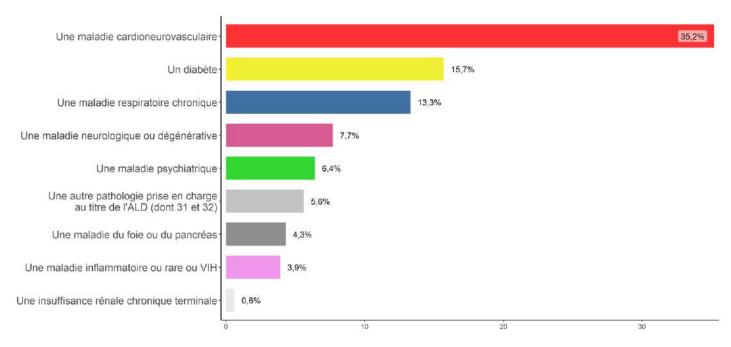
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,9% des assurés pris en charge pour Cancers actifs, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

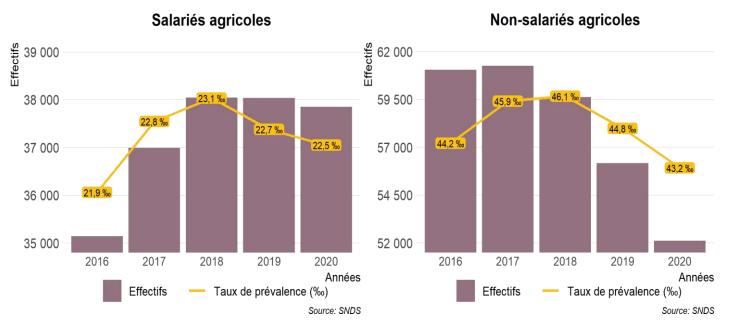
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	52 110	89,1	***
Salariés	37 847	97,5	***

Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
89 957	1 287 956 792€

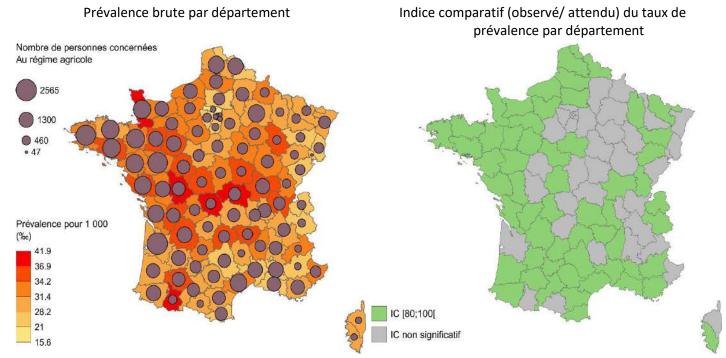
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancers actifs (sup_CanAct_cat) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer avec date de début de l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

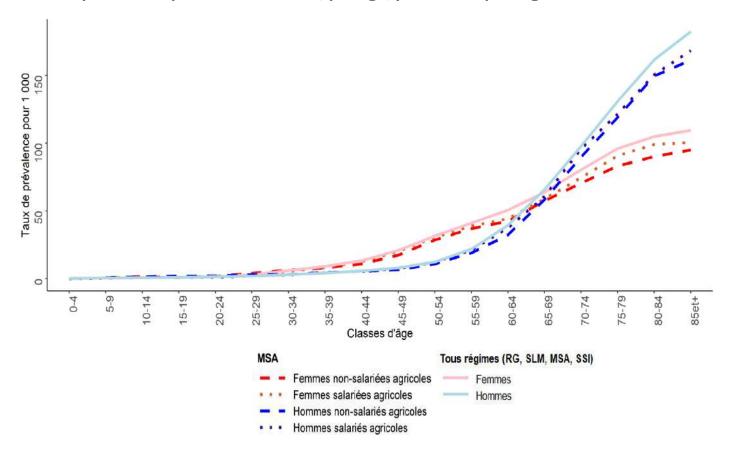
Cancers sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 122 106
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,1%
- Taux de prévalence : 42,3 ‰
- Âge moyen: 76,1 ans Âge médian: 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 52,7% / 47,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 25 617

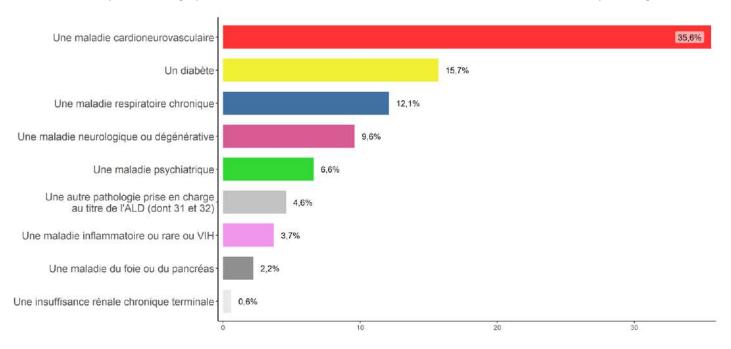
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58% des assurés pris en charge pour Cancers sous surveillance, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

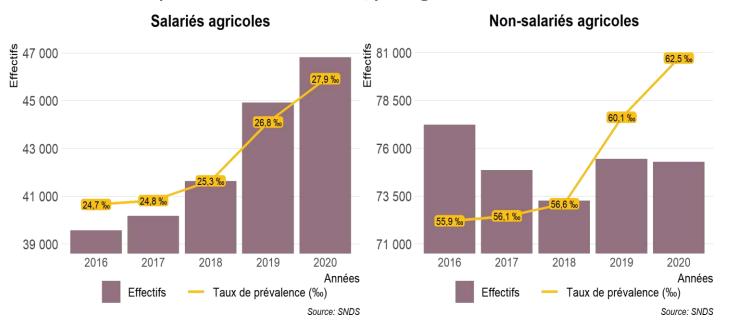
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	75 289	88,5	***
Salariés	46 817	93,6	***

Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
122 106	155 984 427€

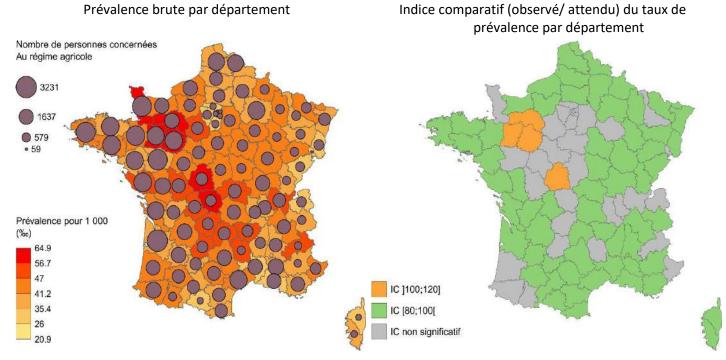
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancers sous surveillance (sup_CanSur_cat) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal, diagnostic relié) et/ou pour tout autre motif avec un cancer en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour cancer actif l'année n ou n-1.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



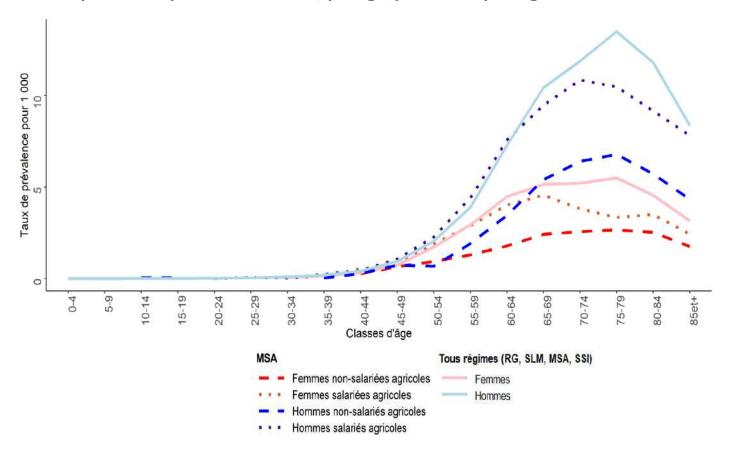
Cancer du poumon

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 6 853
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 2,8%
- Taux de prévalence : 2,4 ‰
- Âge moyen: 70,9 ans Âge médian: 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 69,6% / 30,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 2 018

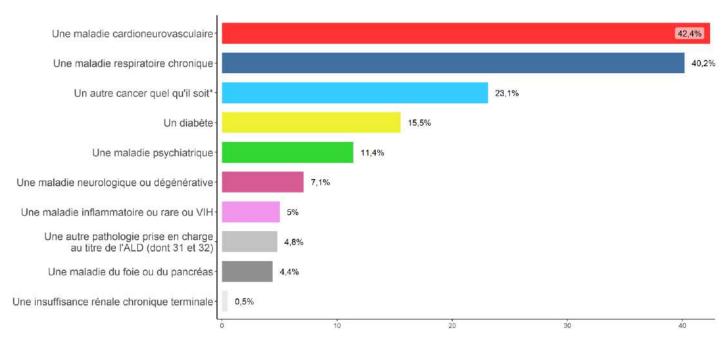
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

81% des assurés pris en charge pour Cancer du poumon, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	2 966	51	***
Salariés	3 887	91	***

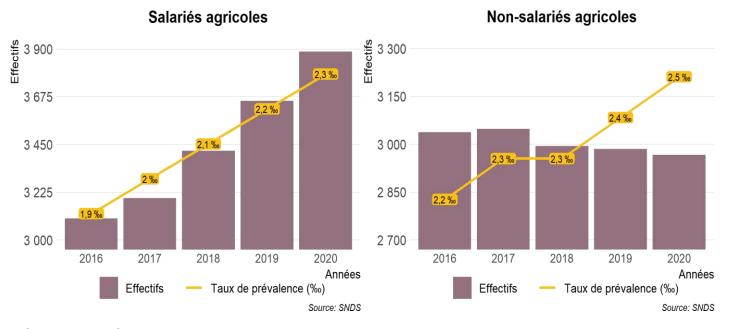
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
6 853	136 923 323€

^{*}dont 9% Autres cancers actifs ; 7,4% Autres cancers sous surveillance ; 2,3% Cancer de la prostate sous surveillance ; 1,6% Cancer de la prostate actif ; 1,5% Cancer du côlon sous surveillance ; 1,5% Cancer du côlon actif ; 1,4% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 0,9% Cancer du sein de la femme actif.

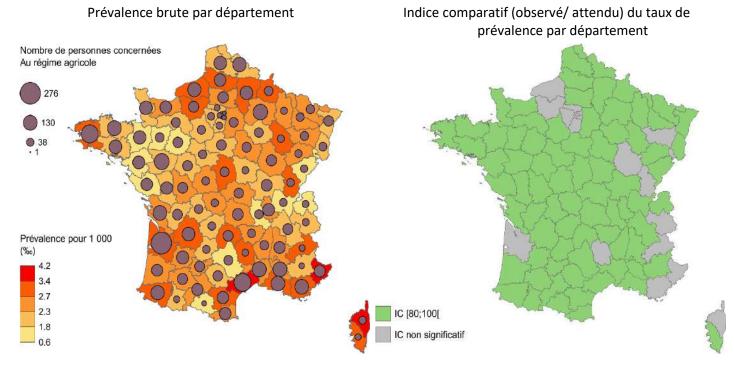
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du poumon (sup_CanPoum_cat) :

Personnes atteintes par un cancer du poumon ou des bronches actif ou sous surveillance.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

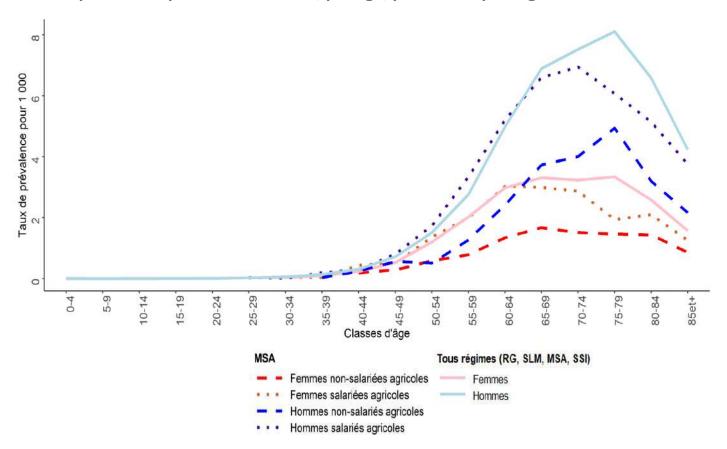
Cancer du poumon actif

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 4 374
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,8%
- Taux de prévalence : 1,5 ‰
- Âge moyen: 69,7 ans Âge médian: 69 ans
- Répartition hommes/femmes: 70,2% / 29,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 2 006

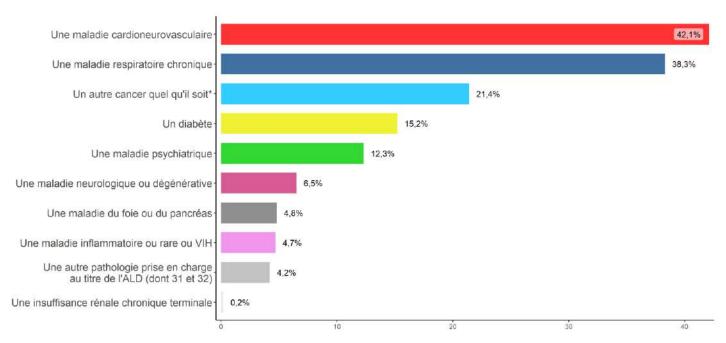
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

80,1% des assurés pris en charge pour Cancer du poumon actif, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	1 805	51,5	***
Salariés	2 569	94,5	***

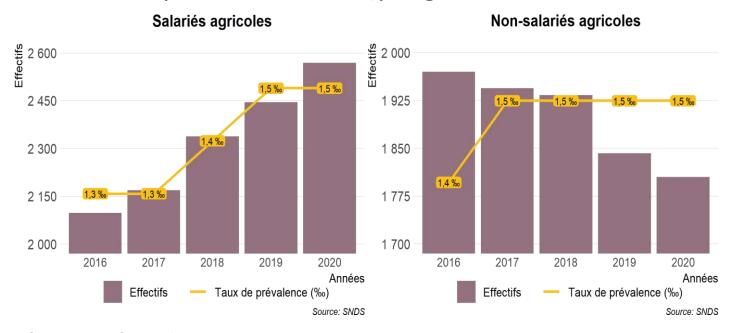
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
4 374	130 336 949€

^{*}dont 10,8% Autres cancers actifs ; 4,9% Autres cancers sous surveillance ; 1,7% Cancer de la prostate actif ; 1,7% Cancer du côlon actif ; 1,7% Cancer de la prostate sous surveillance ; 1,1% Cancer du sein de la femme actif ; 0,9% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 0,8% Cancer du côlon sous surveillance ; 0% Cancer du poumon sous surveillance.

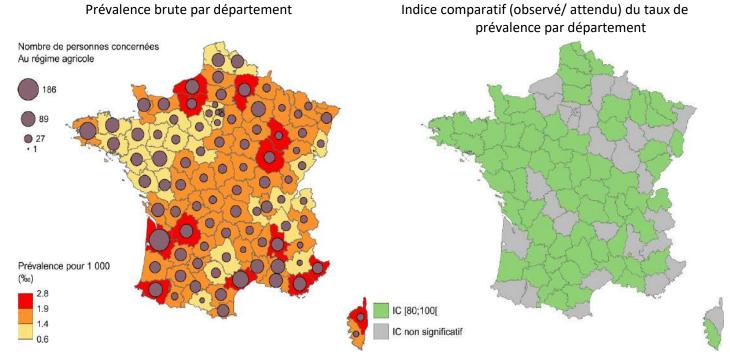
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du poumon actif (top_CanPoum_act) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du poumon ou des bronches (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du poumon ou des bronches durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

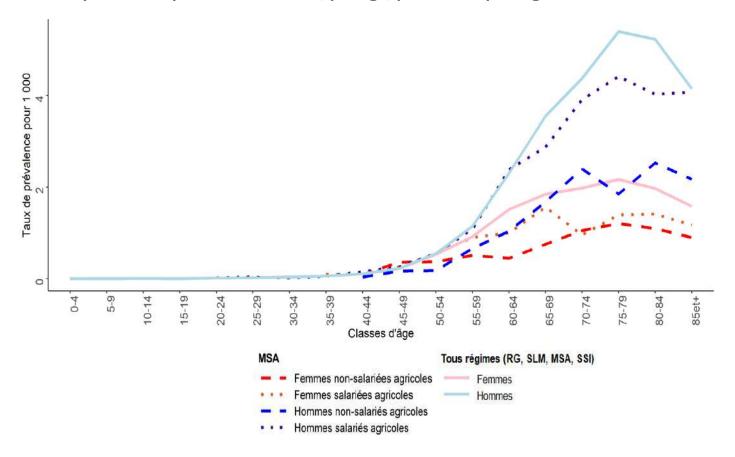
Cancer du poumon sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 479
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 4,6%
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen: 73 ans Âge médian: 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 68,5% / 31,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 643

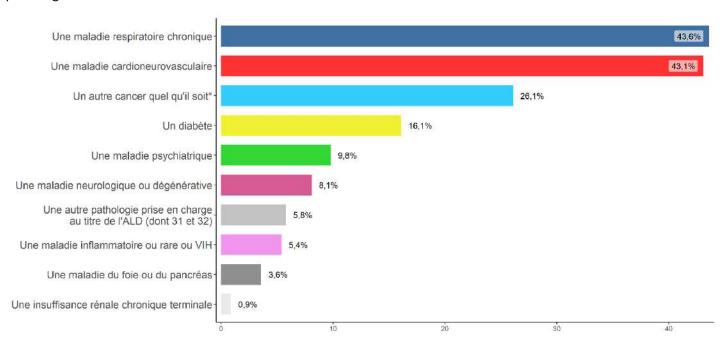
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,6% des assurés pris en charge pour *Cancer du poumon sous surveillance*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	1 161	50,1	***
Salariés	1 318	84,9	***

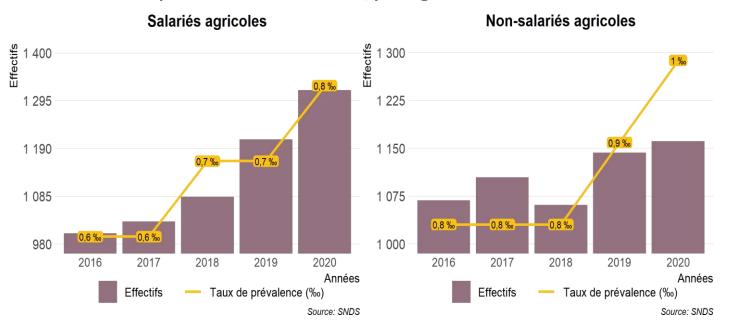
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
2 479	6 586 374€

^{*}dont 11,9% Autres cancers sous surveillance ; 6% Autres cancers actifs ; 3,4% Cancer de la prostate sous surveillance ; 2,9% Cancer du côlon sous surveillance ; 2,3% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 1,3% Cancer de la prostate actif ; 1,1% Cancer du côlon actif ; 0,5% Cancer du sein de la femme actif ; 0% Cancer du poumon actif.

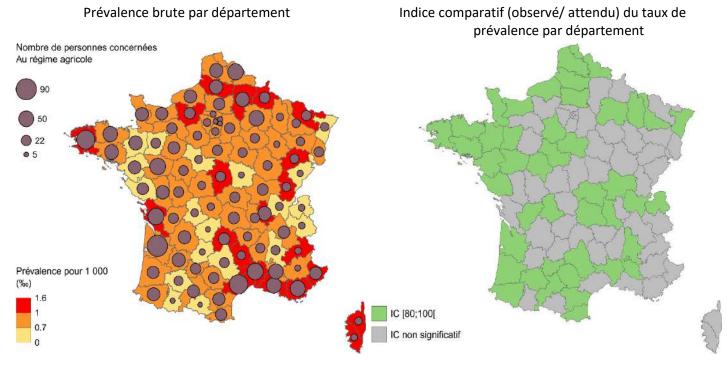
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du poumon sous surveillance (top_CanPoum_sur):

Personnes en affection de longue avec codes CIM-10 de cancer du poumon ou des bronches avec date de début avant l'année n-1, et/ou patients hospitalisées en MCO pour cancer du poumon ou des bronches durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer du poumon ou des bronches en diagnostic associé ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1 et sans hospitalisation pour cancer du poumon ou des bronches actif l'année n ou n-1.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



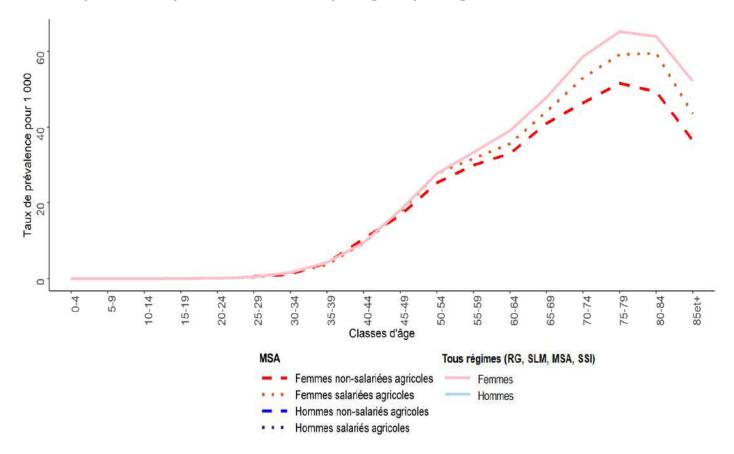
Cancer du sein de la femme

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommantes du régime agricole concernées : 33 666
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0%
- Âge moyen: 72,9 ans Âge médian: 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 483

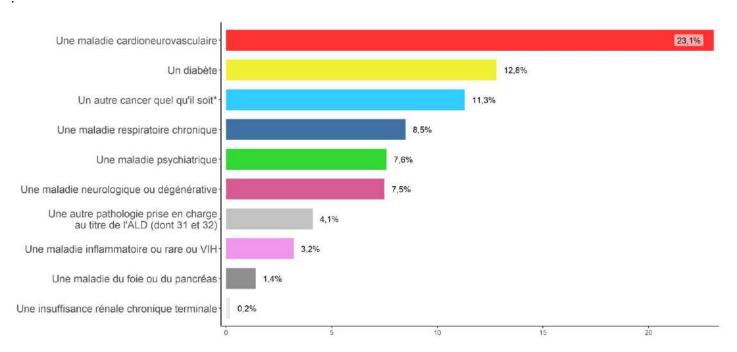
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurées prises en charge pour la pathologie et affectées par une autre pathologie

51,2% des assurées prises en charge pour *Cancer du sein de la femme*, sont atteintes d'au moins une de ces pathologies .



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	18 884	77,0	***
Salariés	14 782	92,1	***

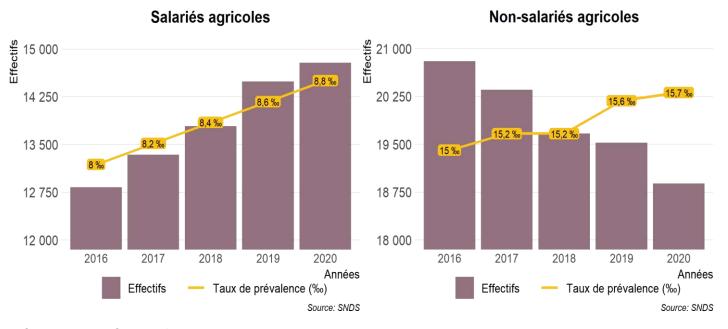
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
33 666	186 601 165€

^{*}dont 5,5% Autres cancers sous surveillance; 3,8% Autres cancers actifs; 1,4% Cancer du côlon sous surveillance; 0,7% Cancer du côlon actif; 0,3% Cancer du poumon actif; 0,2% Cancer du poumon sous surveillance; 0% Cancer de la prostate actif; 0% Cancer de la prostate sous surveillance.

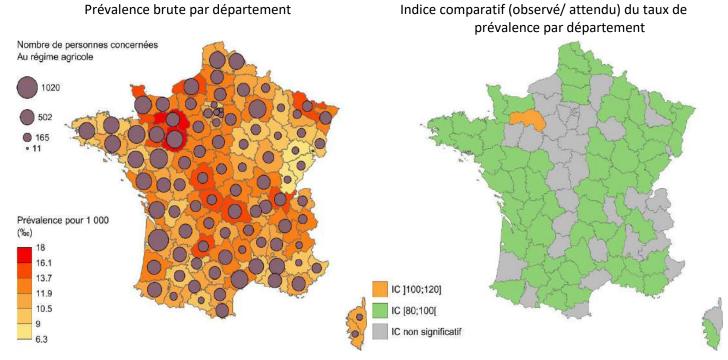
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du sein de la femme (sup_CanSeiF_cat) :

Femmes atteintes par un cancer du sein actif ou sous surveillance.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

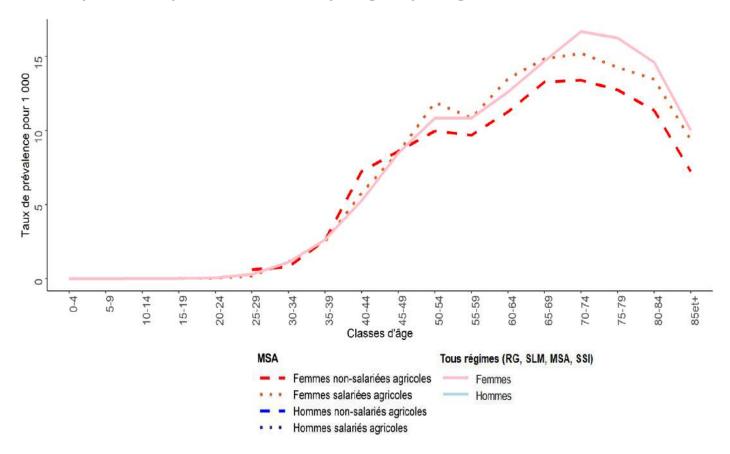
Cancer du sein de la femme actif

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommantes du régime agricole concernées : 9 844
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,1%
- Âge moyen: 68,6 ans Âge médian: 70 ans
- Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 781

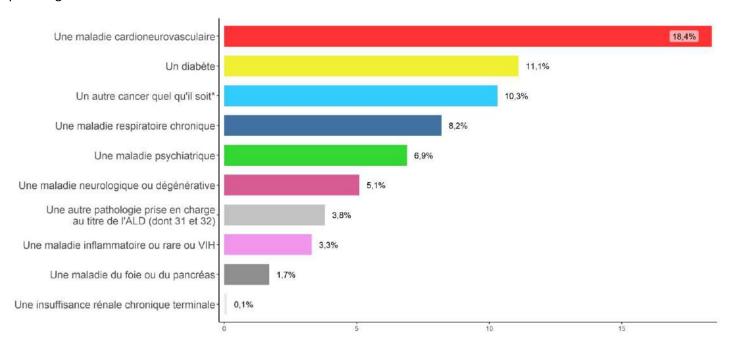
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurées prises en charge pour la pathologie et affectées par une autre pathologie

46,1% des assurées prises en charge pour *Cancer du sein de la femme actif*, sont atteintes d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	4 858	80,5	***
Salariés	4 986	99,4	Non significatif

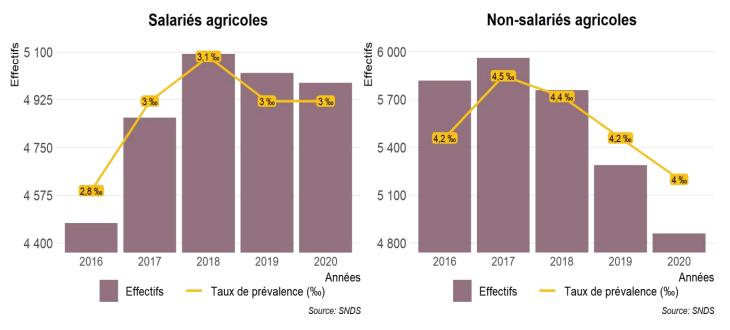
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
9 844	152 408 764€

^{*}dont 4,7% Autres cancers actifs ; 3,6% Autres cancers sous surveillance ; 1% Cancer du côlon actif ; 0,8% Cancer du côlon sous surveillance ; 0,5% Cancer du poumon actif ; 0,1% Cancer du poumon sous surveillance ; 0% Cancer de la prostate actif ; 0% Cancer de la prostate sous surveillance ; 0% Cancer du sein de la femme sous surveillance.

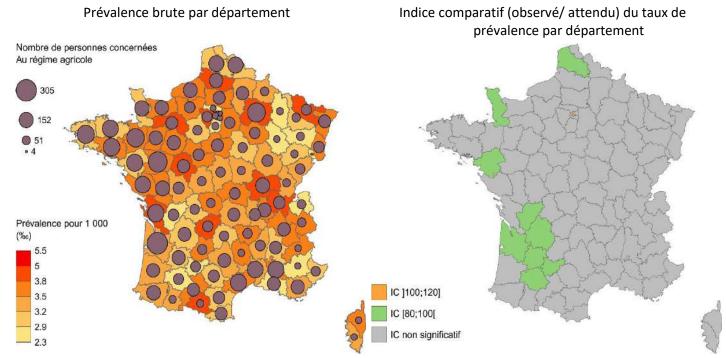
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du sein de la femme actif (top_CanSeiF_act) :

Femmes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec une date de début l'année n ou n-1, et/ou femmes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du sein durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



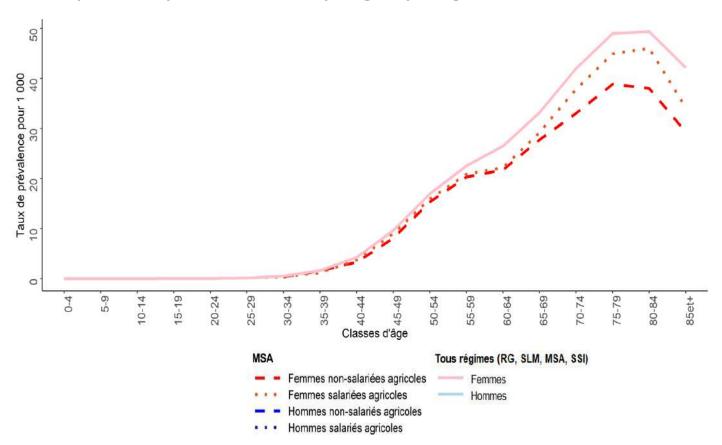
Cancer du sein de la femme sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommantes du régime agricole concernées : 23 822
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,5%
- Âge moyen: 74,7 ans Âge médian: 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 702

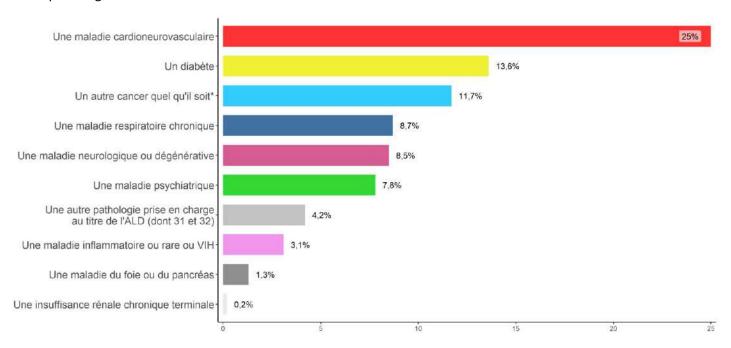
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurées prises en charge pour la pathologie et affectées par une autre pathologie

53,4% des assurées prises en charge pour *Cancer du sein de la femme sous surveillance*, sont atteintes d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	14 026	75,9	***
Salariés	9 796	88,8	***

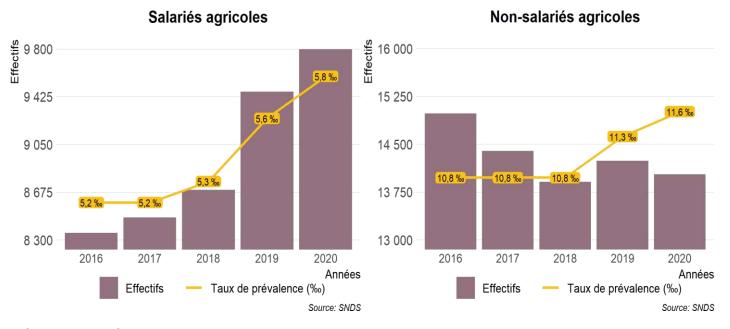
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
23 822	34 192 401€	

^{*}dont 6,2% Autres cancers sous surveillance; 3,4% Autres cancers actifs; 1,6% Cancer du côlon sous surveillance; 0,6% Cancer du côlon actif; 0,2% Cancer du poumon sous surveillance; 0,2% Cancer du poumon actif; 0% Cancer de la prostate actif; 0% Cancer de la prostate sous surveillance; 0% Cancer du sein de la femme actif.

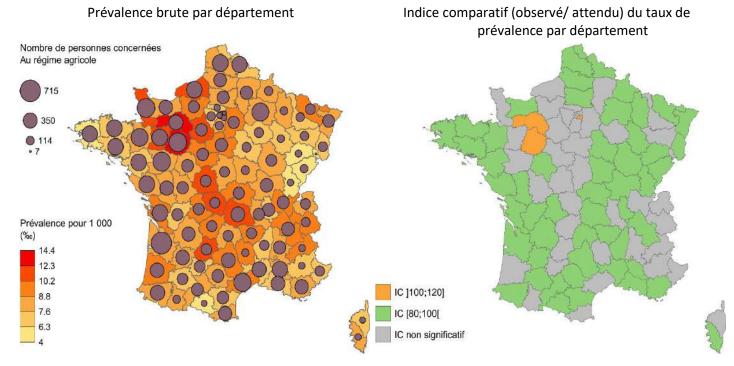
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du sein de la femme sous surveillance (top_CanSeiF_sur) :

Femmes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec date de début avant l'année n-1, et/ou patientes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du sein durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer du sein en diagnostic associé ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1 et sans hospitalisation pour cancer du sein actif l'année n ou n-1.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

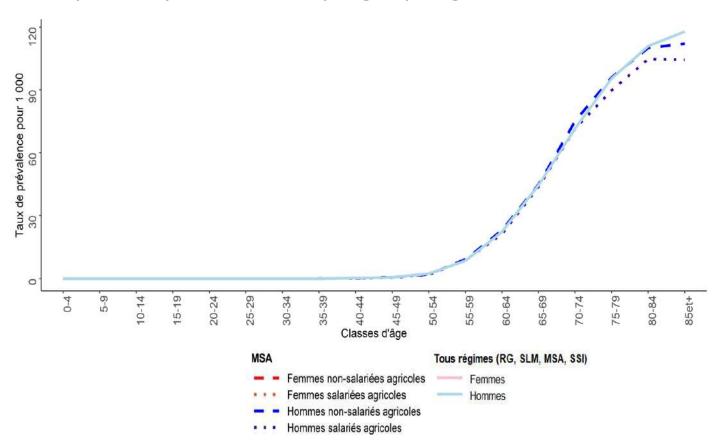
Cancer de la prostate

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 43 884
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,1%
- Âge moyen: 77,8 ans Âge médian: 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 4 847

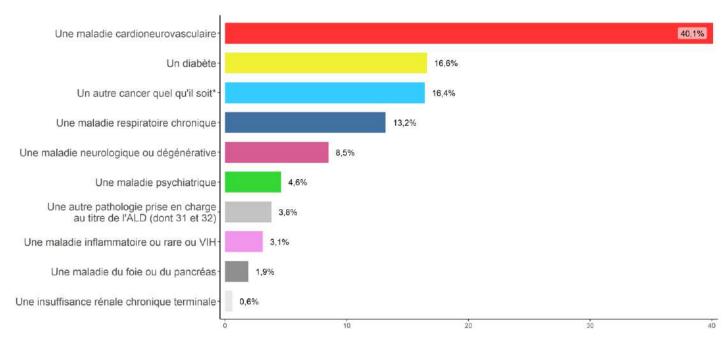
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,4% des assurés pris en charge pour Cancer de la prostate, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	28 281	99,2	Non significatif
Salariés	15 603	95,4	***

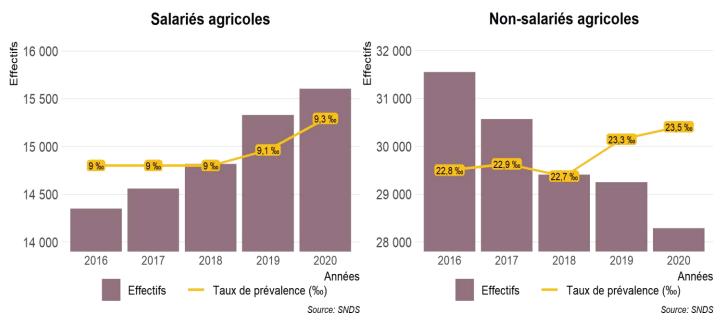
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
43 884	177 501 074€	

^{*}dont 7,2% Autres cancers sous surveillance; 6,1% Autres cancers actifs; 2,2% Cancer du côlon sous surveillance; 1,1% Cancer du côlon actif; 0,3% Cancer du poumon actif; 0,3% Cancer du poumon sous surveillance; 0% Cancer du sein de la femme actif; 0% Cancer du sein de la femme sous surveillance.

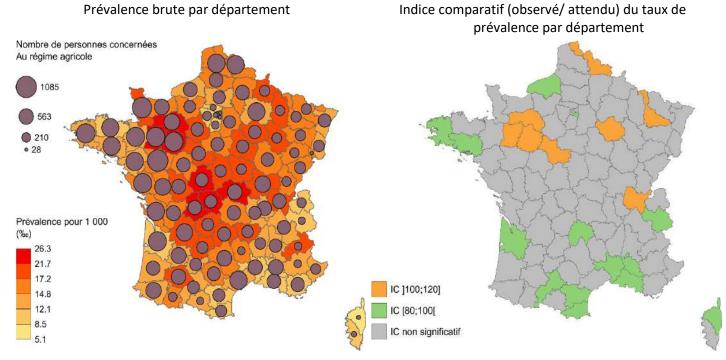
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer de la prostate (sup_CanPros_cat) :

Hommes atteints par un cancer de la prostate actif ou sous surveillance.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



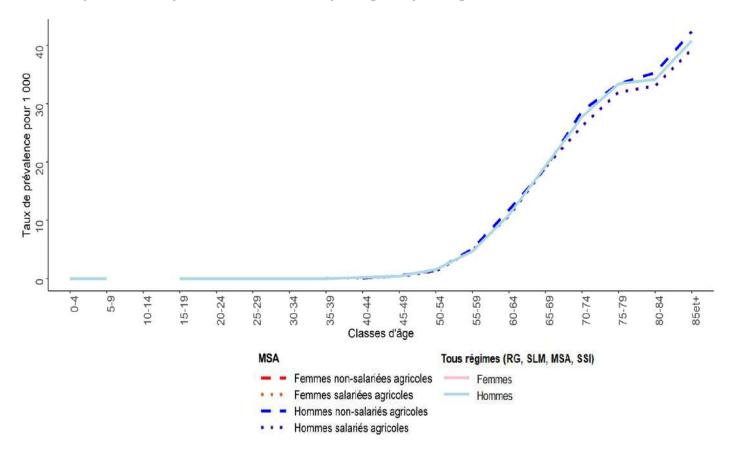
Cancer de la prostate actif

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 16 783
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 4,2%
- Âge moyen: 76,9 ans Âge médian: 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 5 101

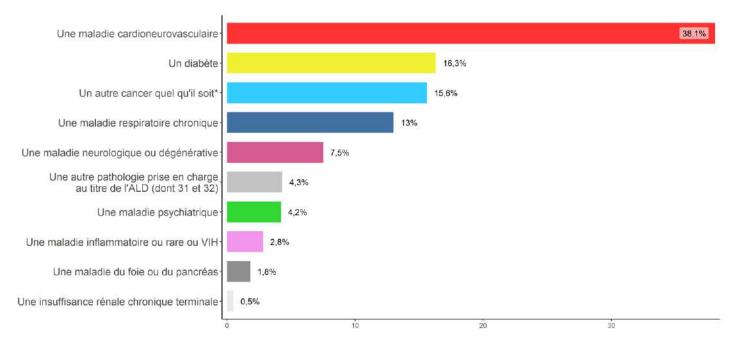
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,7% des assurés pris en charge pour Cancer de la prostate actif, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	10 689	102,9	***
Salariés	6 094	96,5	***

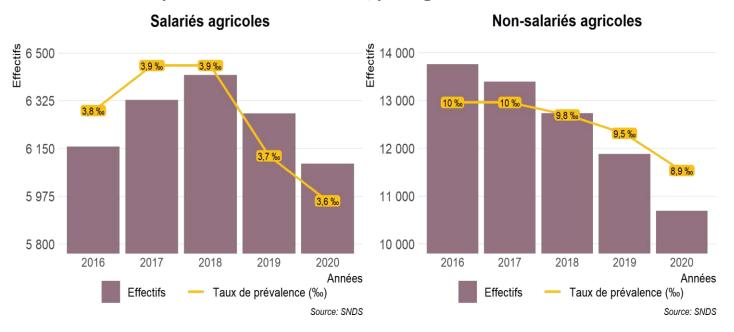
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
16 783	148 865 148€	

^{*}dont 6,6% Autres cancers actifs ; 6% Autres cancers sous surveillance ; 1,9% Cancer du côlon sous surveillance ; 1,2% Cancer du côlon actif ; 0,5% Cancer du poumon actif ; 0,2% Cancer du poumon sous surveillance ; 0% Cancer de la prostate sous surveillance ; 0% Cancer du sein de la femme actif ; 0% Cancer du sein de la femme sous surveillance.

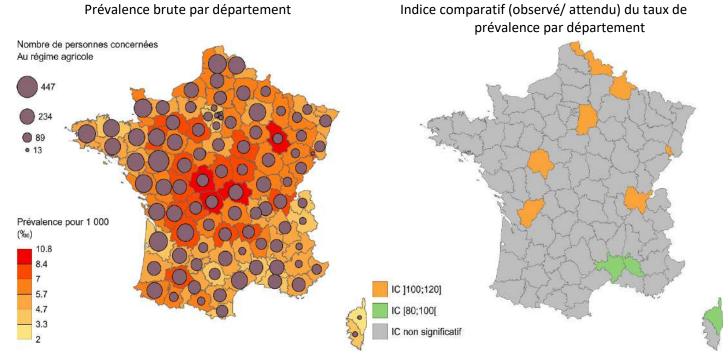
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer de la prostate actif (top_CanPros_act) :

Hommes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer de la prostate (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou hommes hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer de la prostate durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou hommes âgés de 40 ans et plus, ayant reçu au moins 3 délivrances dans l'année n ou n-1 d'une hormonothérapie médicamenteuse.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

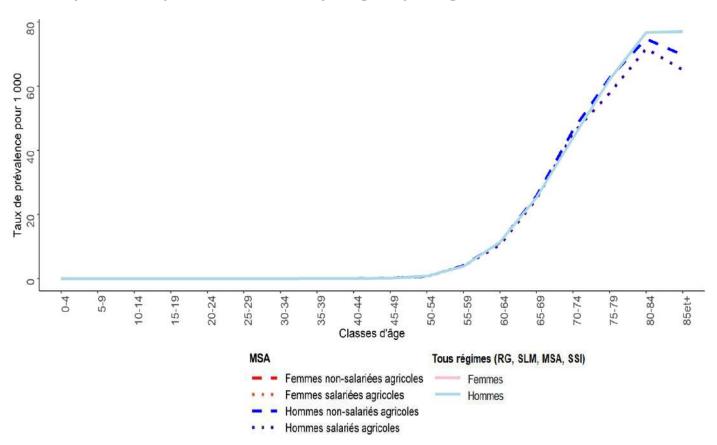
Cancer de la prostate sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 27 101
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,1%
- Âge moyen: 78,3 ans Âge médian: 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 5 058

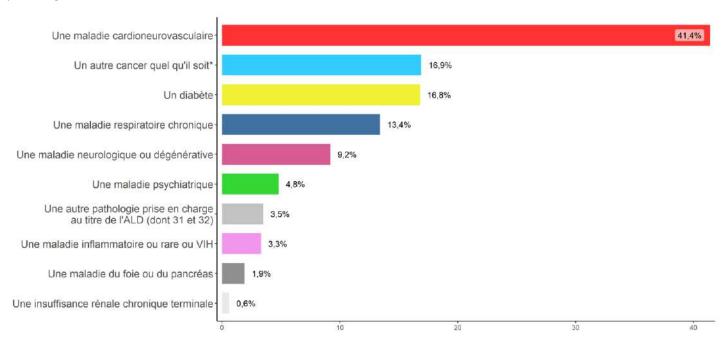
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,6% des assurés pris en charge pour *Cancer de la prostate sous surveillance*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	17 592	97,1	***
Salariés	9 509	94,7	***

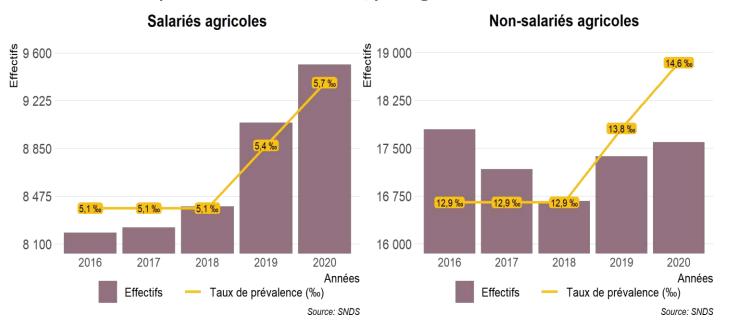
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
27 101	28 635 926€

^{*}dont 8% Autres cancers sous surveillance ; 5,9% Autres cancers actifs ; 2,3% Cancer du côlon sous surveillance ; 1% Cancer du côlon actif ; 0,3% Cancer du poumon sous surveillance ; 0,3% Cancer du poumon actif ; 0% Cancer de la prostate actif ; 0% Cancer du sein de la femme actif ; 0% Cancer du sein de la femme sous surveillance.

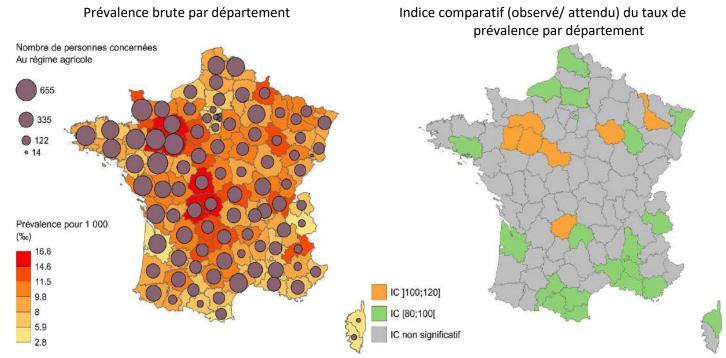
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer de la prostate sous surveillance (top_CanPros_sur) :

Hommes en ALD avec codes CIM-10 de cancer de la prostate avec date de début avant l'année n-1, et/ou patients hospitalisées en MCO pour cancer de la prostate durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer de la prostate en diagnostic associé ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1 et sans hospitalisation pour cancer de la prostate actif l'année n ou n-1.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



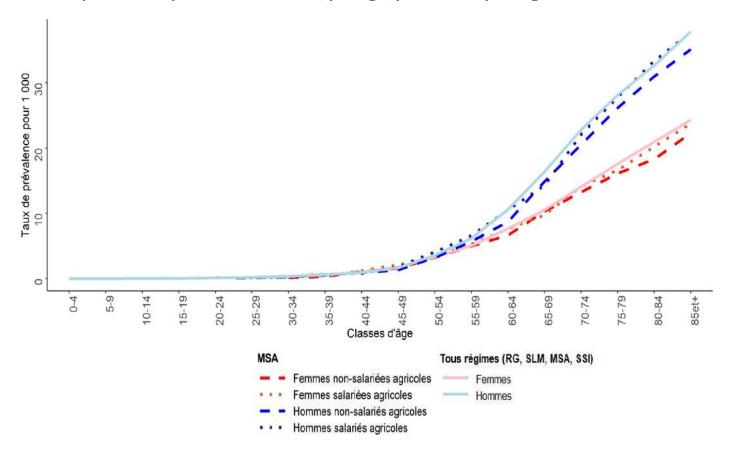
Cancer du côlon

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 25 882
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,2%
- Taux de prévalence : 9 ‰
- Âge moyen: 77,2 ans Âge médian: 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,9% / 43,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 927

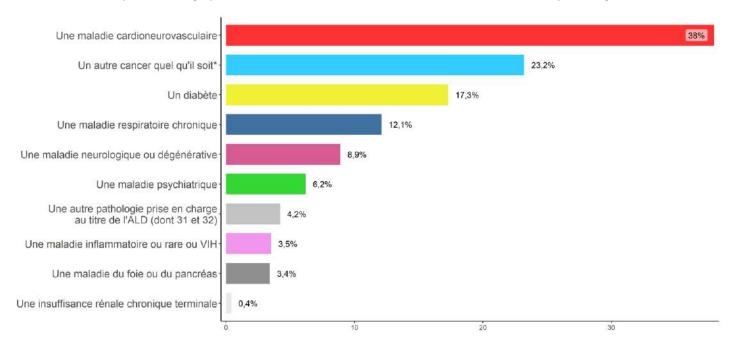
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,2% des assurés pris en charge pour Cancer du côlon, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	16 273	91,6	***
Salariés	9 609	98,2	*

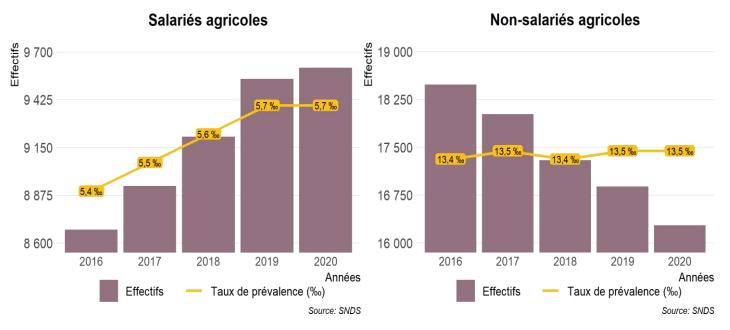
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
25 882	143 453 006€	

^{*}dont 8,6% Autres cancers sous surveillance; 7,4% Autres cancers actifs; 3,5% Cancer de la prostate sous surveillance; 2% Cancer de la prostate actif; 2% Cancer du sein de la femme sous surveillance; 0,7% Cancer du sein de la femme actif; 0,4% Cancer du poumon actif; 0,4% Cancer du poumon sous surveillance.

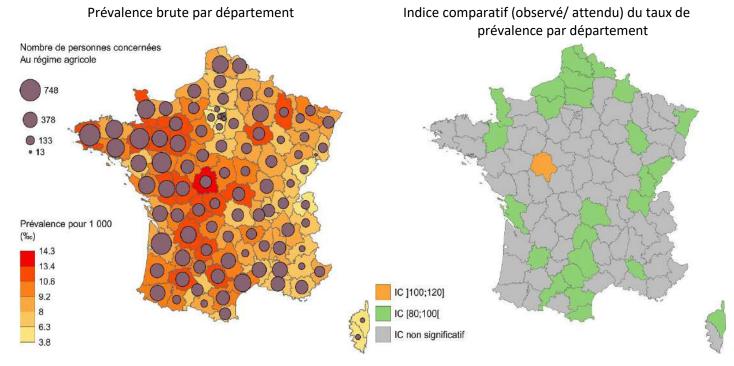
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du côlon (sup_CanColo_cat) :

Personnes atteintes par un cancer du côlon actif ou sous surveillance.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



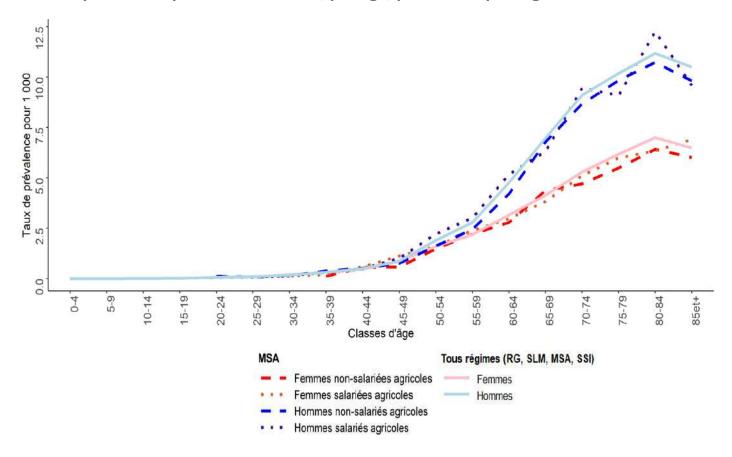
Cancer du côlon actif

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 283
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,6%
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen: 74,7 ans Âge médian: 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 60% / 40%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 841

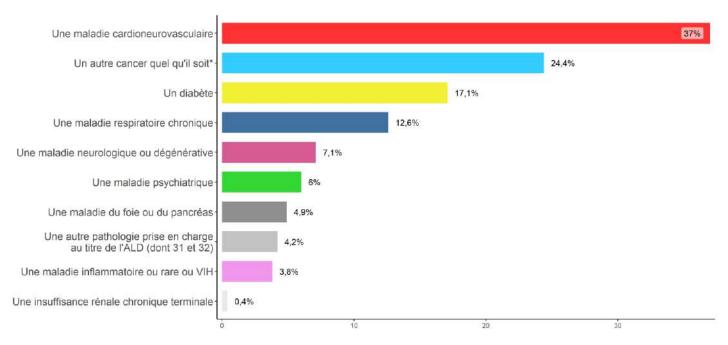
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,3% des assurés pris en charge pour Cancer du côlon actif, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	5 570	93,4	***
Salariés	3 713	99,9	Non significatif

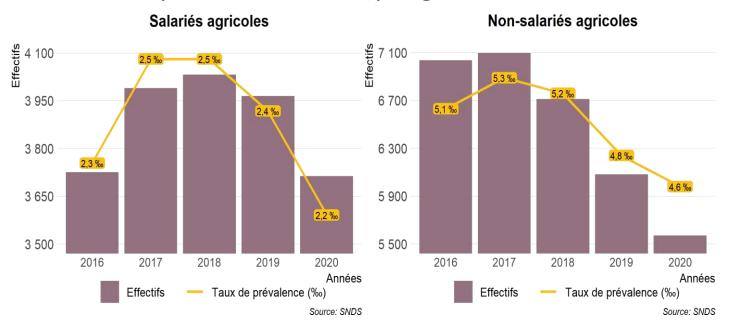
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
9 283	123 713 761€	

^{*}dont 10,5% Autres cancers actifs; 7% Autres cancers sous surveillance; 3% Cancer de la prostate sous surveillance; 2,1% Cancer de la prostate actif; 1,4% Cancer du sein de la femme sous surveillance; 1,1% Cancer du sein de la femme actif; 0,8% Cancer du poumon actif; 0,3% Cancer du poumon sous surveillance; 0% Cancer du côlon sous surveillance.

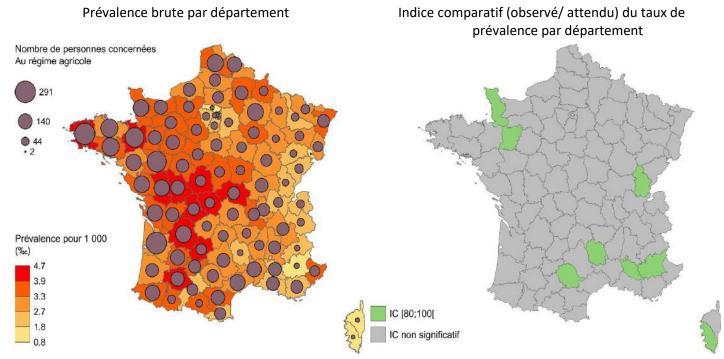
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du côlon actif (top_CanColo_act) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



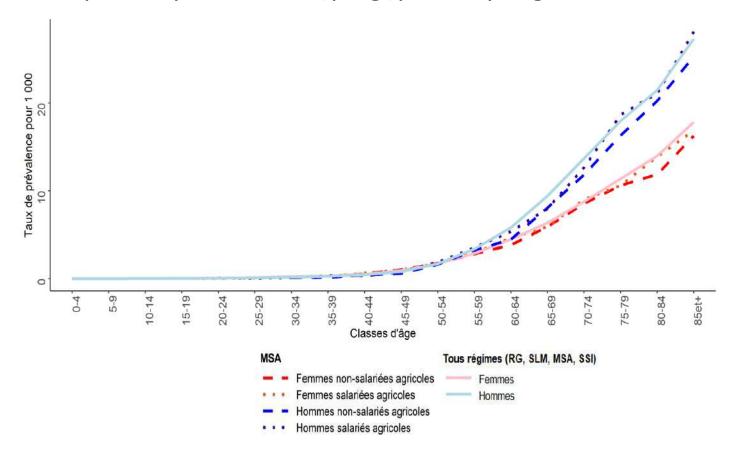
Cancer du côlon sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 16 599
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,3%
- Taux de prévalence : 5,8 ‰
- Âge moyen: 78,7 ans Âge médian: 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,2% / 44,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 286

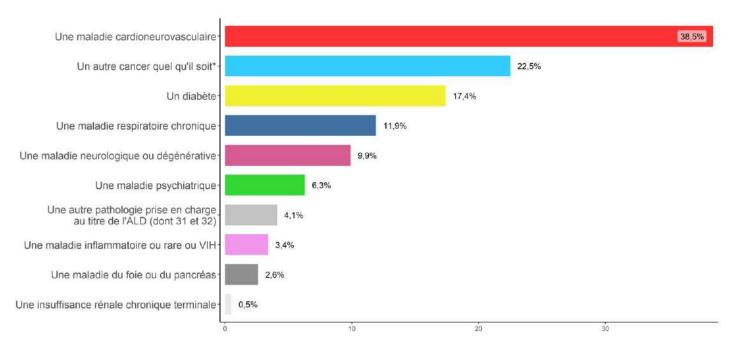
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,2% des assurés pris en charge pour *Cancer du côlon sous surveillance*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies .



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	10 703	90,6	***
Salariés	5 896	97,2	**

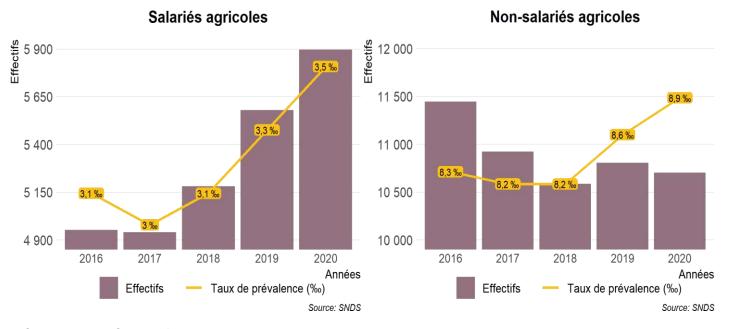
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
16 599	19 739 245€	

^{*}dont 9,5% Autres cancers sous surveillance; 5,7% Autres cancers actifs; 3,8% Cancer de la prostate sous surveillance; 2,3% Cancer du sein de la femme sous surveillance; 2% Cancer de la prostate actif; 0,5% Cancer du sein de la femme actif; 0,4% Cancer du poumon sous surveillance; 0,2% Cancer du poumon actif; 0% Cancer du côlon actif.

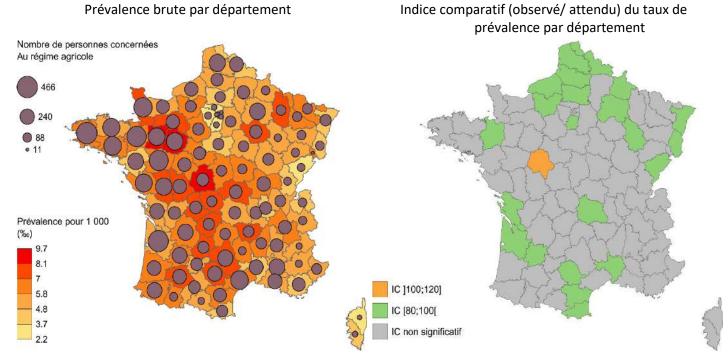
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Cancer du côlon sous surveillance (top_CanColo_sur):

Personnes en ALD avec codes CIM-10 de cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) avec date de début avant l'année n-1, et/ou patients hospitalisées en MCO pour cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) en diagnostic associé ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1 et sans hospitalisation pour cancer colorectal actif l'année n ou n-1.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



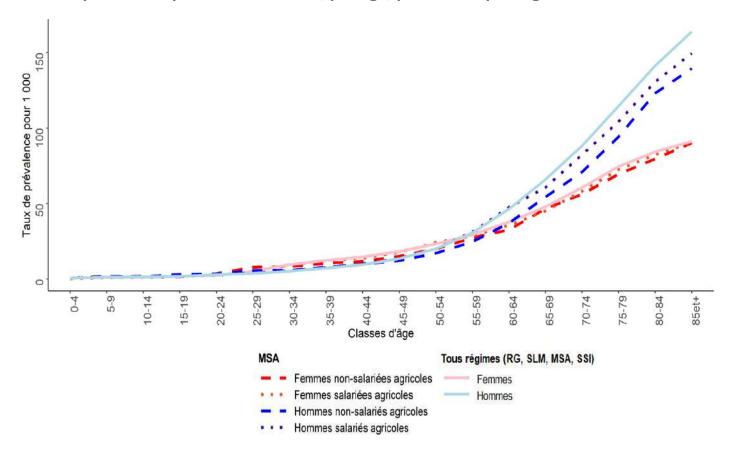
Autres cancers

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 111 798
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,4%
- Taux de prévalence : 38,7 ‰
- Âge moyen: 74,6 ans Âge médian: 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,7% / 45,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 19 692

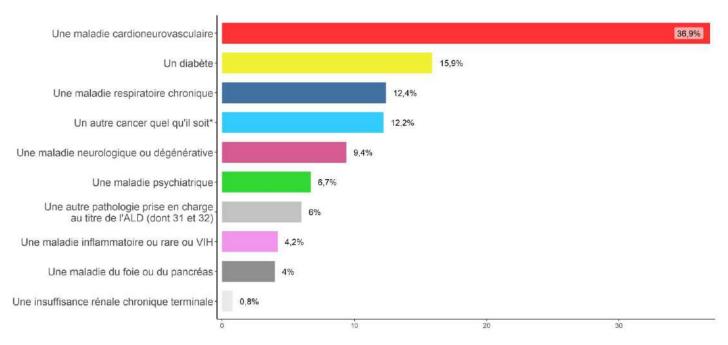
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

64,6% des assurés pris en charge pour Autres cancers, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	67 101	89,4	***
Salariés	44 697	95,9	***

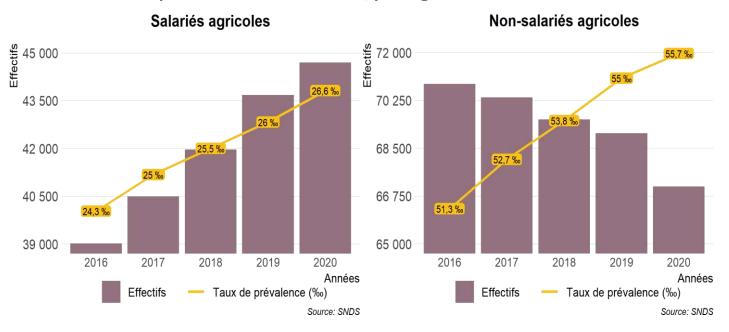
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
111 798	799 462 651€

^{*}dont 3,4% Cancer de la prostate sous surveillance ; 2,2% Cancer du côlon sous surveillance ; 2% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 1,9% Cancer de la prostate actif ; 1,5% Cancer du côlon actif ; 0,7% Cancer du sein de la femme actif ; 0,6% Cancer du poumon actif ; 0,4% Cancer du poumon sous surveillance.

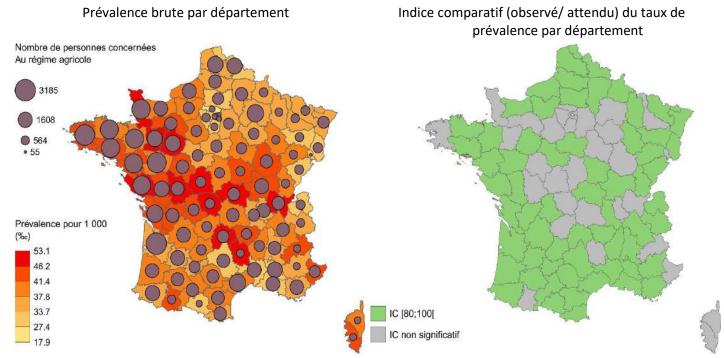
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres cancers (sup_CanAutr_cat) :

Personnes atteintes d'Autres cancers actifs ou sous surveillance (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



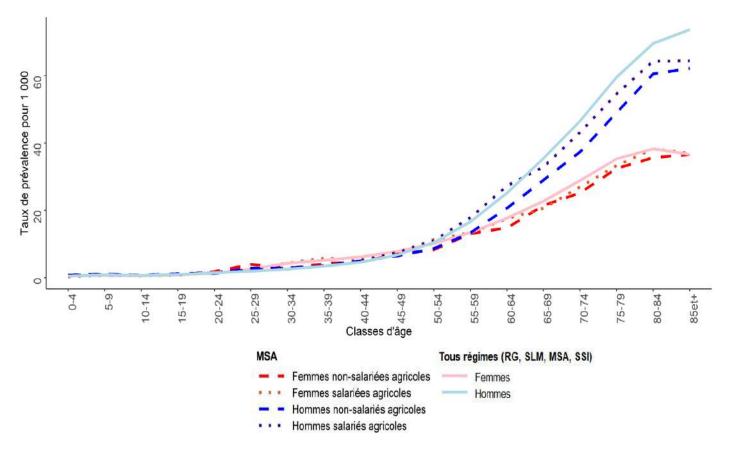
Autres cancers actifs

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 53 112
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,8%
- Taux de prévalence : 18,4 ‰
- Âge moyen: 73,7 ans Âge médian: 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,1% / 41,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 20 919

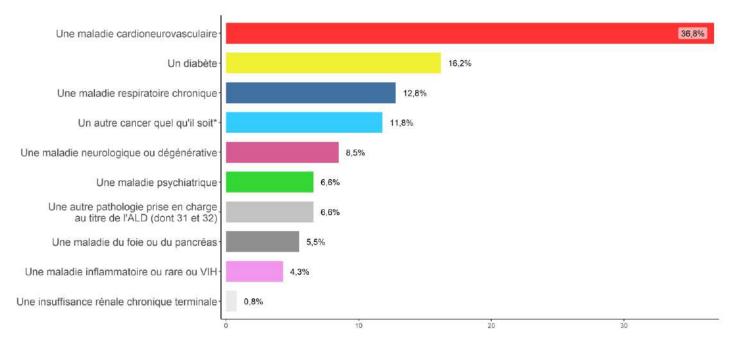
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,2% des assurés pris en charge pour Autres cancers actifs, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	31 094	88,5	***
Salariés	22 018	97,3	***

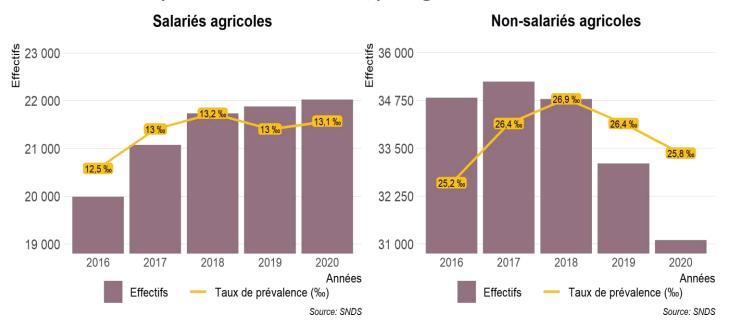
Consommants de	Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
53 112	732 632 170€	

^{*}dont 3% Cancer de la prostate sous surveillance ; 2,1% Cancer de la prostate actif ; 1,8% Cancer du côlon actif ; 1,8% Cancer du côlon sous surveillance ; 1,5% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 0,9% Cancer du poumon actif ; 0,9% Cancer du sein de la femme actif ; 0,3% Cancer du poumon sous surveillance ; 0% Autres cancers sous surveillance.

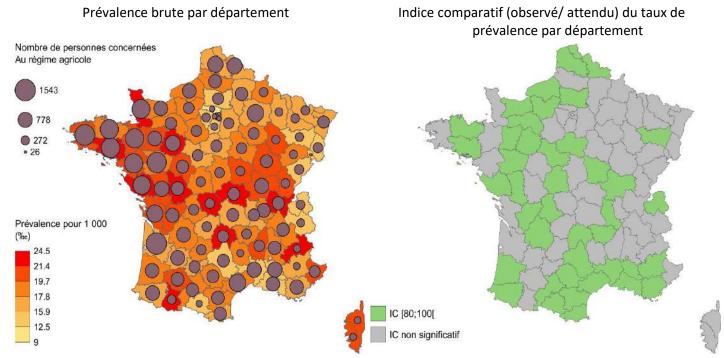
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres cancers actifs (top_CanAutr_act) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour autres cancers durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié), et patients de sexe masculin atteints de cancers du sein.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



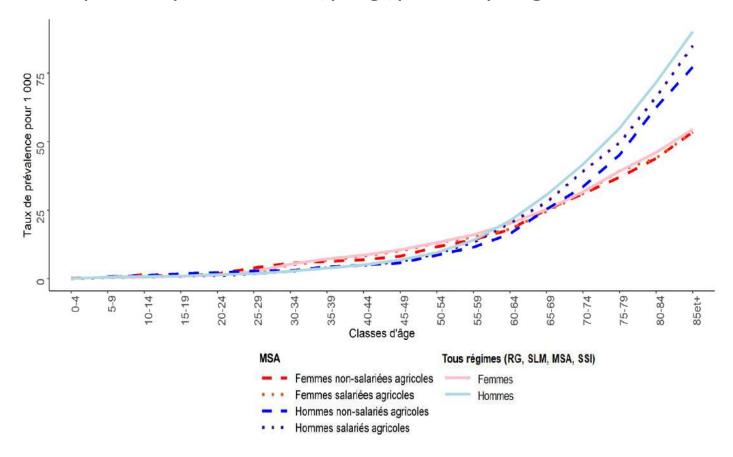
Autres cancers sous surveillance

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 58 686
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,6%
- Taux de prévalence : 20,3 ‰
- Âge moyen: 75,5 ans Âge médian: 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,6% / 48,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 15 361

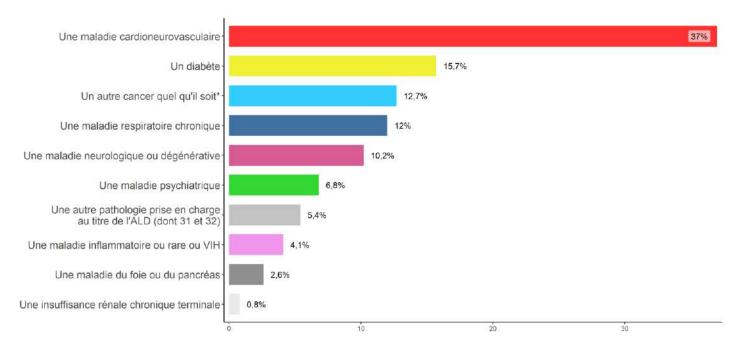
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

64,1% des assurés pris en charge pour *Autres cancers sous surveillance*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies .



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	36 007	90,3	***
Salariés	22 679	94,6	***

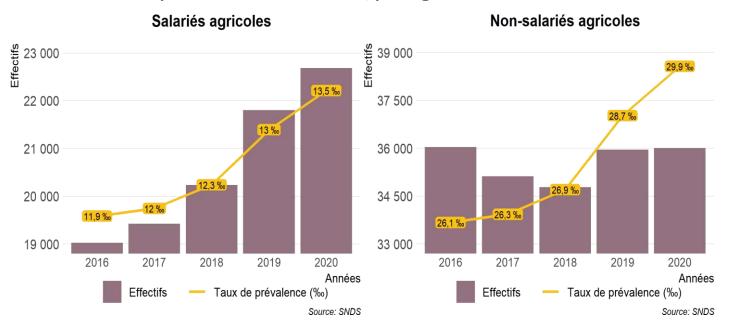
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
58 686	66 830 480€	

^{*}dont 3,7% Cancer de la prostate sous surveillance ; 2,7% Cancer du côlon sous surveillance ; 2,5% Cancer du sein de la femme sous surveillance ; 1,7% Cancer de la prostate actif ; 1,1% Cancer du côlon actif ; 0,6% Cancer du sein de la femme actif ; 0,5% Cancer du poumon sous surveillance ; 0,4% Cancer du poumon actif ; 0% Autres cancers actifs.

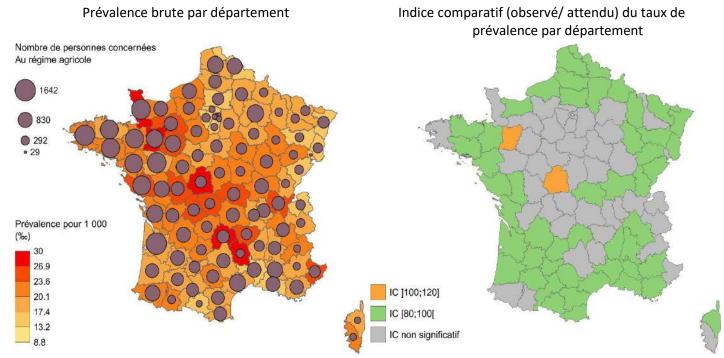
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres cancers sous surveillance (top_CanAutr_sur) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour autres cancers durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec Autres cancers en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour Autres cancers actifs l'année n ou n-1. Les hommes atteints de cancers du sein sont inclus dans ce groupe.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

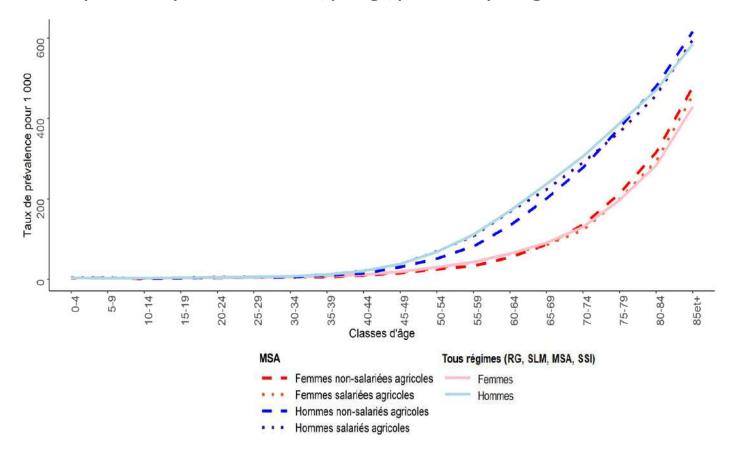
Maladies cardioneurovasculaires

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 403 707
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,3%
- Taux de prévalence : 139,9 ‰
- Âge moyen : 78,7 ans Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,5% / 43,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 55 524

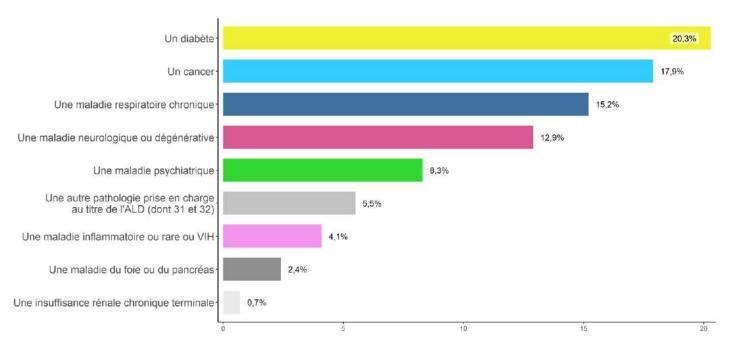
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,8% des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies .



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

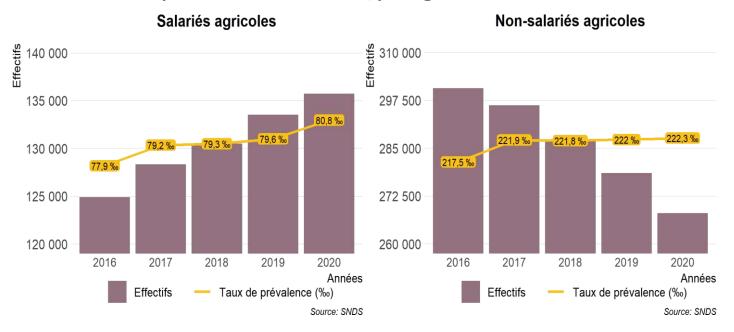
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	267 977	101,9	***
Salariés	135 730	98,6	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
403 707	1 749 072 811€	

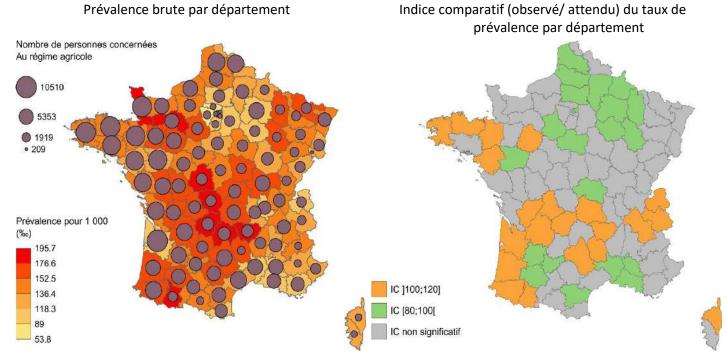
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies cardioneurovasculaires (sup_Cv_cat) :

Personnes atteintes par au moins une affection cardiovasculaire aigue ou chronique.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

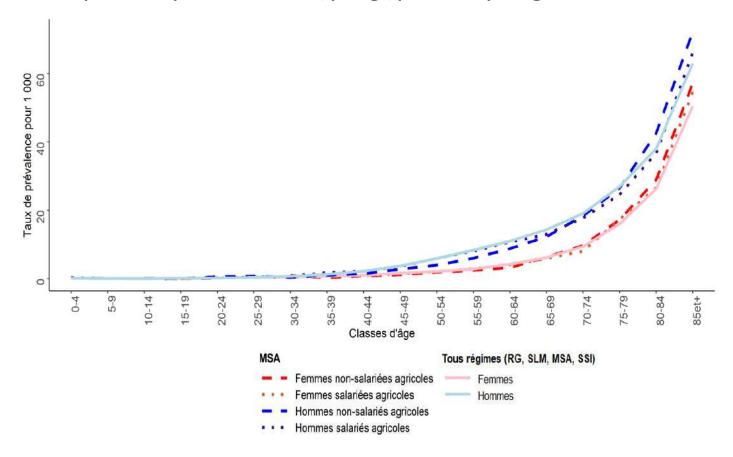
Maladies cardioneurovasculaires aigues

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 37 292
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 4,3%
- Taux de prévalence : 12,9 ‰
- Âge moyen: 81,4 ans Âge médian: 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,9% / 48,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 32 581

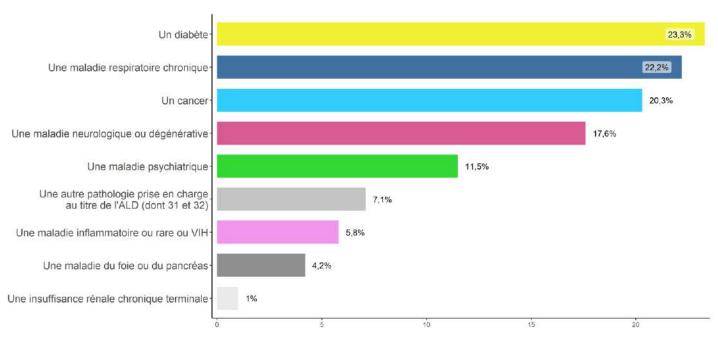
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,5% des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires aigues*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

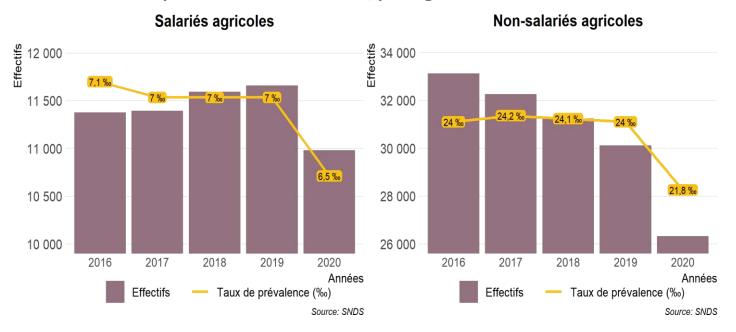
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	26 311	107,5	***
Salariés	10 981	99,3	Non significatif

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
37 292	434 989 582€	

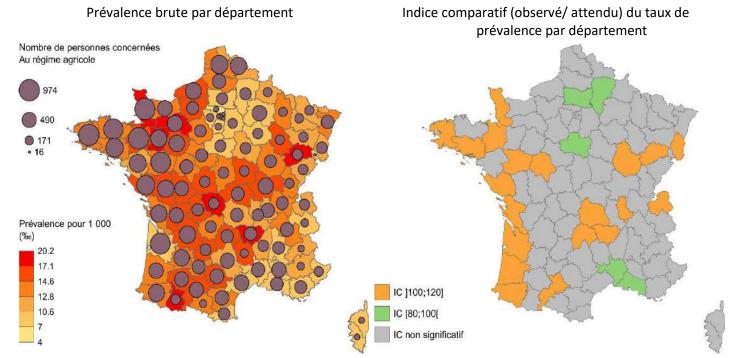
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies cardioneurovasculaires aigues (sup_Cvaig_cat) :

Personnes atteintes par un syndrome coronaire aigu ou un accident vasculaire cérébral aigu ou une insuffisance cardiaque aiguë ou une embolie pulmonaire aiguë.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



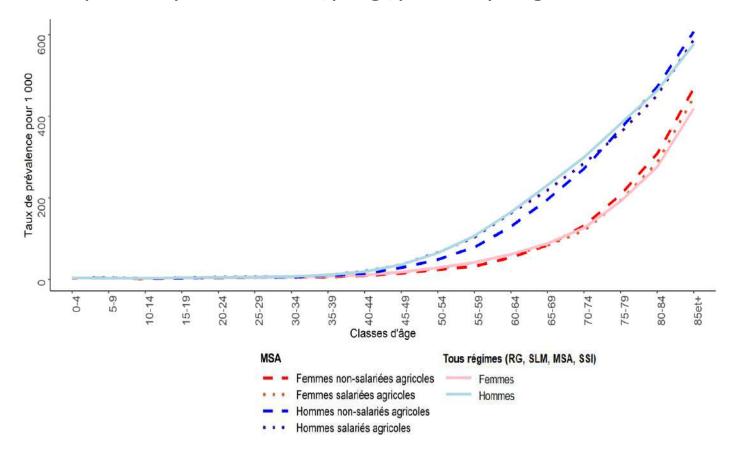
Maladies cardioneurovasculaires chroniques

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

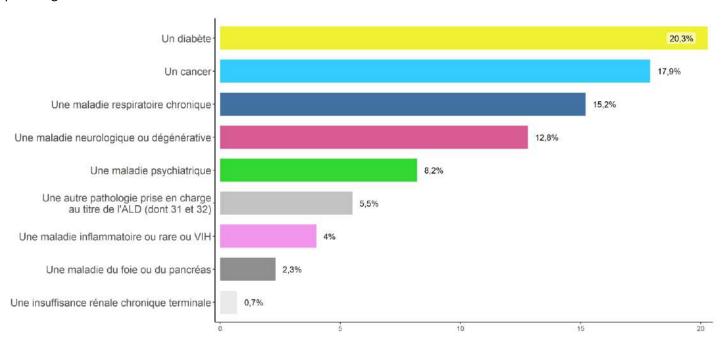
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 394 475
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,3%
- Taux de prévalence : 136,7 ‰
- Âge moyen: 78,8 ans Âge médian: 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,6% / 43,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 54 286

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,7% des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

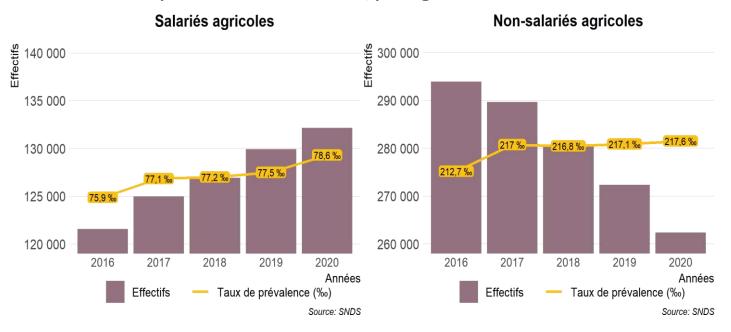
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	262 331	102,1	***
Salariés	132 144	98,7	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
394 475	1 314 083 229€	

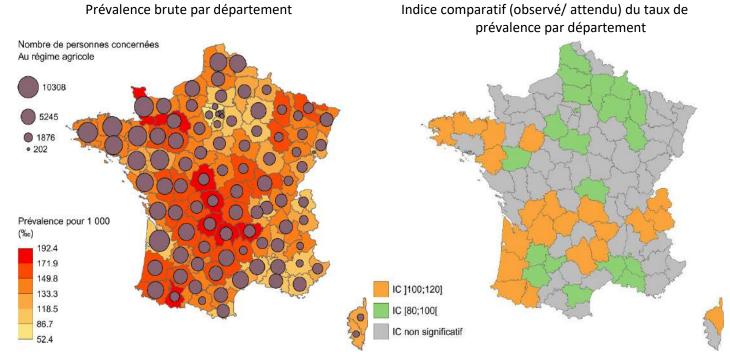
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies cardioneurovasculaires chroniques (sup_Cvchr_cat) :

Personnes atteintes par une maladie coronaire chronique ou une séquelle d'accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque chronique ou une artériopathie oblitérante du membre inférieur ou des troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, ou une maladie valvulaire ou une des Autres affections cardiovasculaires.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



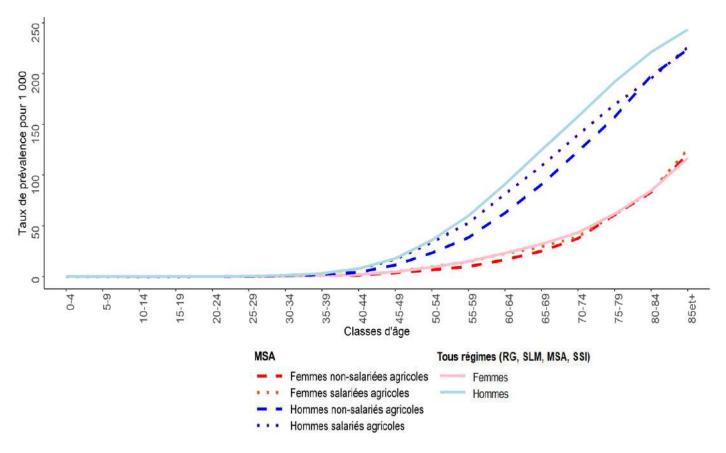
Maladie coronaire

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 142 756
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,5%
- Taux de prévalence : 49,5 ‰
- Âge moyen: 77,5 ans Âge médian: 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 67,1% / 32,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 19 323

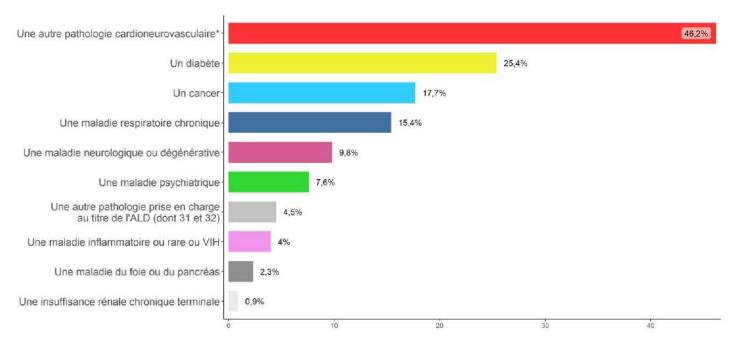
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,8% des assurés pris en charge pour Maladie coronaire, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	89 526	87,8	***
Salariés	53 230	91,8	***

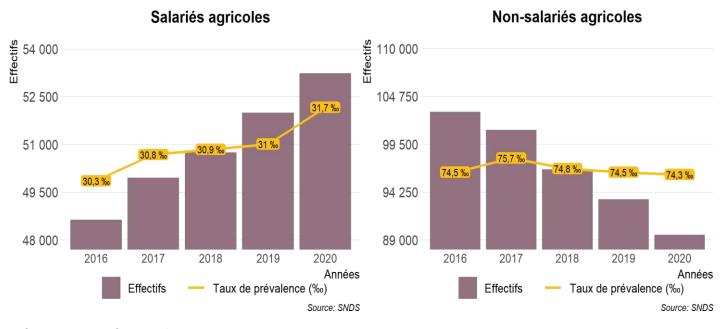
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
142 756	343 105 240€	

^{*}dont 25,3% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 13,4% Insuffisance cardiaque chronique ; 9,7% Maladie valvulaire ; 9,5% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,9% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5,3% Insuffisance cardiaque aiguë ; 3,8% Autres affections cardiovasculaires ; 1,3% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3% Embolie pulmonaire aiguë.

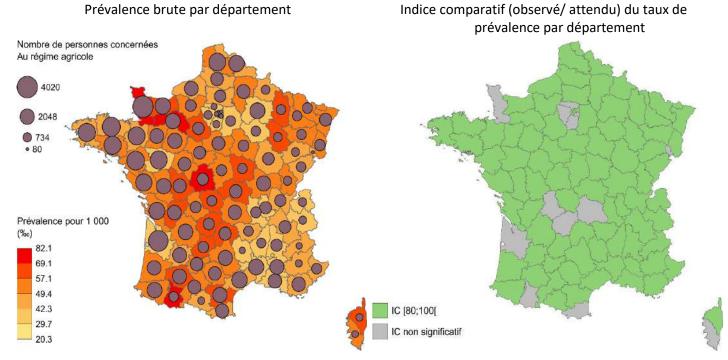
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladie coronaire (sup_CvIDMCor_cat) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique aigue ou chronique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour ces mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une cardiopathie ischémique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

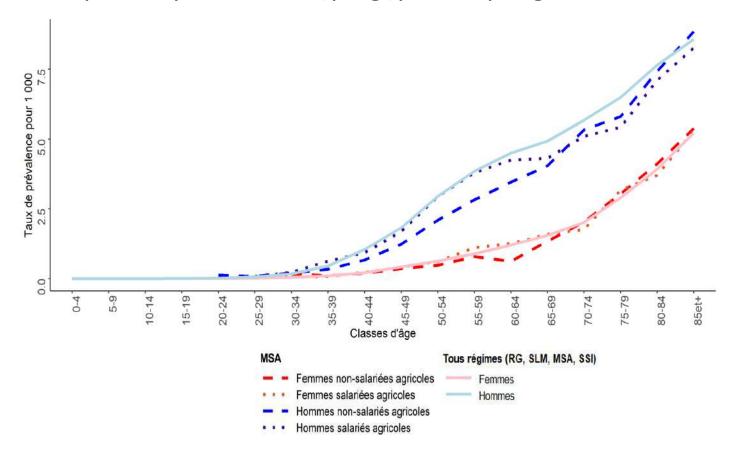
Syndrome coronaire aigu

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 6 605
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,5%
- Taux de prévalence : 2,3 ‰
- Âge moyen: 74,8 ans Âge médian: 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 65,8% / 34,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 6 396

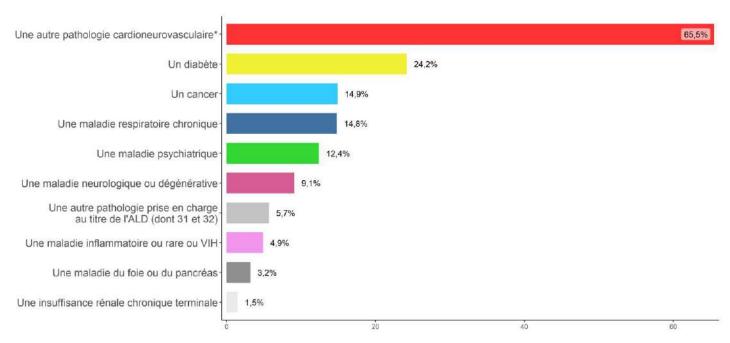
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,7% des assurés pris en charge pour Syndrome coronaire aigu, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	4 046	94,1	***
Salariés	2 559	95,4	**

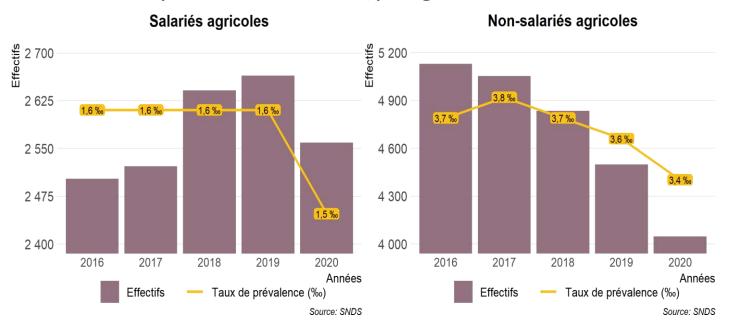
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
6 605	75 319 798€	

^{*}dont 42,5% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 25,7% Insuffisance cardiaque chronique ; 17,9% Maladie valvulaire ; 10,6% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 10,4% Insuffisance cardiaque aiguë ; 8% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 3,1% Autres affections cardiovasculaires ; 1,6% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,4% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Maladie coronaire chronique.

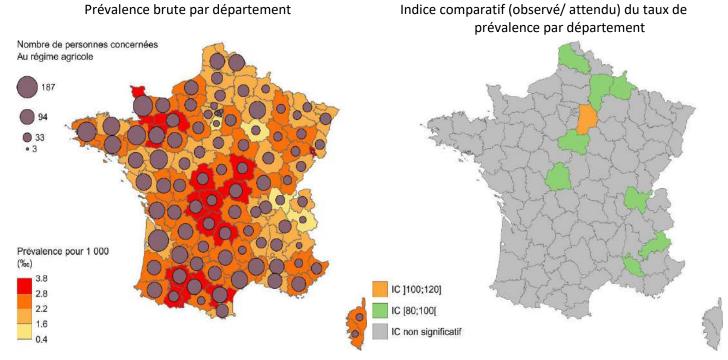
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Syndrome coronaire aigu (top_CvIDM_aig) :

Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie l'année n pour cardiopathie ischémique aiguë (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



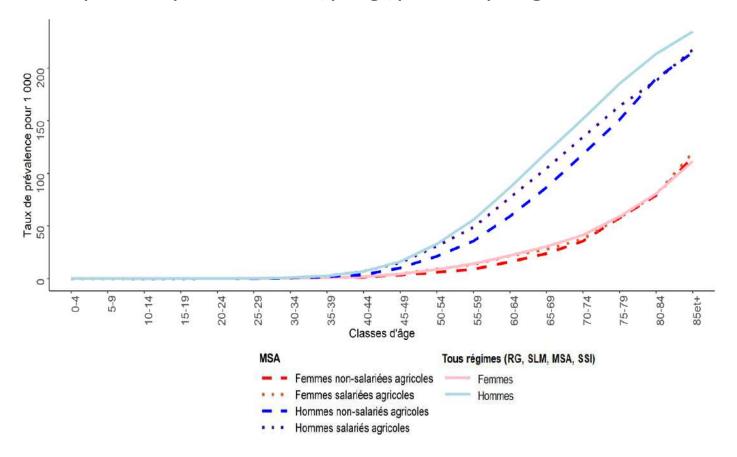
Maladie coronaire chronique

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 136 151
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,4%
- Taux de prévalence : 47,2 ‰
- Âge moyen: 77,7 ans Âge médian: 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 67,1% / 32,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 20 307

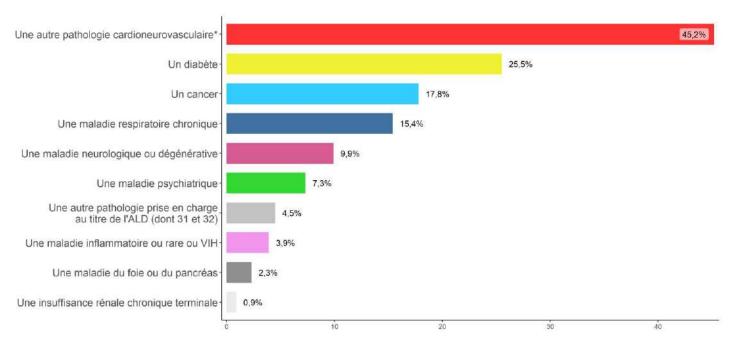
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,4% des assurés pris en charge pour Maladie coronaire chronique, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	85 480	87,5	***
Salariés	50 671	91,6	***

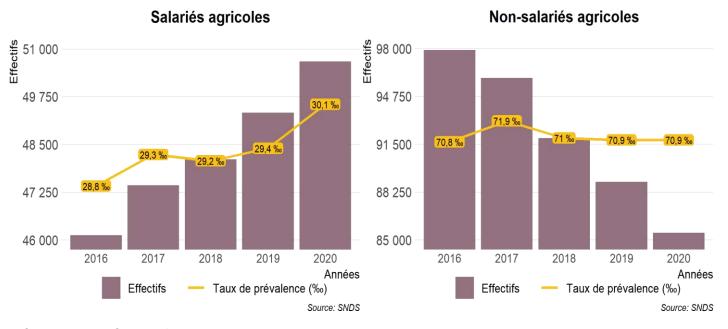
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
136 151	267 785 442€	

^{*}dont 24,5% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,9% Insuffisance cardiaque chronique ; 9,5% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 9,3% Maladie valvulaire ; 6,8% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5,1% Insuffisance cardiaque aiguë ; 3,8% Autres affections cardiovasculaires ; 1,3% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Syndrome coronaire aigu.

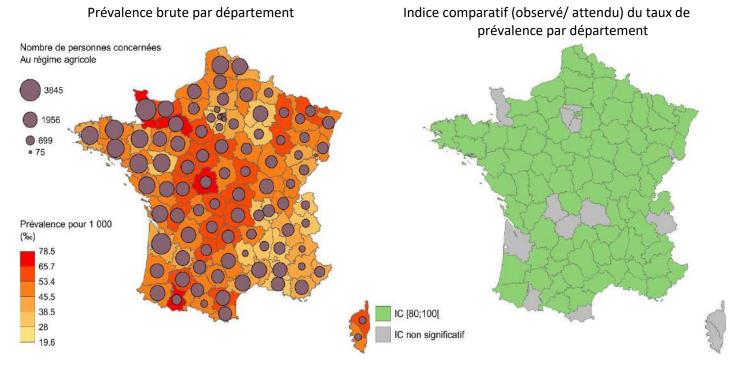
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladie coronaire chronique (top_CvCoron_chr) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour ces mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une cardiopathie ischémique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, et sans hospitalisation en MCO pour syndrome coronaire aigu l'année n.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

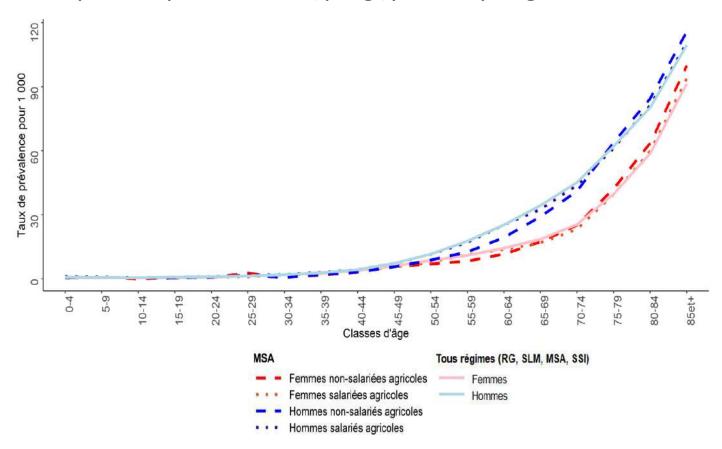
Accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 75 187
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,9%
- Taux de prévalence : 26,1 ‰
- Âge moyen : 79,1 ans Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,5% / 48,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 16 664

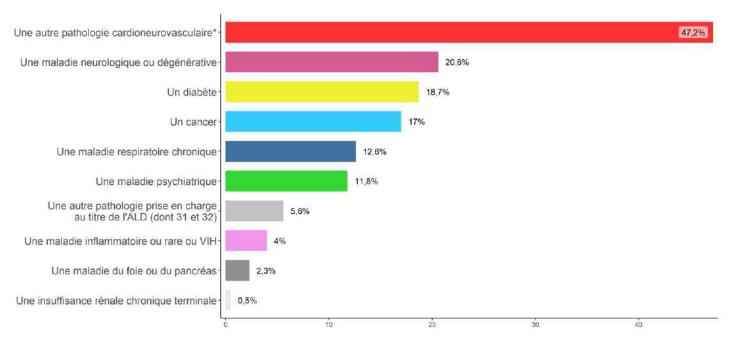
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

76,7% des assurés pris en charge pour Accident vasculaire cérébral, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	50 484	102,2	***
Salariés	24 703	98,7	**

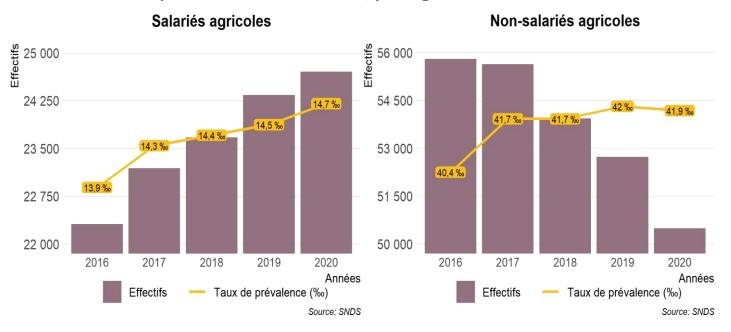
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
75 187	354 749 022€	

^{*}dont 28,4% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque; 14,6% Maladie coronaire chronique; 10,6% Insuffisance cardiaque chronique; 7% Maladie valvulaire; 6,9% Artériopathie oblitérante du membre inférieur; 4,1% Autres affections cardiovasculaires; 3,4% Insuffisance cardiaque aiguë; 0,8% Syndrome coronaire aigu; 0,5% Embolie pulmonaire aiguë.

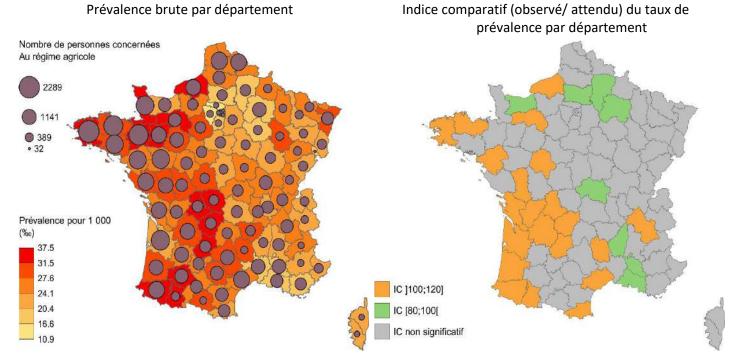
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Accident vasculaire cérébral (sup_CvAVC_cat) :

Personnes atteintes par un accident vasculaire cérébral aigu ou une séquelle d'accident vasculaire cérébral.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

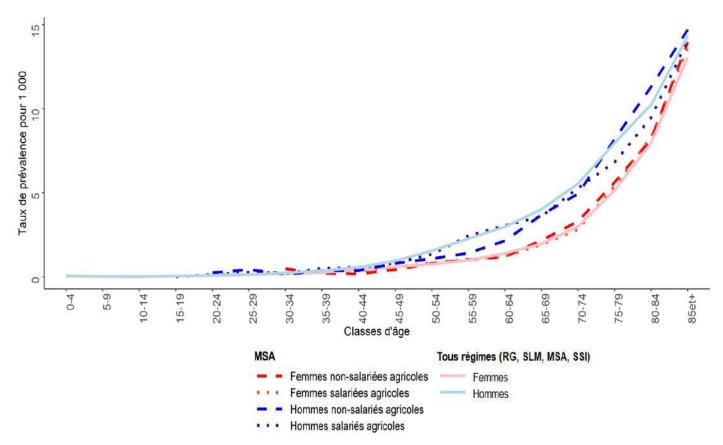
Accident vasculaire cérébral aigu

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 652
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 4,3%
- Taux de prévalence : 3,3 ‰
- Âge moyen: 79,9 ans Âge médian: 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,7% / 50,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 9 316

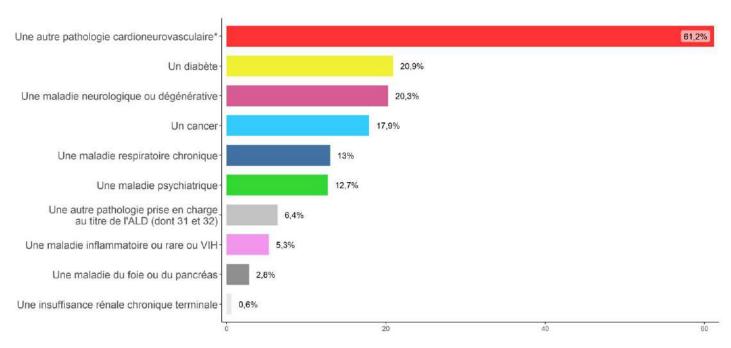
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

84,1% des assurés pris en charge pour Accident vasculaire cérébral aigu, sont atteints d'au moins une de ces pathologies



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	6 624	101,9	Non significatif
Salariés	3 028	98,2	Non significatif

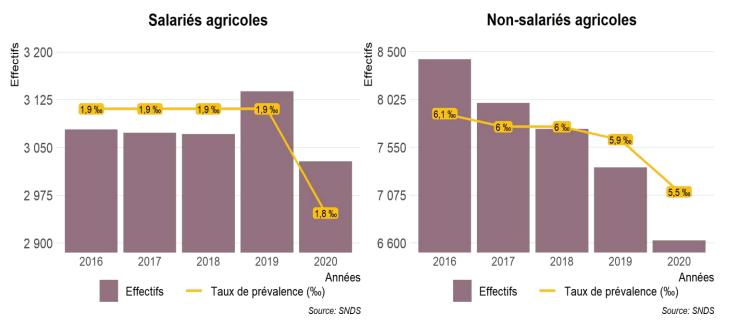
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
9 652	151 036 649€	

^{*}dont 43,6% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 17,7% Maladie coronaire chronique ; 14,1% Insuffisance cardiaque chronique ; 11,3% Maladie valvulaire ; 8,1% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 3,8% Autres affections cardiovasculaires ; 3,3% Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,1% Syndrome coronaire aigu ; 0,7% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Séquelle d'accident vasculaire cérébral.

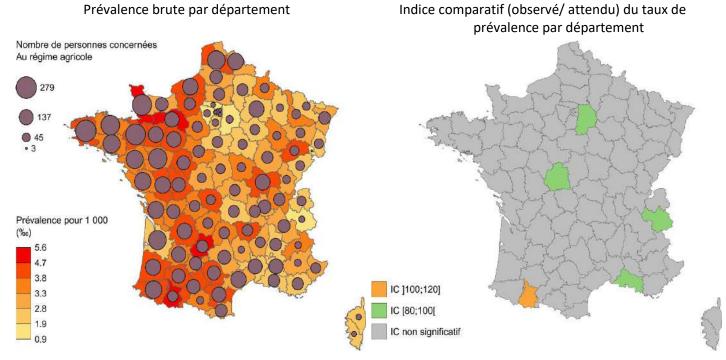
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Accident vasculaire cérébral aigu (top_CvAVC_aig) :

Personnes hospitalisées l'année n pour maladies cérébrovasculaires aiguës (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entrainé d'infarctus cérébral. L'épisode aigu d'accident vasculaire cérébral prime sur la séquelle d'accident vasculaire cérébral.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

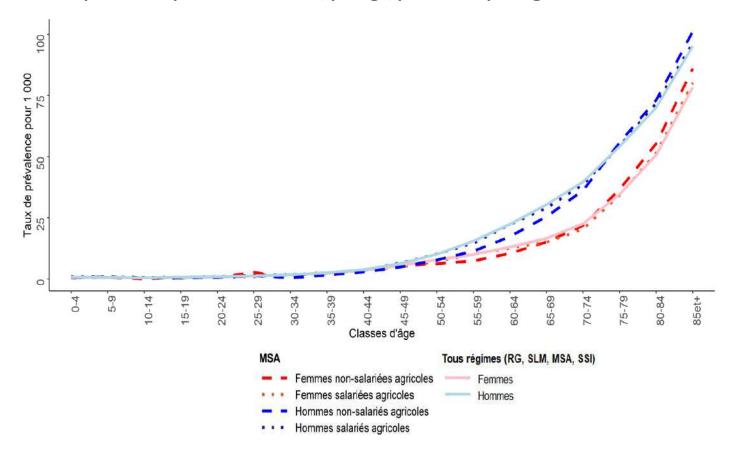
Séquelle d'accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 65 535
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,4%
- Taux de prévalence : 22,7 ‰
- Âge moyen: 79 ans Âge médian: 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,7% / 48,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 15 633

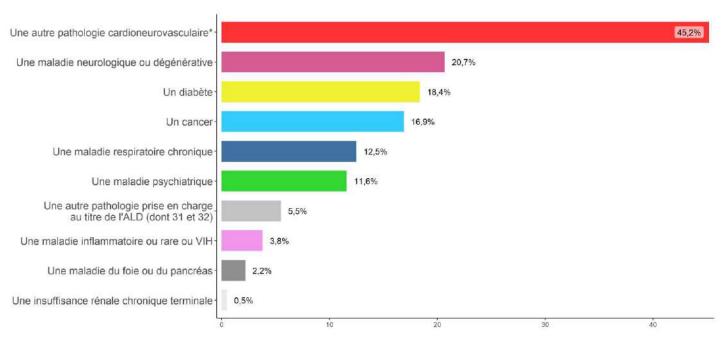
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,6% des assurés pris en charge pour *Séquelle d'accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	43 860	102,2	***
Salariés	21 675	98,8	*

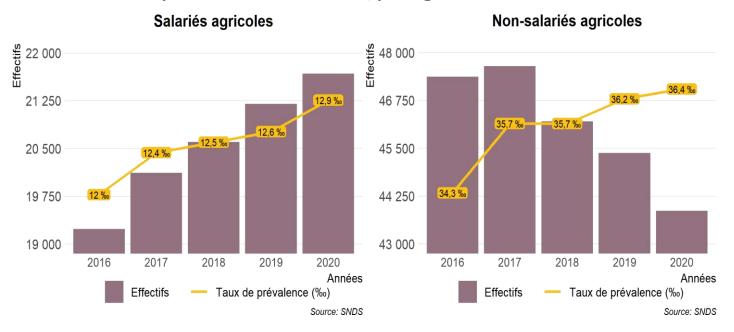
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
65 535	203 712 373€	

^{*}dont 26,1% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 14,2% Maladie coronaire chronique ; 10% Insuffisance cardiaque chronique ; 6,8% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,4% Maladie valvulaire ; 4,1% Autres affections cardiovasculaires ; 3,4% Insuffisance cardiaque aiguë ; 0,8% Syndrome coronaire aigu ; 0,4% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Accident vasculaire cérébral aigu.

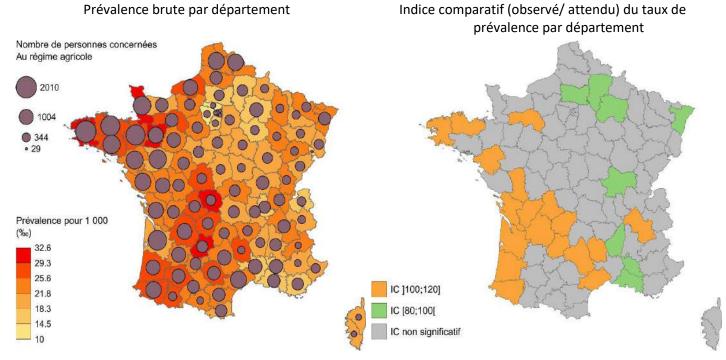
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Séquelle d'accident vasculaire cérébral (top_CvAVC_seq) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de maladies cérébrovasculaires (hémiplégies incluses), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années pour maladies cérébrovasculaires, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entrainé d'infarctus cérébral (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une maladie cérébrovasculaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR des RUM), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entrainé d'infarctus cérébral, et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie cérébrovasculaire comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entrainé d'infarctus cérébral, et sans hospitalisation en MCO pour accident vasculaire cérébral aigu l'année n.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

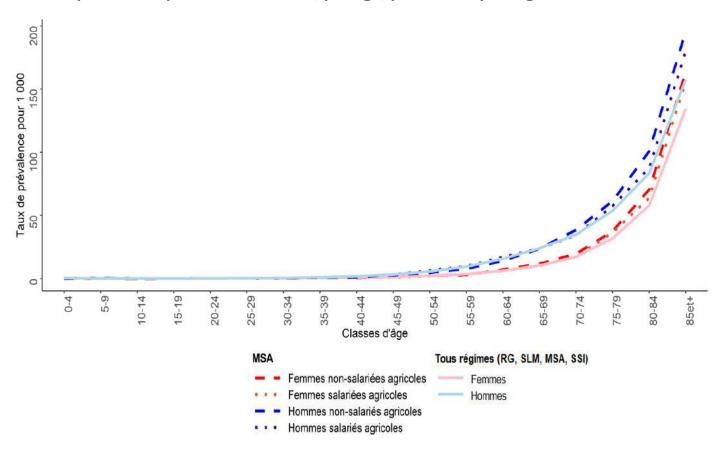
Insuffisance cardiaque

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

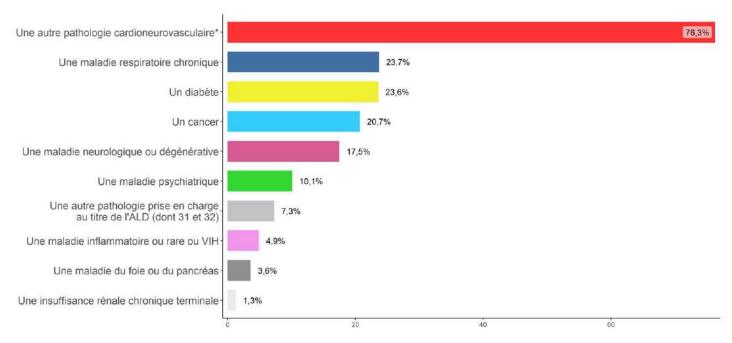
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 90 255
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,9%
- Taux de prévalence : 31,3 ‰
- Âge moyen : 84,2 ans Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,3% / 51,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 26 136

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





92,5% des assurés pris en charge pour Insuffisance cardiaque, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	66 935	119,3	***
Salariés	23 320	108,4	***

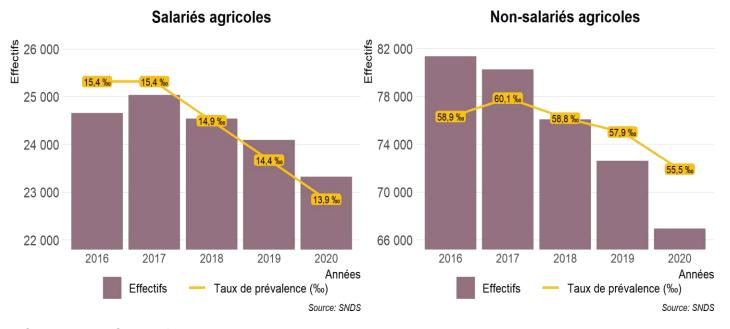
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
90 255	382 665 592€	

^{*}dont 53,8% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 27,1% Maladie coronaire chronique ; 18,1% Maladie valvulaire ; 9,8% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 9,7% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,4% Autres affections cardiovasculaires ; 2,6% Syndrome coronaire aigu ; 1,9% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,7% Embolie pulmonaire aiguë.

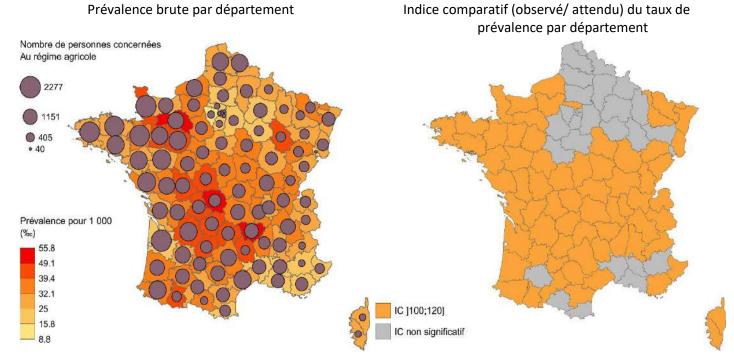
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Insuffisance cardiaque (sup_CvIC_cat) :

Personnes atteintes par une insuffisance cardiaque aiquë ou une insuffisance cardiaque chronique.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



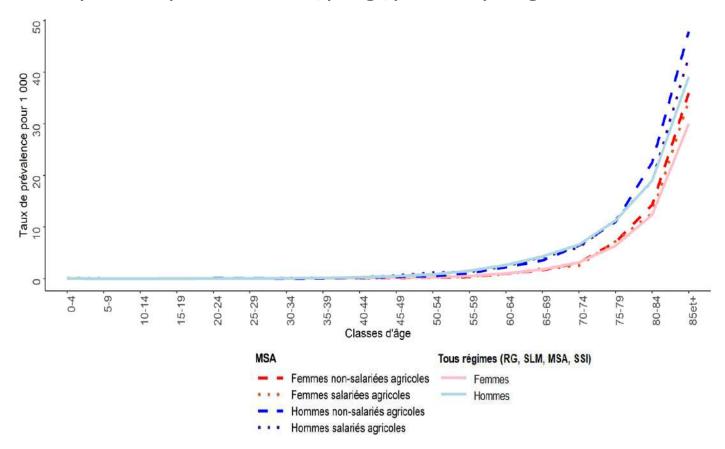
Insuffisance cardiaque aiguë

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

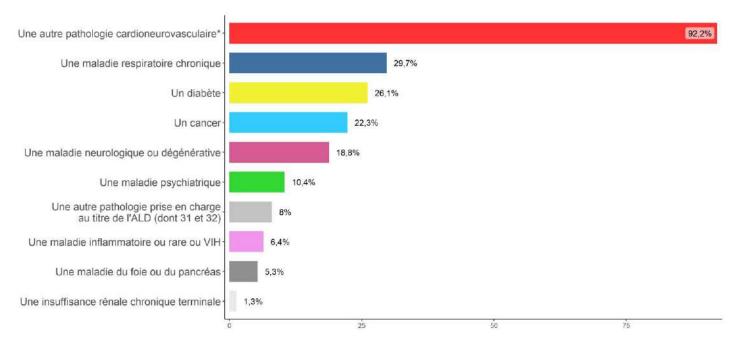
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 19 110
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 5,4%
- Taux de prévalence : 6,6 ‰
- Âge moyen: 85,4 ans Âge médian: 88 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,8% / 51,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 15 794

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





98,6% des assurés pris en charge pour Insuffisance cardiaque aiguë, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	14 429	116,0	***
Salariés	4 681	104,8	***

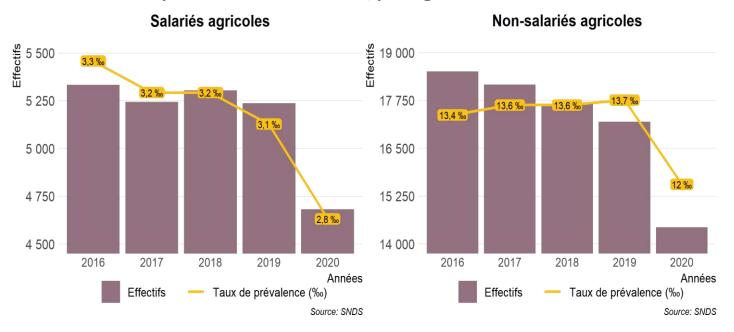
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
19 110	188 586 279€	

^{*}dont 76,2% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 36,3% Maladie coronaire chronique ; 32,7% Maladie valvulaire ; 13,1% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 11,7% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 7% Autres affections cardiovasculaires ; 3,6% Syndrome coronaire aigu ; 1,7% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,9% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Insuffisance cardiaque chronique.

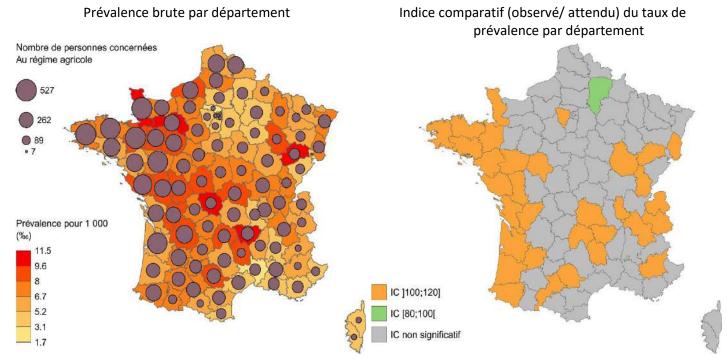
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Insuffisance cardiaque aiguë (top_CvIC_aig) :

Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) l'année n pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale), ou pour complication aigue, c'est-à-dire pour cardiopathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque ou sans précision, foie cardiaque ou ædème aigu pulmonaire (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale) avec un diagnostic associé ou diagnostic relié d'insuffisance cardiaque. L'épisode aigu d'insuffisance cardiaque prime sur l'insuffisance cardiaque chronique.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

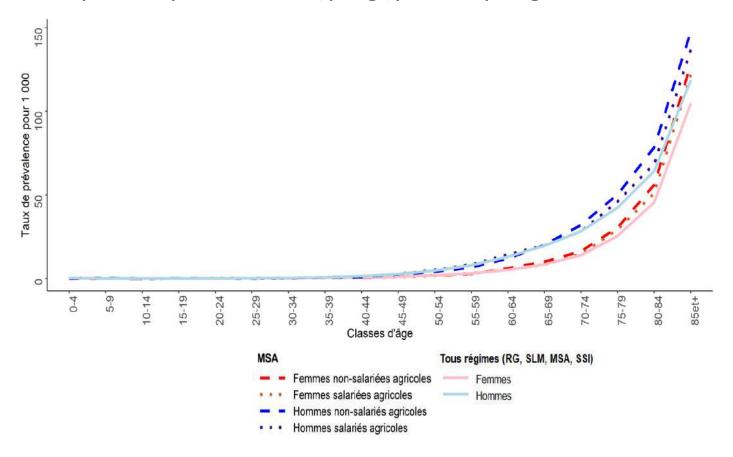
Insuffisance cardiaque chronique

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

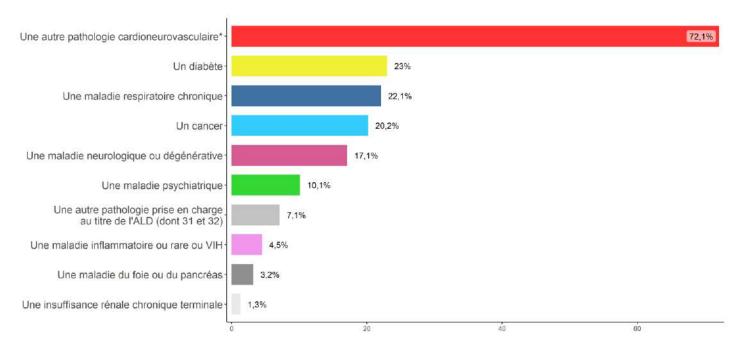
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 71 145
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,5%
- Taux de prévalence : 24,7 ‰
- Âge moyen: 83,9 ans Âge médian: 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,2% / 51,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 27 272

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





90,8% des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies .



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	52 506	120,2	***
Salariés	18 639	109,4	***

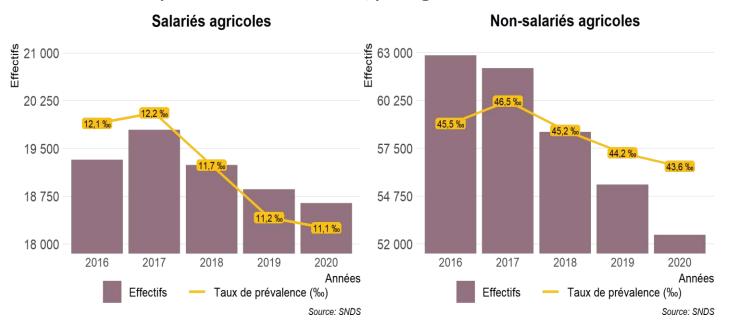
Consommants du régime agricole		
Nombre de Coût au régim consommants agricole		
71 145	194 079 314€	

^{*}dont 47,7% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 24,6% Maladie coronaire chronique ; 14,2% Maladie valvulaire ; 9,2% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,7% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,3% Autres affections cardiovasculaires ; 2,4% Syndrome coronaire aigu ; 1,9% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,7% Embolie pulmonaire aiguë ; 0% Insuffisance cardiaque aiguë.

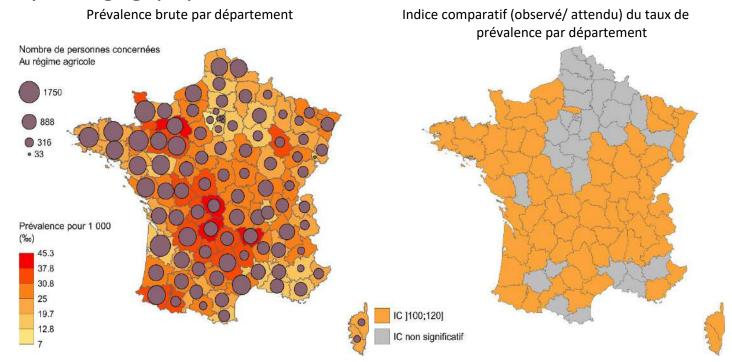
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Insuffisance cardiaque chronique (top_CvIC_chr) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'insuffisance cardiaque, cardiopathie hypertensive, ou cardionéphropathie hypertensive, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour cardiopathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, avec un diagnostic associé ou diagnostic relié d'insuffisance cardiaque, et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une IC comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une IC comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, et sans hospitalisation pour insuffisance cardiaque aigue l'année n.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



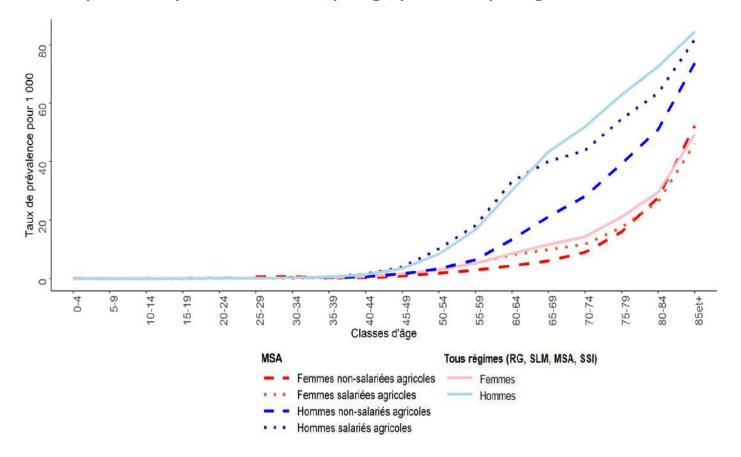
Artériopathie oblitérante du membre inférieur

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

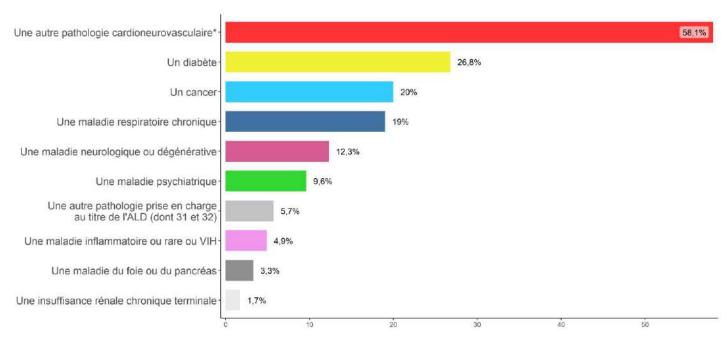
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 45 782
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 2,9%
- Taux de prévalence : 15,9 %
- Âge moyen: 79 ans Âge médian: 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 62,2% / 37,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 8 653

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





83% des assurés pris en charge pour *Artériopathie oblitérante du membre inférieur*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	27 636	77,4	***
Salariés	18 146	94,0	***

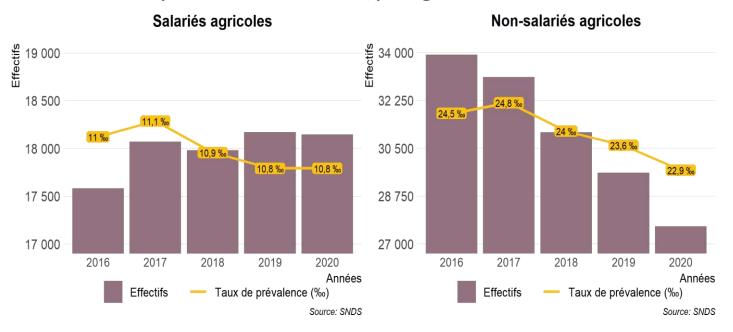
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
45 782	137 975 093€	

^{*}dont 28,2% Maladie coronaire chronique ; 25,9% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 13,6% Insuffisance cardiaque chronique ; 9,7% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,7% Maladie valvulaire ; 5,9% Autres affections cardiovasculaires ; 5,5% Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,7% Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,5% Syndrome coronaire aigu ; 0,5% Embolie pulmonaire aiguë.

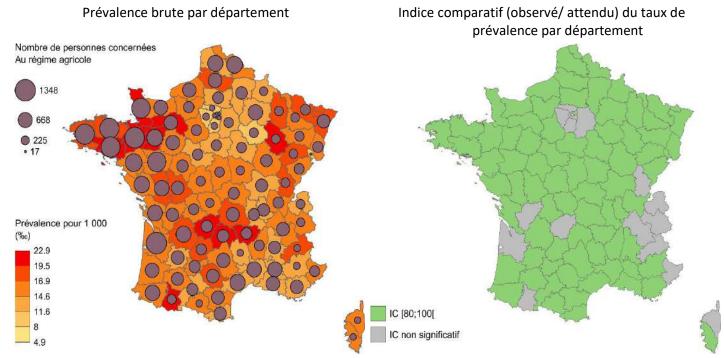
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Artériopathie oblitérante du membre inférieur (top CvAOMI ind):

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'athérosclérose des artères distales ou autres maladies vasculaires périphériques, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie durant au moins une des 5 dernières années pour athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale (RUM) ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec l'un de ces diagnostics comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DR d'un des RUM), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



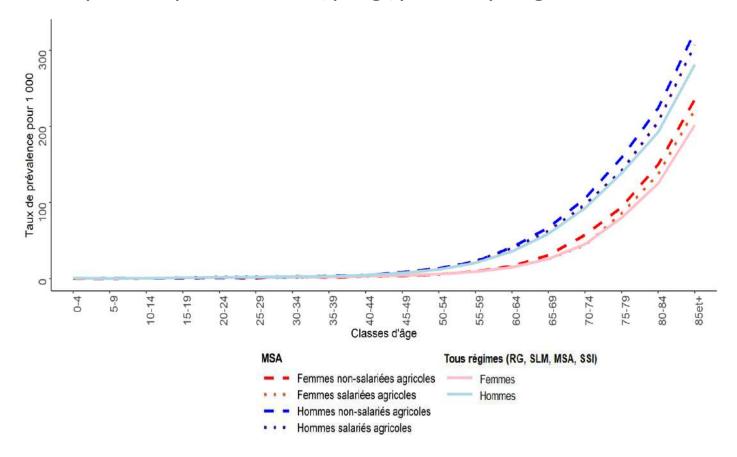
Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

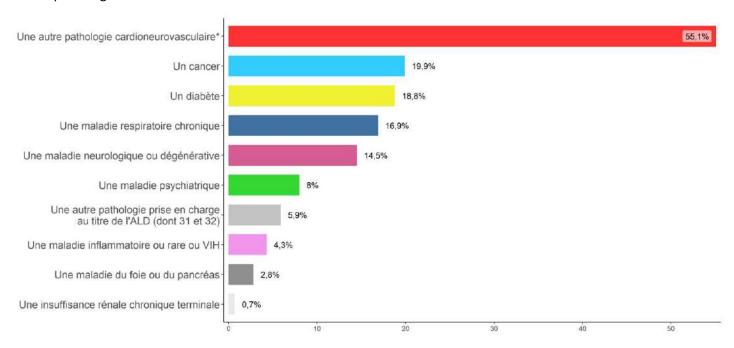
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 171 161
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,7%
- Taux de prévalence : 59,3 ‰
- Âge moyen : 81,4 ans Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,8% / 46,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 42 094

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





79,2% des assurés pris en charge pour *Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	122 245	116,1	***
Salariés	48 916	106,4	***

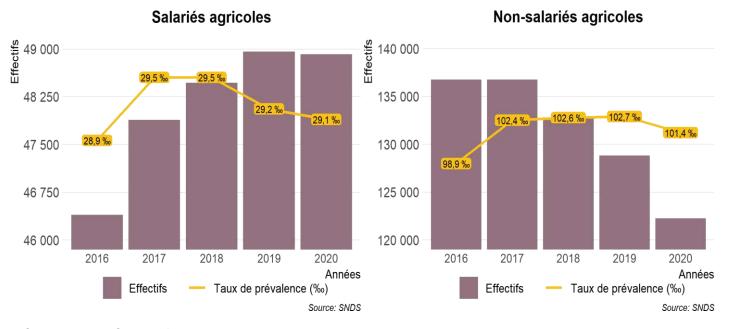
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
171 161	303 050 356€	

^{*}dont 19,8% Insuffisance cardiaque chronique ; 19,5% Maladie coronaire chronique ; 12,2% Maladie valvulaire ; 10% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,5% Insuffisance cardiaque aiguë ; 6,9% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 5% Autres affections cardiovasculaires ; 2,5% Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,6% Syndrome coronaire aigu ; 0,6% Embolie pulmonaire aiguë.

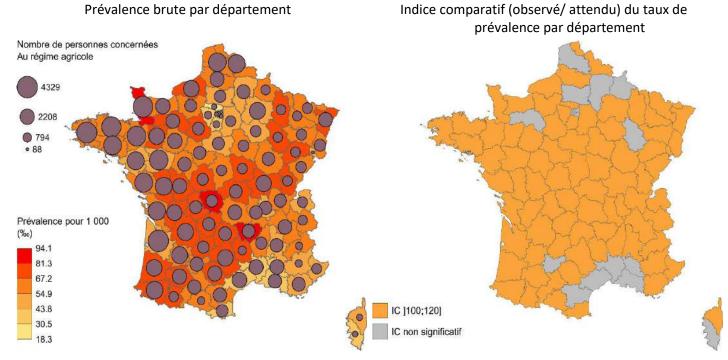
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque (top_CvTrRyC_ind) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour les mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

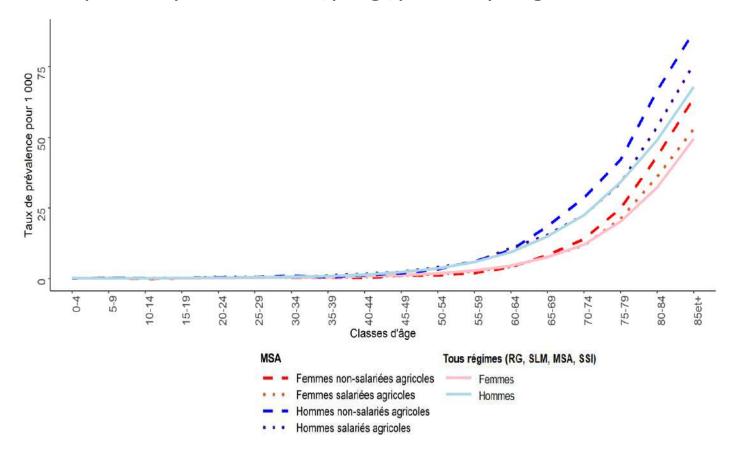
Maladie valvulaire

Au régime agricole en 2020

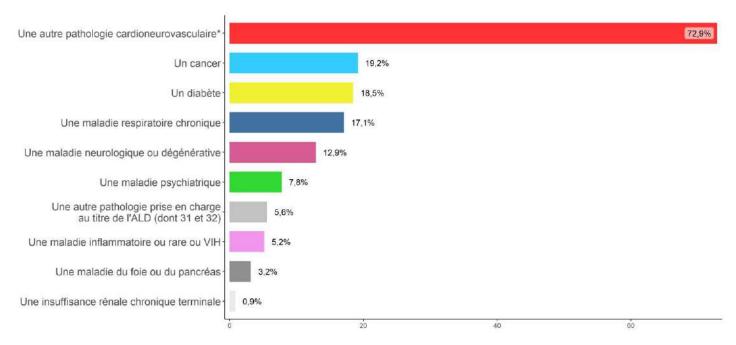
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 45 801
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 2,8%
- Taux de prévalence : 15,9 ‰
- Âge moyen: 81,3 ans Âge médian: 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,6% / 46,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 13 309

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



86,3% des assurés pris en charge pour Maladie valvulaire, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	33 409	126,9	***
Salariés	12 392	105,5	***

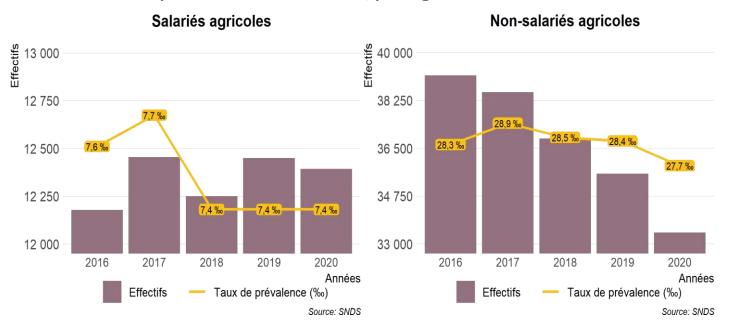
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
45 801	143 695 005€	

^{*}dont 45,4% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 27,5% Maladie coronaire chronique ; 22% Insuffisance cardiaque chronique ; 13,7% Insuffisance cardiaque aiguë ; 9,1% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,7% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 7% Autres affections cardiovasculaires ; 2,6% Syndrome coronaire aigu ; 2,4% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,6% Embolie pulmonaire aiguë.

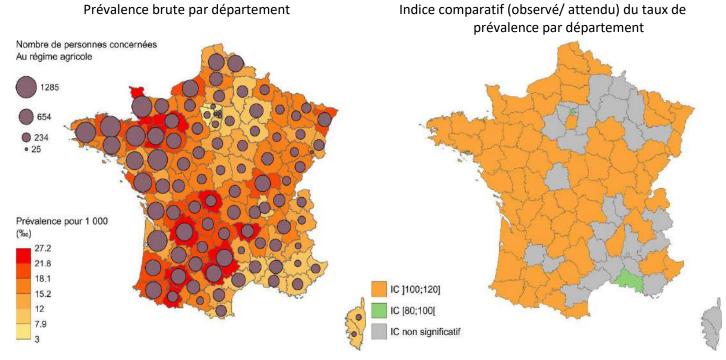
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladie valvulaire (top_CvValve_ind) :

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de maladie valvulaire (à l'exclusion des affections congénitales) au cours de l'année n, et/ou personnes hospitalisées durant au moins une des 5 dernières années pour les mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées l'année n pour tout autre motif avec une maladie valvulaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie valvulaire comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



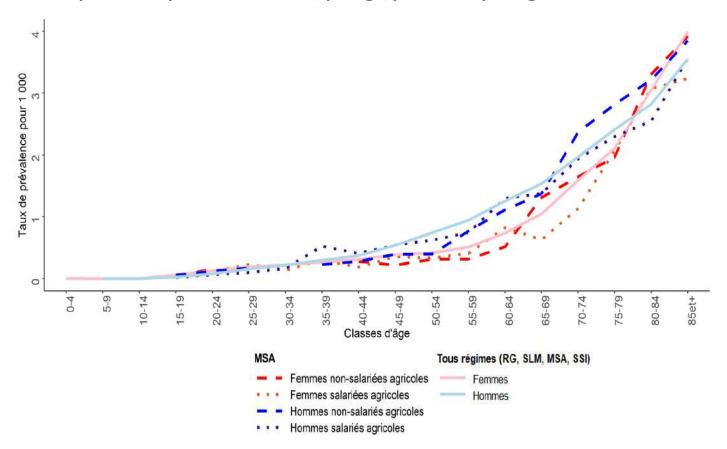
Embolie pulmonaire aiguë

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

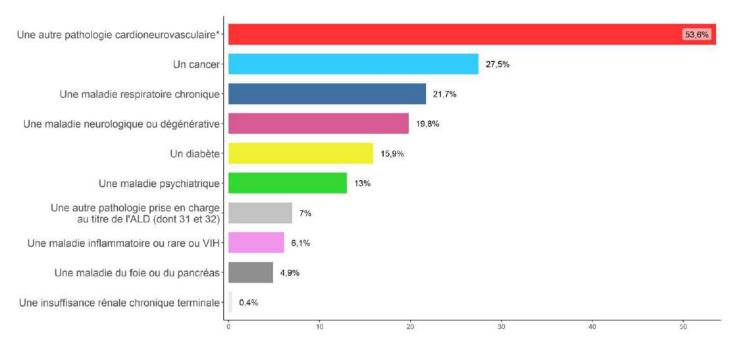
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 3 272
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,2%
- Taux de prévalence : 1,1 ‰
- Âge moyen: 76,7 ans Âge médian: 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 50,2% / 49,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 3 214

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





84,4% des assurés pris en charge pour Embolie pulmonaire aiguë, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	2 175	101,2	Non significatif
Salariés	1 097	91,0	***

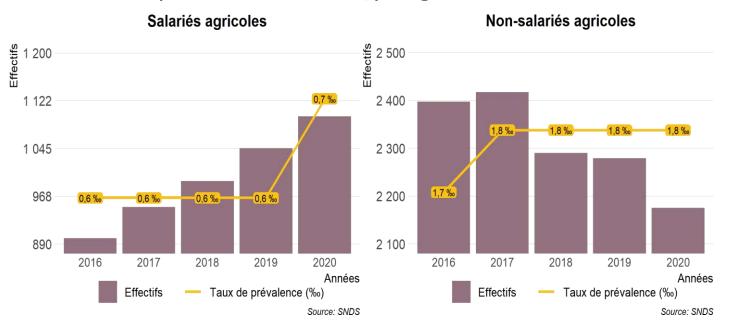
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
3 272	20 046 857€	

^{*}dont 28,9% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque; 14,9% Insuffisance cardiaque chronique; 12,5% Maladie coronaire chronique; 9% Maladie valvulaire; 8,7% Séquelle d'accident vasculaire cérébral; 6,9% Artériopathie oblitérante du membre inférieur; 5,5% Insuffisance cardiaque aiguë; 4,3% Autres affections cardiovasculaires; 2% Accident vasculaire cérébral aigu; 0,8% Syndrome coronaire aigu.

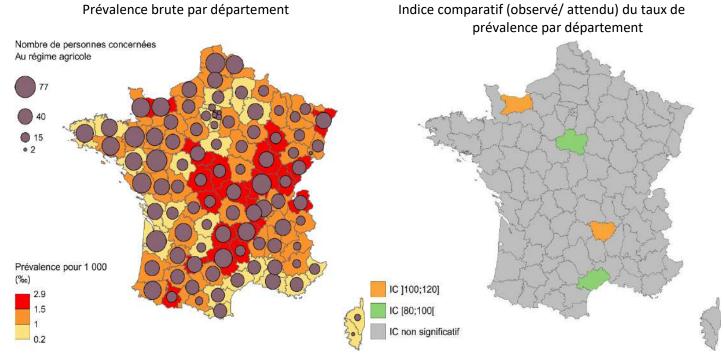
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Embolie pulmonaire aiguë (top_CvEmbol_aig) :

Personnes hospitalisées durant l'année n pour une embolie pulmonaire (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



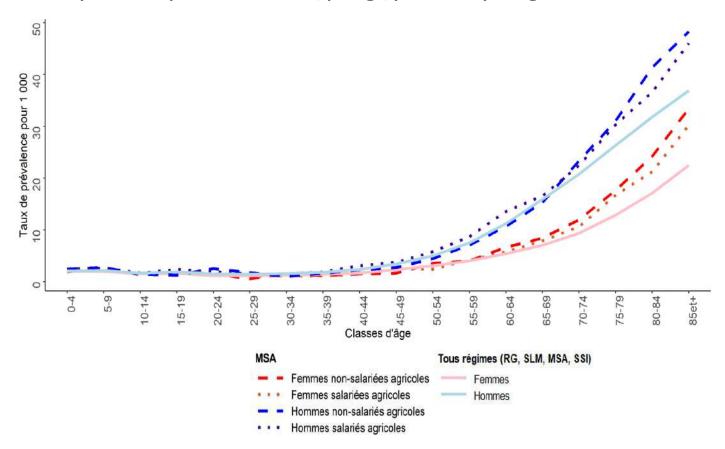
Autres affections cardiovasculaires

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

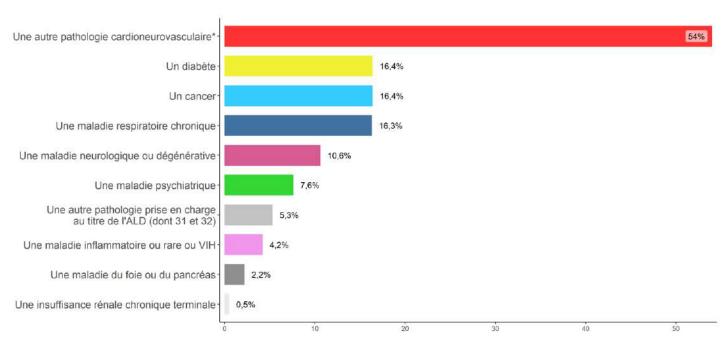
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 33 167
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 1,9%
- Taux de prévalence : 11,5 ‰
- Âge moyen : 75,2 ans Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,1% / 41,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 2 991

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





77% des assurés pris en charge pour Autres affections cardiovasculaires, sont atteints d'au moins une de ces pathologies



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	21 264	127,0	***
Salariés	11 903	114,5	***

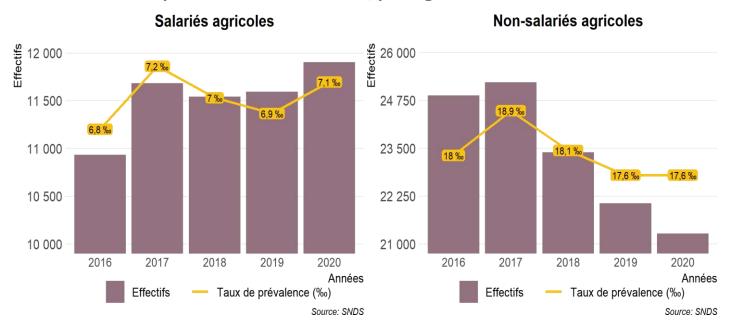
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
33 167	63 785 646€	

^{*}dont 26,1% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 15,6% Maladie coronaire chronique ; 13,4% Insuffisance cardiaque chronique ; 9,6% Maladie valvulaire ; 8,2% Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,1% Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 4,1% Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,1% Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,6% Syndrome coronaire aigu ; 0,4% Embolie pulmonaire aiguë.

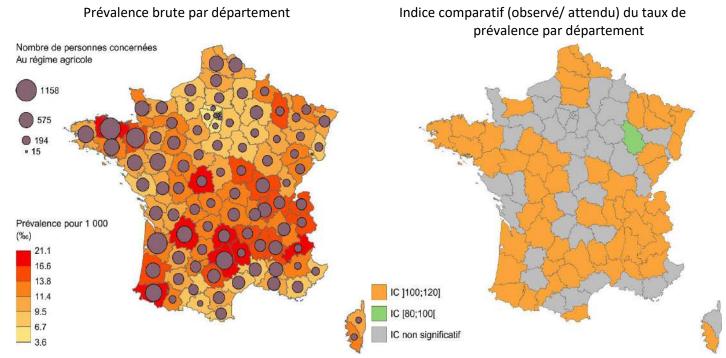
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections cardiovasculaires (top_CvAutre_ind):

Personnes bénéficiaires d'une affection de longue durée avec codes CIM-10 de rhumatisme articulaire aigu, avec atteinte cardiaque ; autres cardiopathies rhumatismales ; autres affections cardiopulmonaires ; autres maladies des vaisseaux pulmonaires ; péricardite aiguë ; autres maladies du péricarde ; péricardite au cours de maladies classées ailleurs ; endocardite aiquë et subaiquë ; myocardite aiquë ; myocardite au cours de maladies classées ailleurs ; cardiomyopathie ; cardiomyopathie au cours de maladies classées ailleurs ; complications de cardiopathies et maladies cardiaques mal définies ; autres cardiopathies au cours de maladies classées ailleurs ; anévrisme aortique et dissection ; autres anévrismes ; autres atteintes des artères et artérioles ; maladies des capillaires ; atteintes des artères, artérioles et capillaires au cours de maladies classées ailleurs ; phlébite et thrombophlébite ; occlusion et sténose des artères précérébrales, n'entraînant pas un infarctus cérébral) ; occlusion et sténose des artères cérébrales, n'entraînant pas un infarctus cérébral ; thrombose de la veine porte ; autres embolies et thromboses veineuses ; varices des membres inférieurs ; autres atteintes veineuses ; hypotension ; troubles autres et non précisés de l'appareil circulatoire ; affections cardio-vasculaires survenant pendant la période périnatale ; malformations congénitales des cavités et des orifices cardiaques ; malformations congénitales des cloisons cardiaques ; malformations congénitales de la valve pulmonaire et de la valvule tricuspide ; malformations congénitales des valvules aortique et mitrale ; autres malformations congénitales cardiaques ; malformations congénitales des gros vaisseaux ; malformations congénitales des grandes veines ; autres malformations congénitales de l'appareil circulatoire périphérique ; autres malformations congénitales de l'appareil circulatoire; complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires; présence d'implants et de greffes cardiaques et vasculaires, y compris les affections valvulaires congénitales et les troubles vasculaires de l'intestin.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

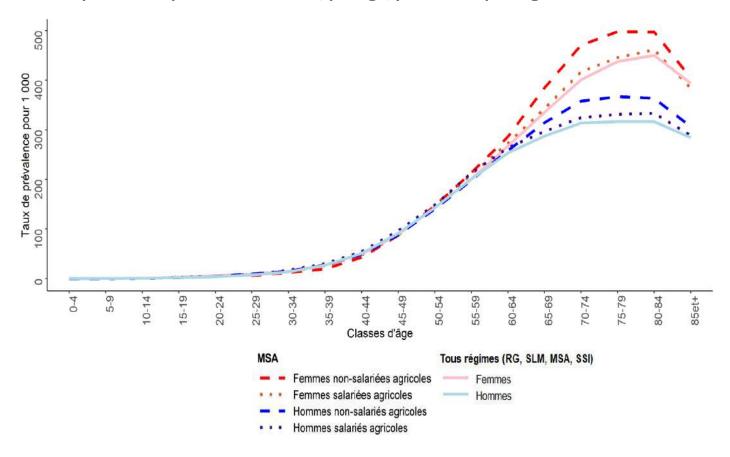
Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 539 503
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,6%
- Taux de prévalence : 186,9 ‰
- Âge moyen: 72,4 ans Âge médian: 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,3% / 54,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 50 773

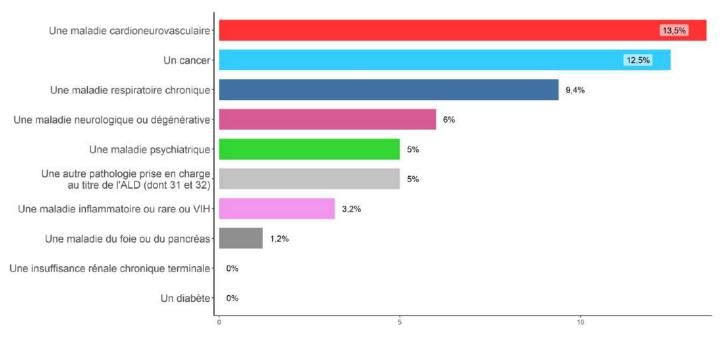
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

41,5% des assurés pris en charge pour *Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

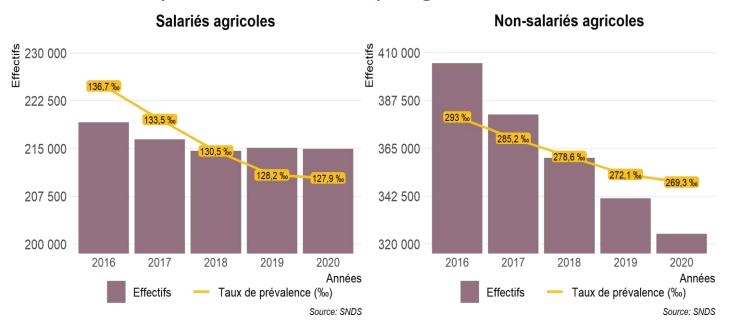
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	324 610	108,3	***
Salariés	214 893	103,0	***

Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
539 503	431 660 341€

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département Nombre de personnes concernées Au régime agricole 14100 2552 · 269 Prévalence pour 1 000 (%c) 257.6 221.9 198.7 IC [100;120] 169.2 148.4 IC [80;100] 122.5 IC non significatif 95.9

Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Traitements du risque vasculaire (hors pathologies) (sup_FRV_cat) :

Personnes retrouvées avec un traitement antihypertenseurs (hors pathologies), et/ou un traitements hypolipémiants (hors pathologies) mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



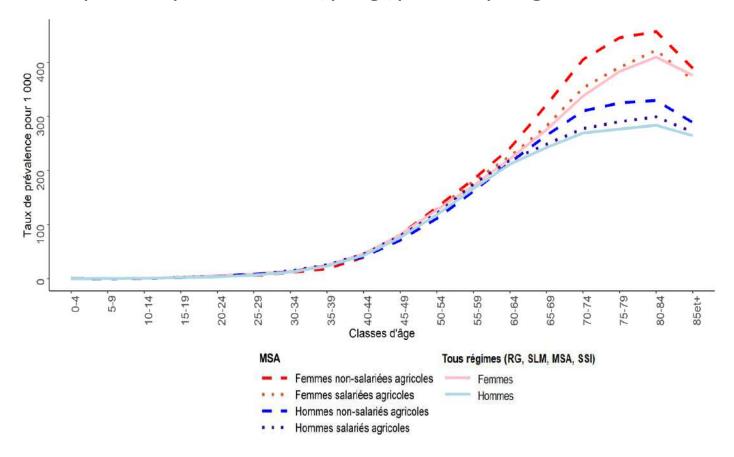
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 475 719
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 3,1%
- Taux de prévalence : 164,8 ‰
- Âge moyen: 73 ans Âge médian: 74 ans
- Répartition hommes/femmes: 44,3% / 55,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 45 822

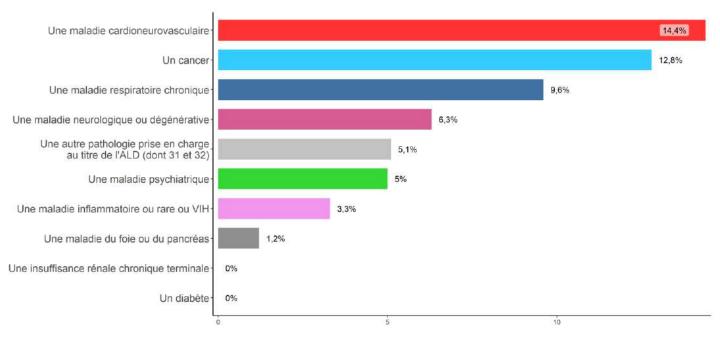
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

57,9% des assurés pris en charge pour *Traitements antihypertenseurs* (hors pathologies), sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

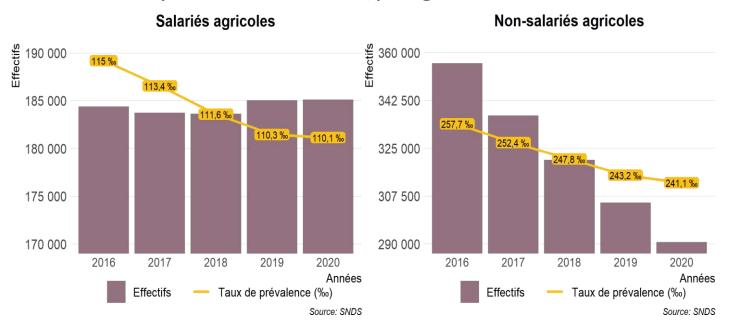
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	290 618	109,1	***
Salariés	185 101	102,7	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
475 719	331 008 965€	

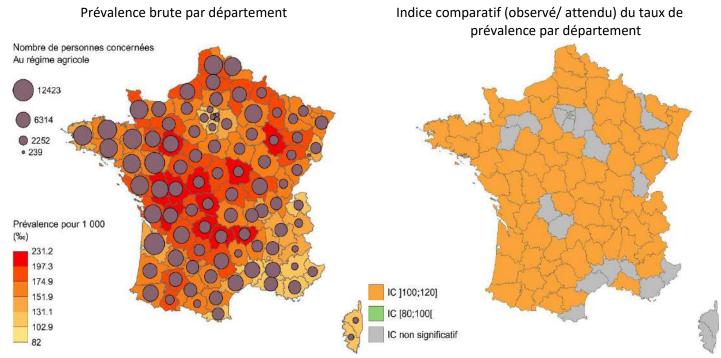
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) (top_FAntiHTA_med):

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques dans l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète. La liste comprend l'ensemble des médicaments ayant une indication thérapeutique remboursable dans le traitement de l'hypertension artérielle. Sont exclus les médicaments à action antihypertensive des codes de la classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC) commençant par CO2, CO7, CO8, CO9 n'ayant pas d'indication, selon l'autorisation de mise sur le marché, dans le traitement de l'hypertension artérielle.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



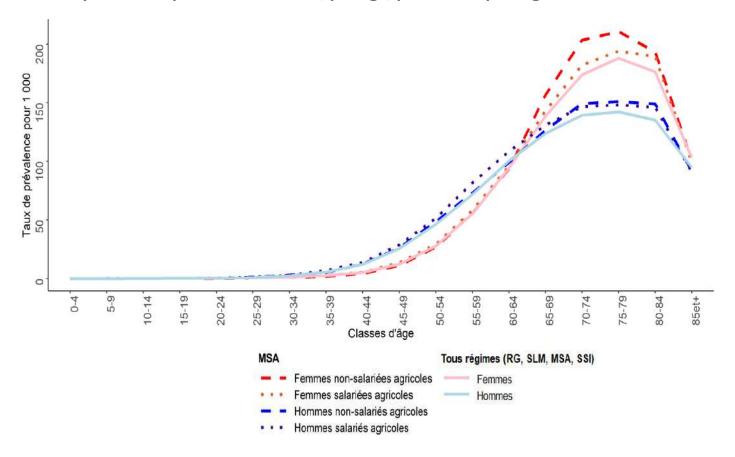
Traitements hypolipémiants (hors pathologies)

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 193 056
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 6,5%
- Taux de prévalence : 66,9 ‰
- Âge moyen: 72,4 ans Âge médian: 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,5% / 51,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 21 022

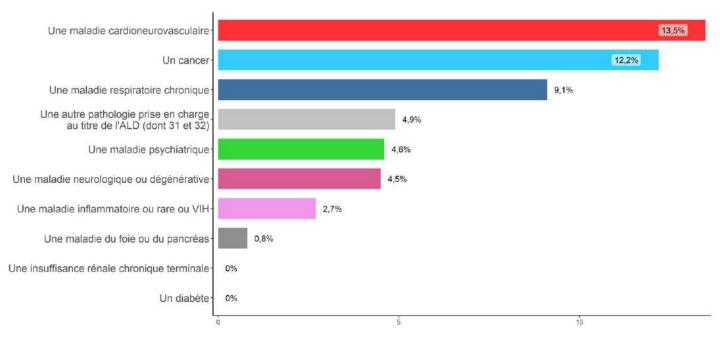
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

77,8% des assurés pris en charge pour *Traitements hypolipémiants (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

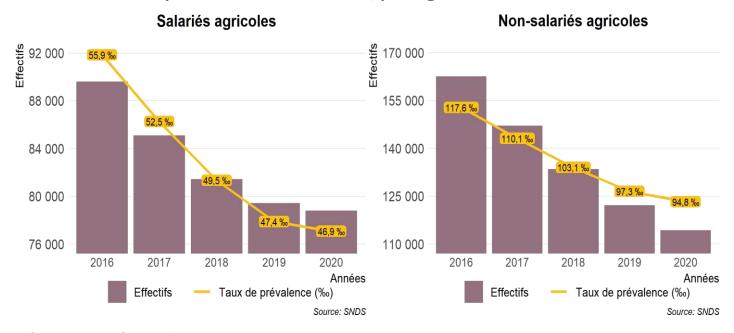
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	114 266	105,3	***
Salariés	78 790	105,5	***

Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
193 056	100 651 376€

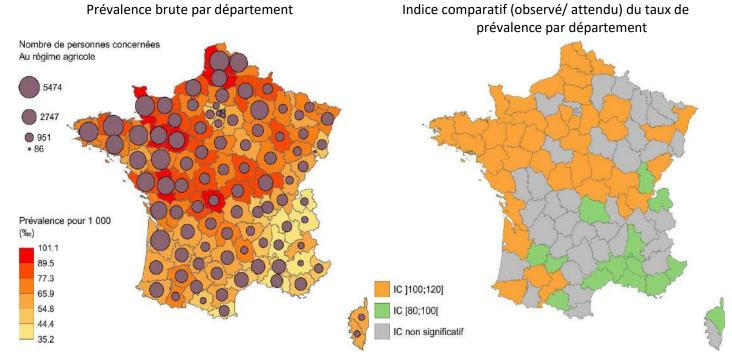
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Traitements hypolipémiants (hors pathologies) (top_FHypoLi_med):

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques dans l'année (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

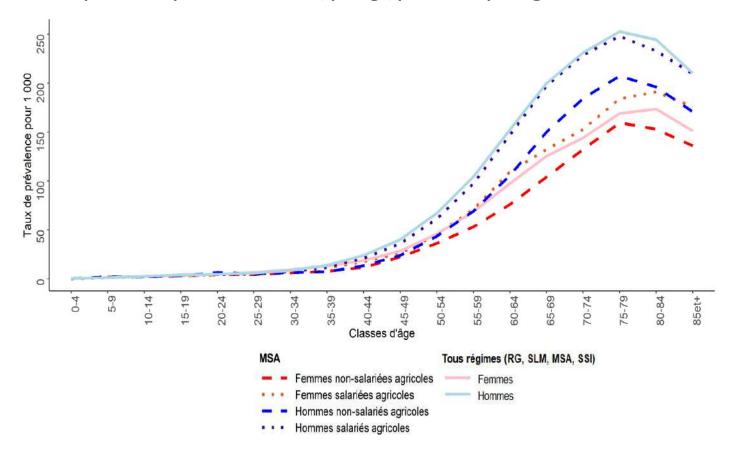
Diabète

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 230 480
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,2%
- Taux de prévalence : 79,9 ‰
- Âge moyen: 72,7 ans Âge médian: 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,6% / 43,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 16 205

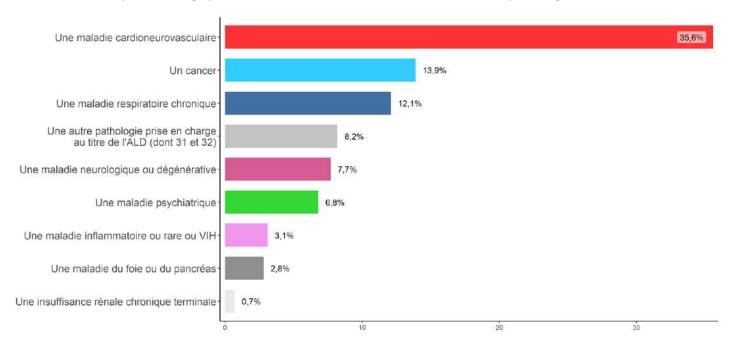
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,3% des assurés pris en charge pour Diabète, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

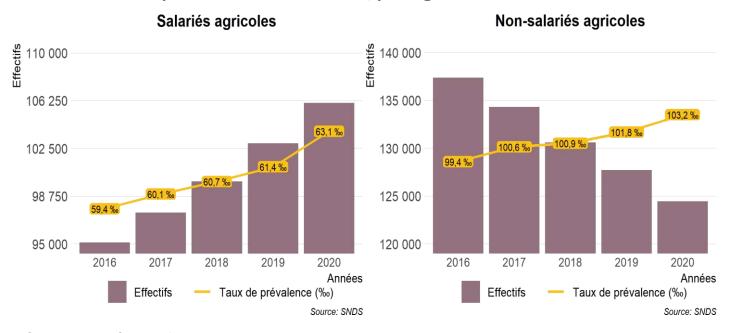
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	124 422	81,9	***
Salariés	106 058	100,0	Non significatif

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
230 480	599 221 349€	

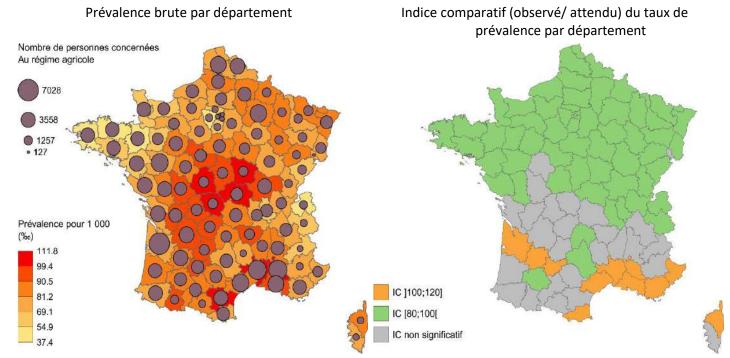
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Diabète (top_FDiabet_ind) :

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou injectables (insuline ou agoniste GLP-1) (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n et/ou au cours de l'année n-1, et/ou personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de diabète et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) au cours des années n à n-1 avec codes CIM10 de diabète (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO au cours des années n à n-1 pour une complication du diabète (diagnostic principal ou relié) avec un code CIM10 de diabète en diagnostic associé, ou en diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



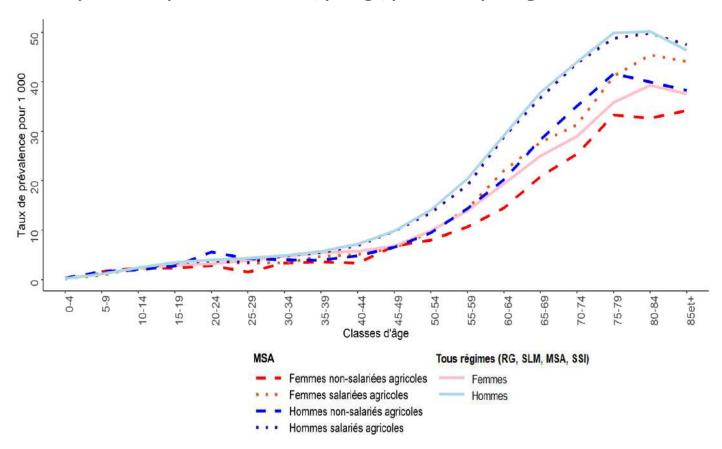
Diabète insulino-traité

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 51 028
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,1%
- Taux de prévalence : 17,7 ‰
- Âge moyen: 71,1 ans Âge médian: 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,8% / 45,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 7 653

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



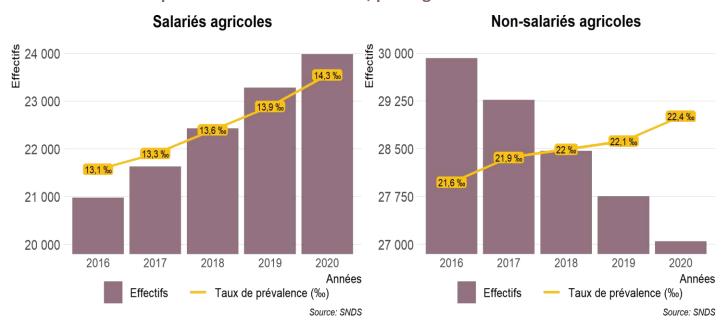


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	27 047	82,3	***
Salariés	23 981	101,6	**

Source: SNDS

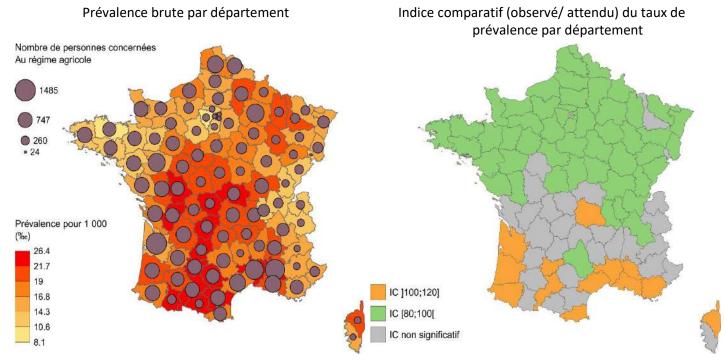
Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Diabète insulino-traité (sup_FInsul_ind) :

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'insuline dans l'année.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

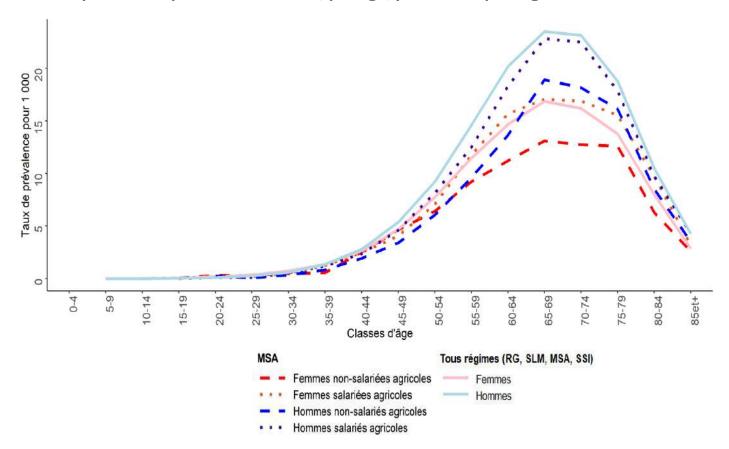
Diabète traité par agoniste du glp-1

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 19 247
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 25,1%
- Taux de prévalence : 6,7 ‰
- Âge moyen: 66,7 ans Âge médian: 67 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,6% / 40,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 5 067

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



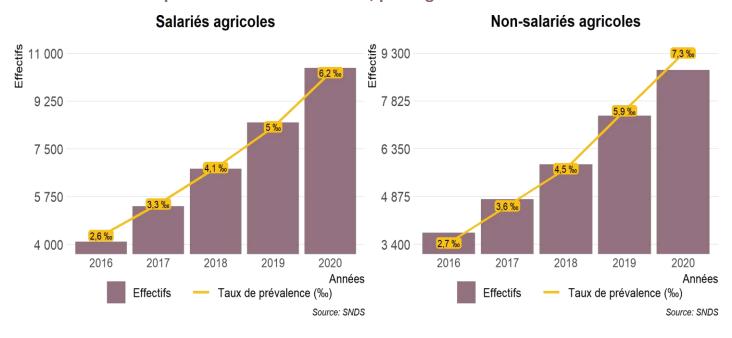


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	8 782	78,0	***
Salariés	10 465	96,3	***

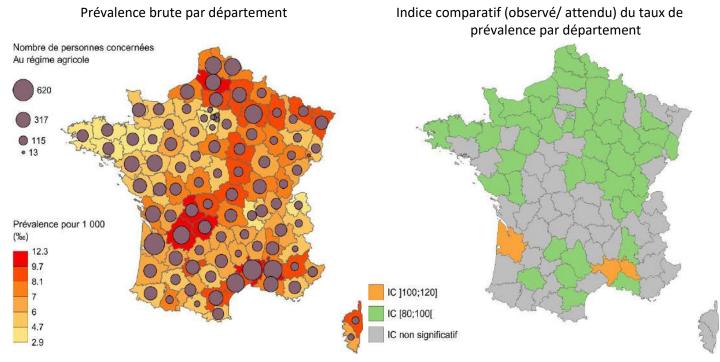
Source: SNDS

Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Diabète traité par agoniste du glp-1 (sup_FAGLP1_ind) :

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances d'agoniste du GLP-1 dans l'année.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

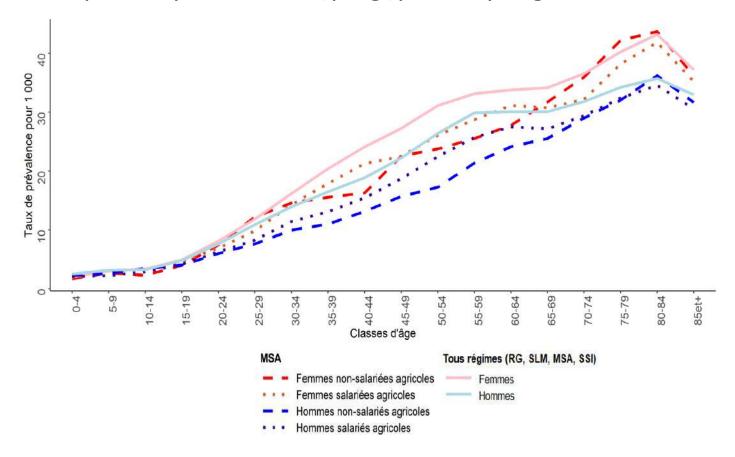
Maladies inflammatoires ou rares ou vih ou sida

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 61 492
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,7%
- Taux de prévalence : 21,3 ‰
- Âge moyen : 65,3 ans Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes/femmes: 47,1% / 52,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 9 059

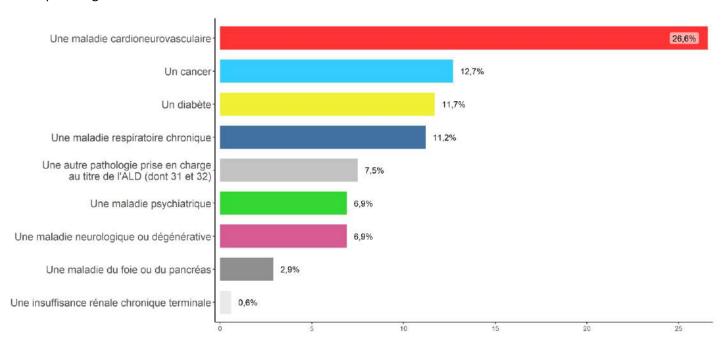
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

53,5% des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires ou rares ou VIH ou SIDA*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

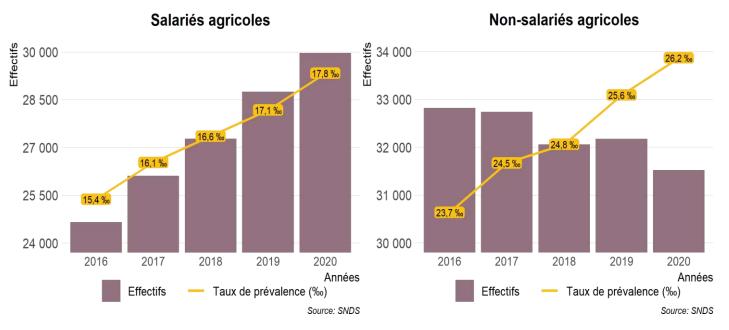
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	31 523	90,2	***
Salariés	29 969	88,3	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
61 492	309 366 069€	

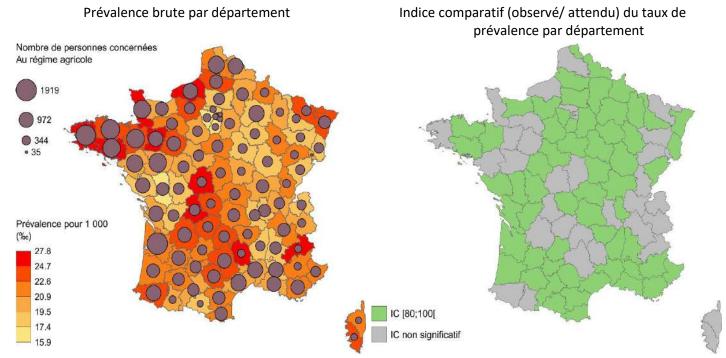
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies inflammatoires ou rares ou vih ou sida (sup_InfRarVIH_cat):

Ensemble des patients atteints par une des pathologies suivantes : maladies inflammatoires chroniques (maladies inflammatoires chroniques intestinales, polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées, autres maladies inflammatoires chroniques) maladies rares (mucoviscidose, maladie métaboliques héréditaires ou amylose, hémophilie ou troubles de l'hémostase graves), VIH ou SIDA.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



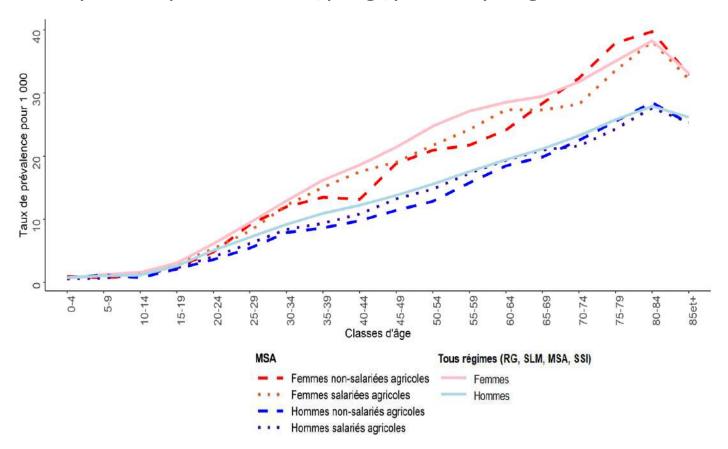
Maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 49 885
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1%
- Taux de prévalence : 17,3 ‰
- Âge moyen : 66,7 ans Âge médian : 70 ans
- Répartition hommes/femmes: 43,1% / 56,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 7 091

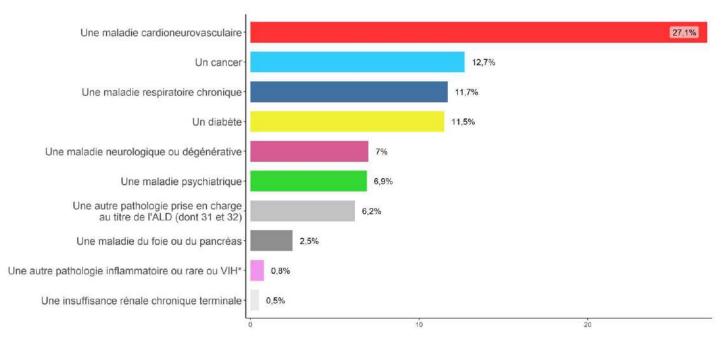
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

53,2% des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	26 423	96,2	***
Salariés	23 462	93,4	***

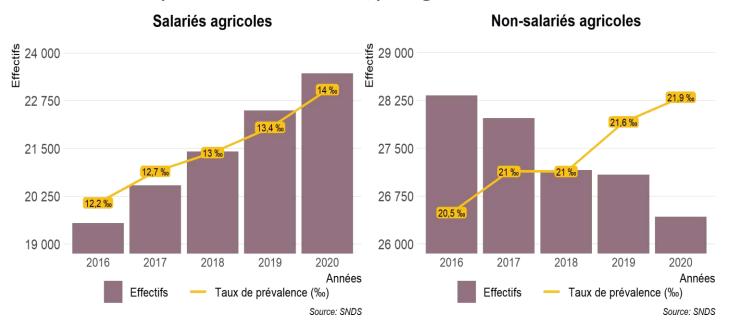
Consommants du régime agricole				
Nombre de consommants	Coût au régime agricole			
49 885	198 744 573€			

^{*}dont 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,2% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,1% VIH ou SIDA ; 0% Mucoviscidose.

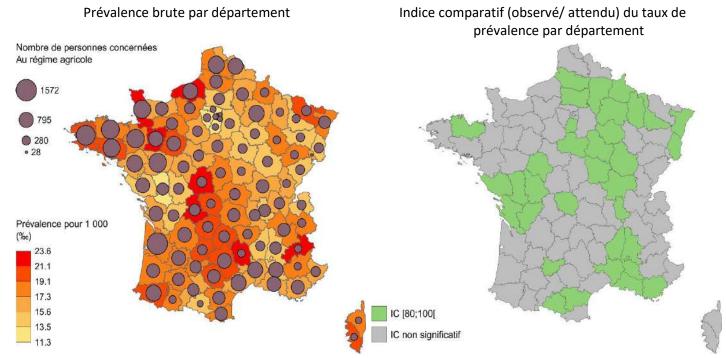
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies inflammatoires chroniques (sup Inflam cat):

Personnes atteintes d'une maladie inflammatoire chronique intestinale, d'une polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, d'une spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ou d'une autre maladie inflammatoire chronique.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

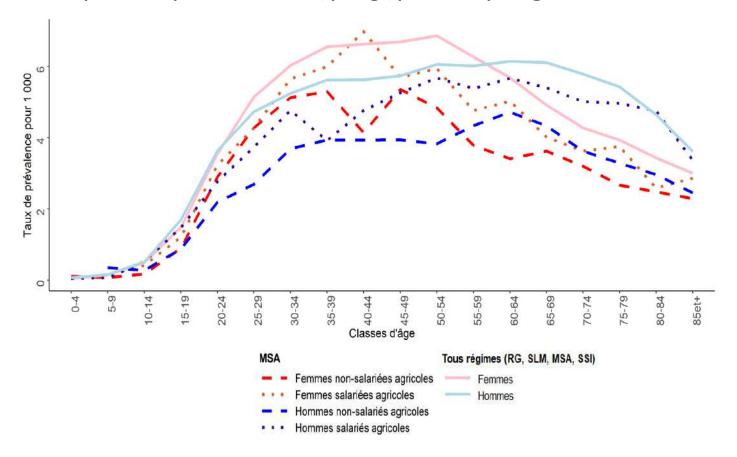
Maladies inflammatoires chroniques intestinales

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 10 140
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 1,8%
- Taux de prévalence : 3,5 ‰
- Âge moyen: 55,4 ans Âge médian: 56 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,4% / 44,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 1 558

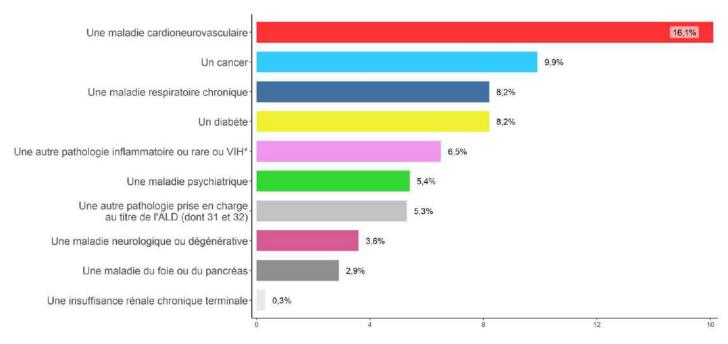
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

43,2% des assurés pris en charge pour *Maladies inflammatoires chroniques intestinales*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régin	ne	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-sal	ariés	3 682	69,4	***
Salari	és	6 458	87,7	***

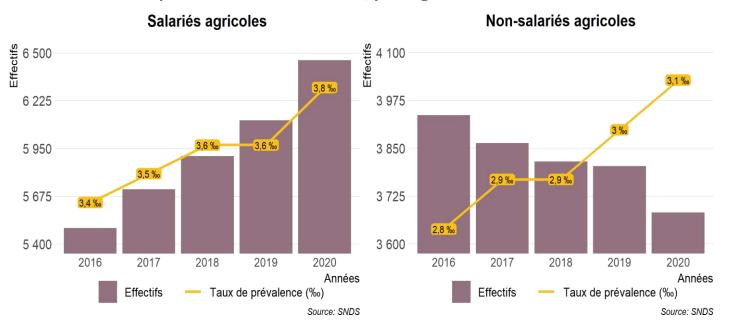
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
10 140	45 136 599€	

^{*}dont 4,1% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 1,4% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 0,9% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,3% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,2% VIH ou SIDA ; 0,1% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0% Mucoviscidose.

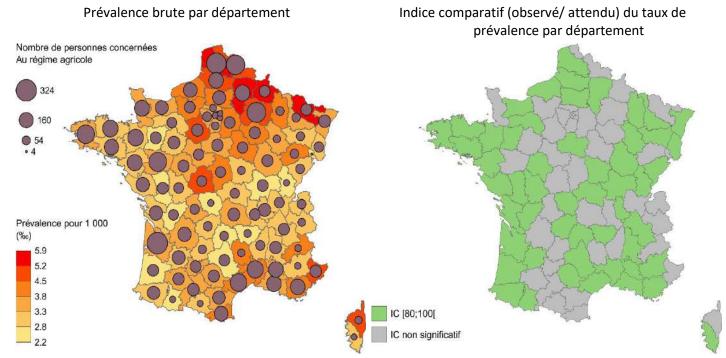
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies inflammatoires chroniques intestinales (top IRCrRCH ind):

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie inflammatoire chronique intestinale (maladie de Crohn, arthropathie au cours de la maladie de Crohn, recto-colite hémorragique ou arthropathie au cours de colite ulcéreuse), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une maladie inflammatoire chronique intestinale comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie inflammatoire chronique intestinale comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



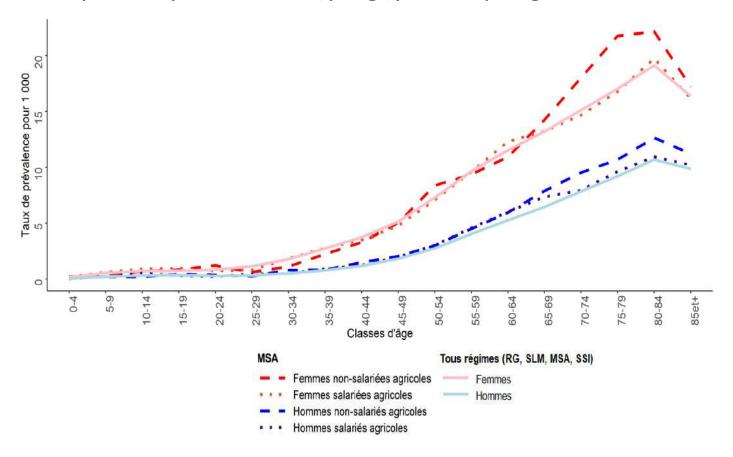
Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 19 622
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,2%
- Taux de prévalence : 6,8 ‰
- Âge moyen: 72,3 ans Âge médian: 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 34,4% / 65,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 2 487

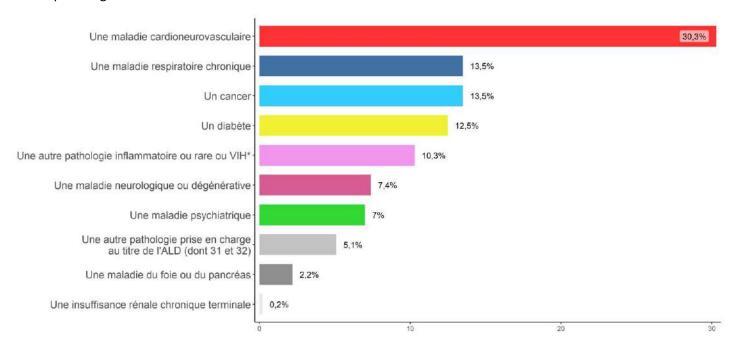
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,4% des assurés pris en charge pour *Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	11 964	112,5	***
Salariés	7 658	102,6	**

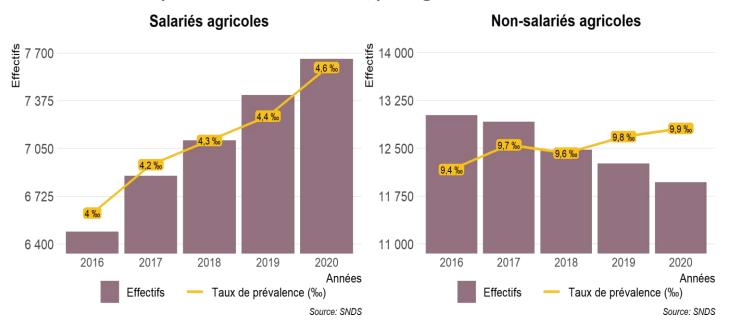
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
19 622	72 850 211€	

^{*}dont 5,9% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 3,5% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0,7% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,1% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,1% VIH ou SIDA ; 0% Mucoviscidose.

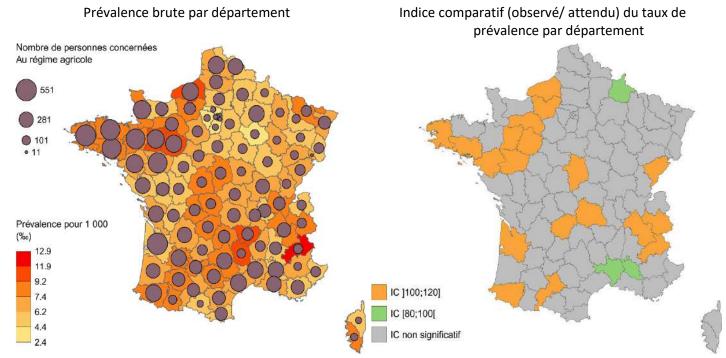
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées (top_IRPolyA_ind):

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 d'arthrite rhumatoïde, ou arthrite juvénile, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



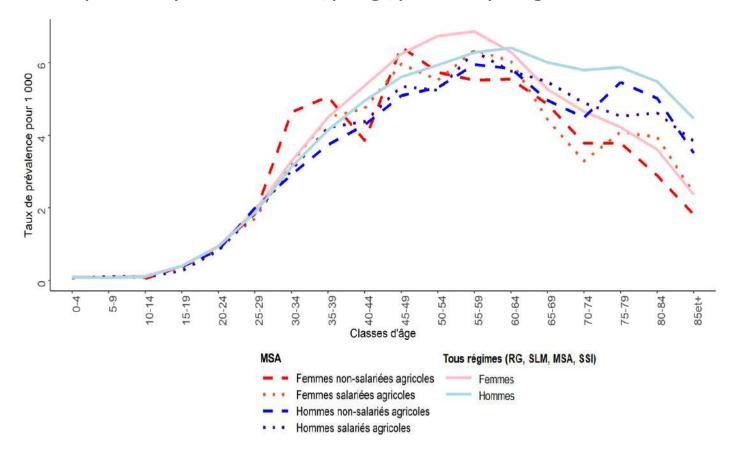
Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 10 090
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 4,1%
- Taux de prévalence : 3,5 ‰
- Âge moyen: 59,4 ans Âge médian: 60 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,6% / 42,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 1 498

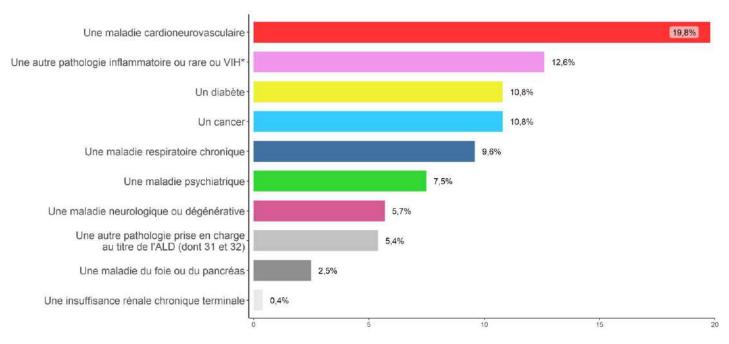
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

51,5% des assurés pris en charge pour *Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	4 444	86,4	***
Salariés	5 646	91,3	***

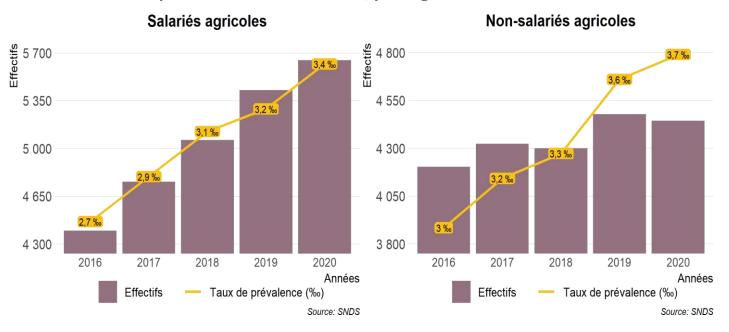
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
10 090	48 691 605€	

^{*}dont 6,8% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 4,1% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 1,8% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,1% VIH ou SIDA ; 0,1% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0% Mucoviscidose.

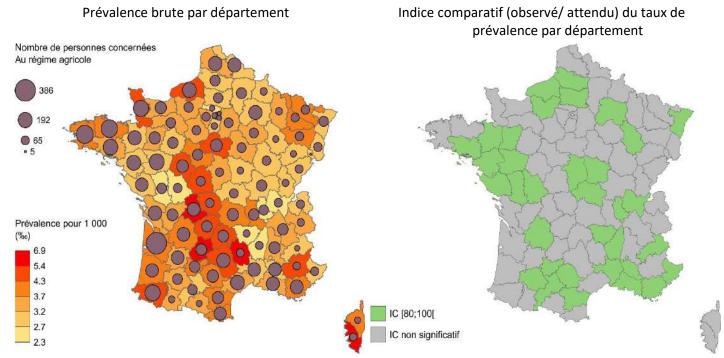
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées (top_IRSponA_ind):

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de spondylarthrite ankylosante (juvénile ou non) ou arthropathie psoriasique ou entéropathique, ou autres spondylopathies inflammatoire, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec l'un de ces diagnostics comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



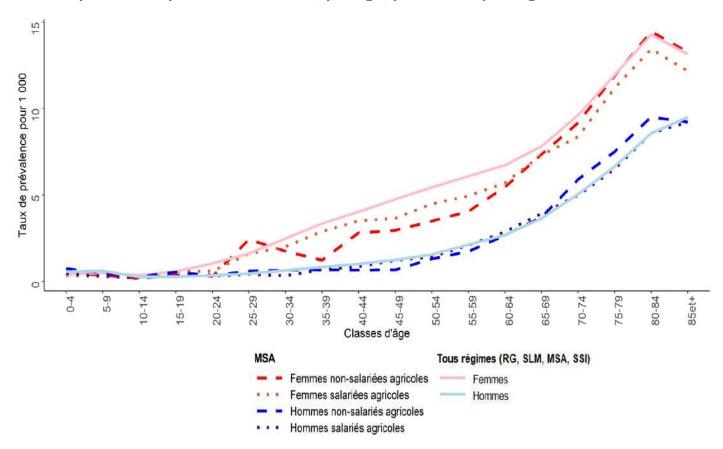
Autres maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 12 628
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : 0,8%
- Taux de prévalence : 4,4 ‰
- Âge moyen: 73,1 ans Âge médian: 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 34,3% / 65,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 2 444

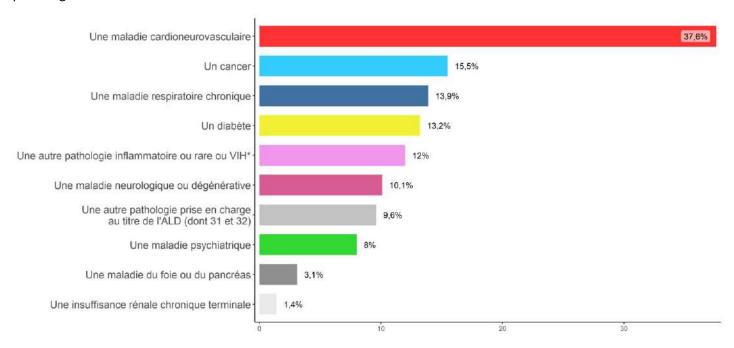
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,3% des assurés pris en charge pour *Autres maladies inflammatoires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	7 699	98,1	*
Salariés	4 929	90,4	***

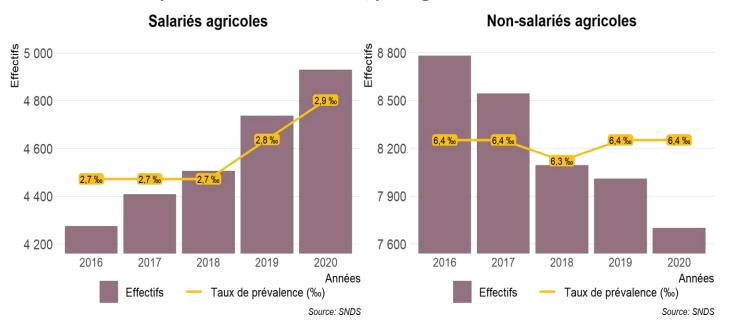
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
12 628	32 066 157€	

^{*}dont 9,2% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 1,4% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0,7% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,6% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,6% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,1% VIH ou SIDA ; 0% Mucoviscidose.

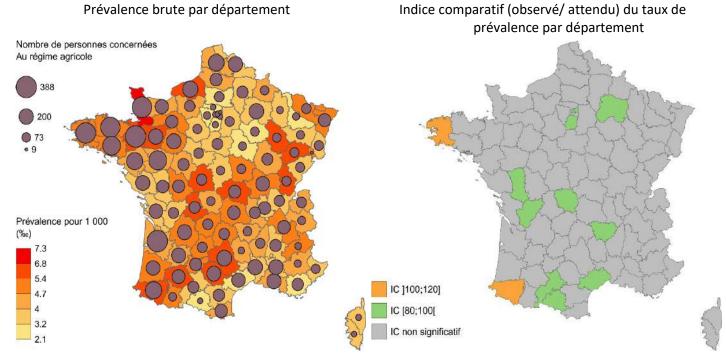
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres maladies inflammatoires chroniques (top_IRautre_ind):

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de lupus érythémateux, autres affections localisées du tissu conjonctif, périartérite noueuse ou affections apparentées, autres vasculopathies nécrosantes et lupus érythémateux disséminé, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une autre maladie inflammatoire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



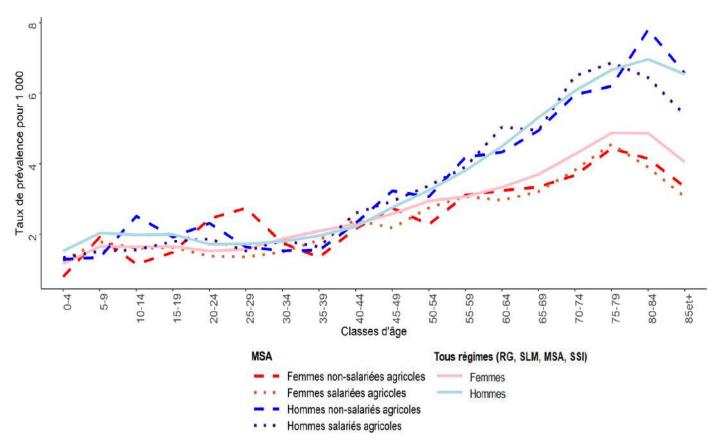
Maladies rares

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 9 368
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 5%
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen: 61,3 ans Âge médian: 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 61,1% / 38,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 1 703

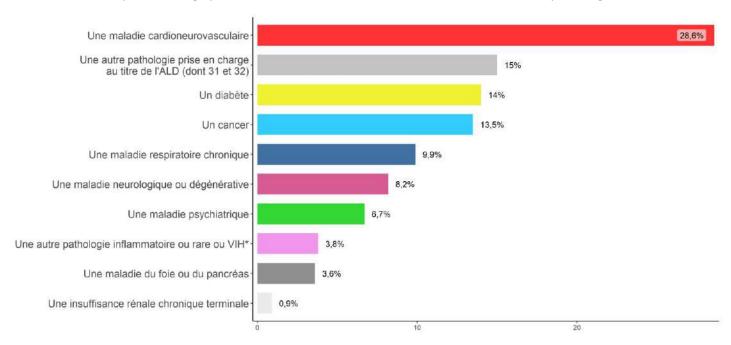
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,1% des assurés pris en charge pour Maladies rares, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	4 690	94,8	***
Salariés	4 678	95,5	***

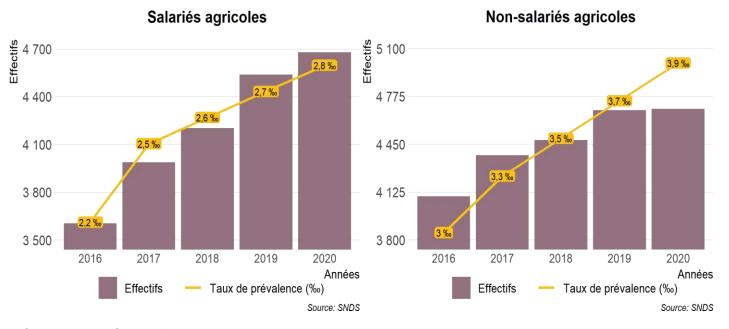
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
9 368	86 898 831€	

^{*}dont 1,6% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 1,2% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 0,5% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0,5% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,2% VIH ou SIDA.

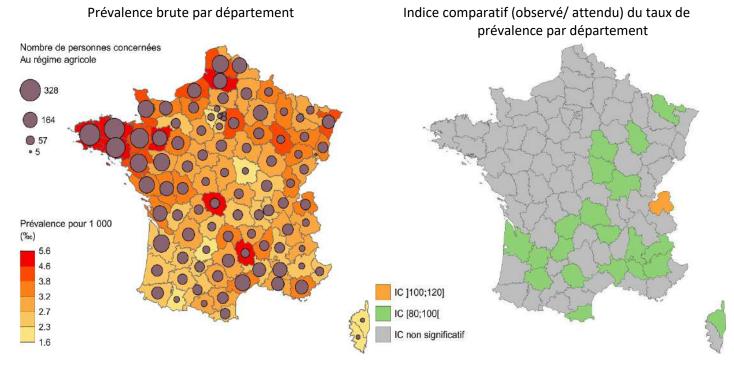
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies rares (sup_Rares_cat) :

Personnes prises en charge pour Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ou Mucoviscidose ou Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

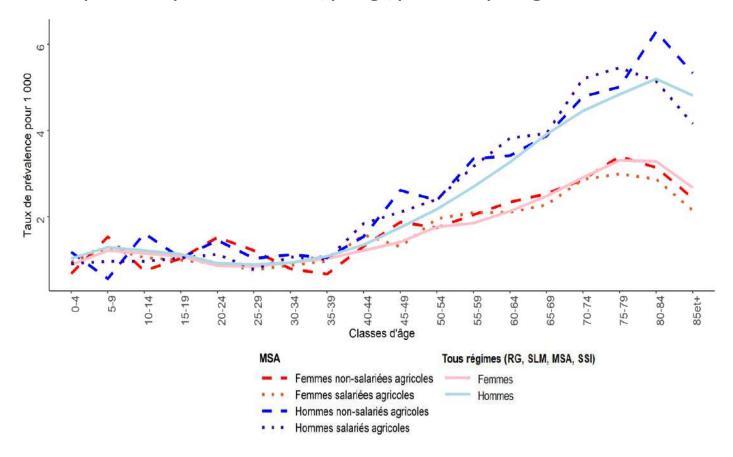
Maladies métaboliques héréditaires ou amylose

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 6 901
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 5,4%
- Taux de prévalence : 2,4 ‰
- Âge moyen: 62,8 ans Âge médian: 68 ans
- Répartition hommes/femmes : 62,8% / 37,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 1 366

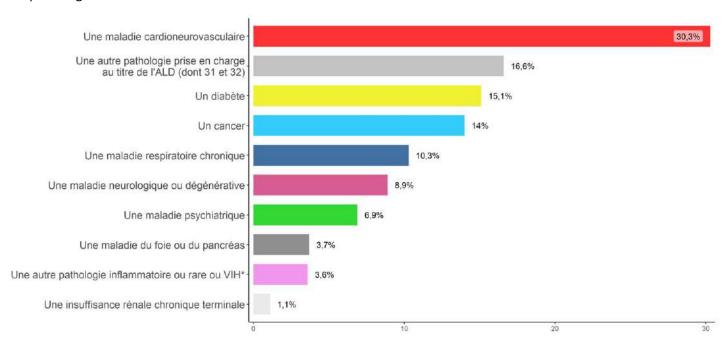
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,6% des assurés pris en charge pour Maladies métaboliques héréditaires ou amylose, sont atteints d'au moins une de ces pathologies:



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	3 594	105,5	***
Salariés	3 307	103,5	**

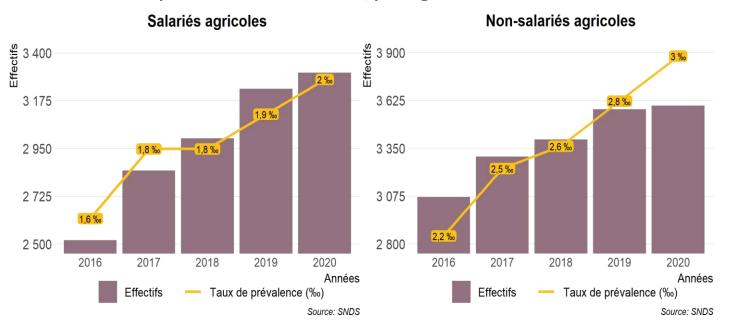
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
6 901	47 279 226€	

^{*}dont 1,2% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 1,2% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,6% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0,5% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,2% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,1% VIH ou SIDA ; 0% Mucoviscidose.

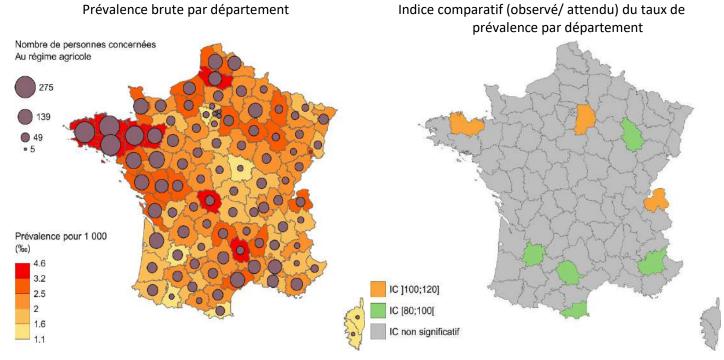
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies métaboliques héréditaires ou amylose (top_IRMMHer_ind):

Personnes en affection de longue durée pour Maladie métabolique héréditaire (à l'exclusion des affections musculaires primitives, rattachées au groupe « myopathie ou myasthénie ») au cours de l'année n, et/ou personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 d'amylose, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) pour maladies métaboliques héréditaires ou amylose durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une amylose comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une amylose comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



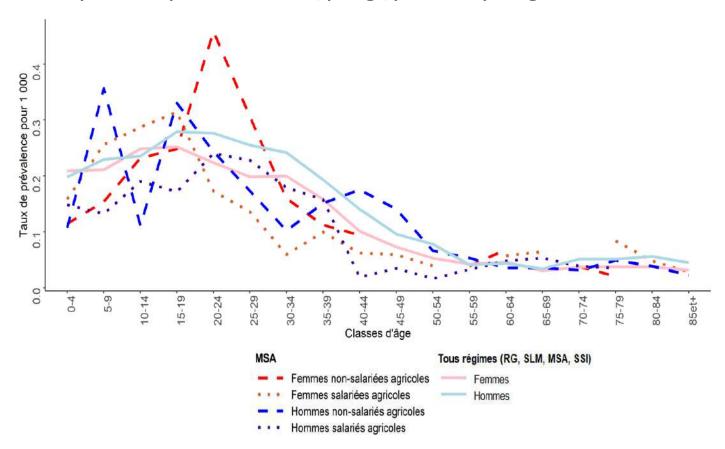
Mucoviscidose

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 265
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 2,6%
- Taux de prévalence : 0,1 ‰
- Âge moyen: 32,2 ans Âge médian: 25 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,6% / 43,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 32

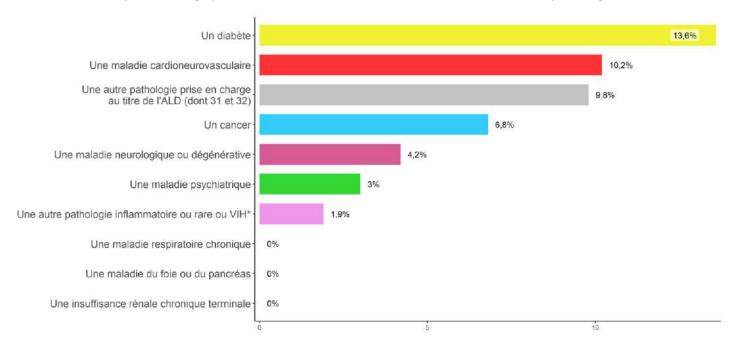
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

34,3% des assurés pris en charge pour Mucoviscidose, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	83	85,9	Non significatif
Salariés	182	78,1	***

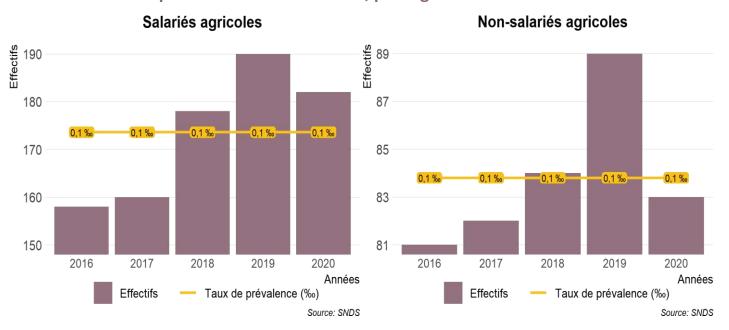
Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
265	12 068 427€	

^{*}dont 0,8% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,8% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 0,4% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0% VIH ou SIDA.

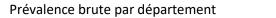
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

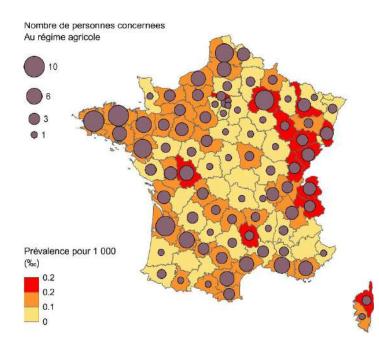


Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime

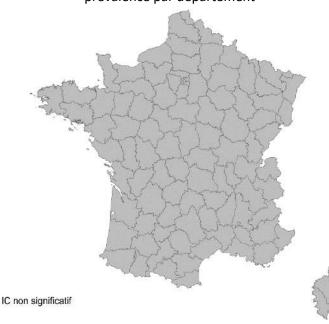


Répartition géographique





Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Mucoviscidose (top_IRMuco_ind) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 de fibrose kystique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour fibrose kystique durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif (DP ou DR) avec une fibrose kystique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une fibrose kystique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

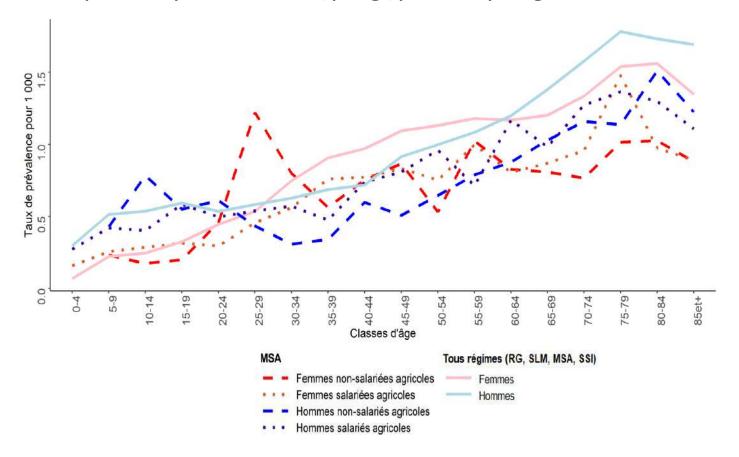
Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 219
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 4,1%
- Taux de prévalence : 0,8 ‰
- Âge moyen : 60 ans Âge médian : 64 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,3% / 43,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 308

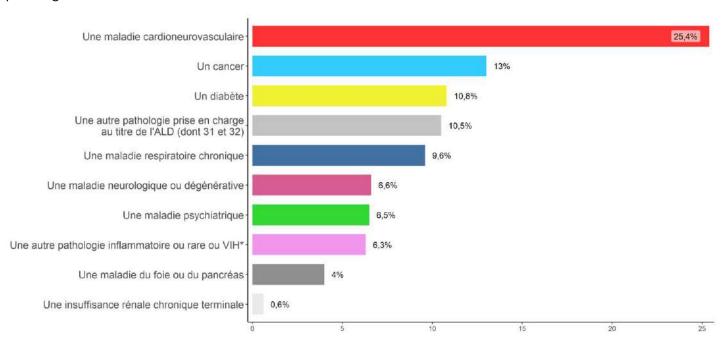
Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57% des assurés pris en charge pour *Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	1 022	70,3	***
Salariés	1 197	80,7	***

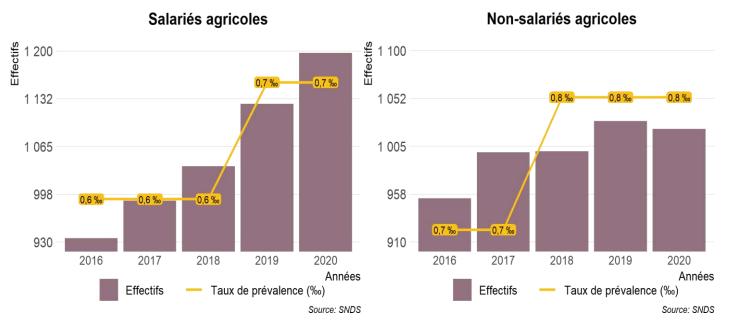
Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole
2 219	27 551 178€

^{*}dont 3,2% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 1,1% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 0,8% VIH ou SIDA ; 0,7% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0,6% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,5% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0% Mucoviscidose.

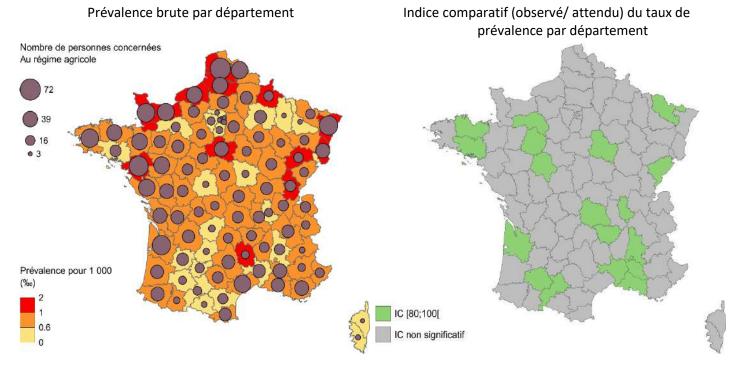
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves (top_IRHemop_ind) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de carence héréditaire en facteur VIII, carence héréditaire en facteur IX, autres anomalies de la coagulation ou purpura et autres affections hémorragiques ; et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

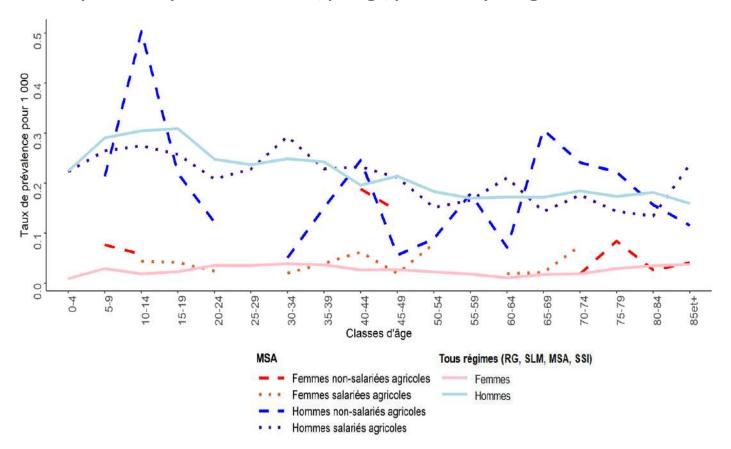
Hémophilie

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 347
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 0,3%
- Taux de prévalence : 0,1 ‰
- Âge moyen: 46,8 ans Âge médian: 47 ans
- Répartition hommes/femmes: 86,7% / 13,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 74

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



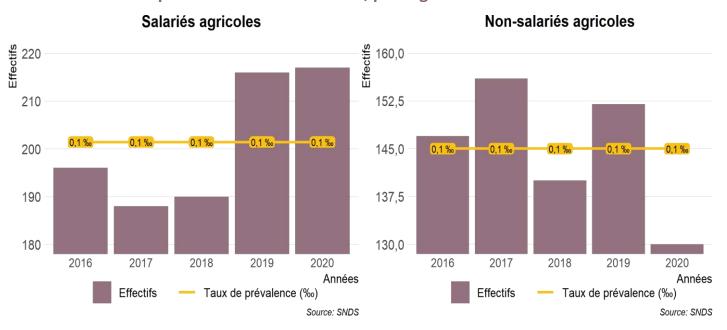


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	130	92,2	Non significatif
Salariés	217	98,8	Non significatif

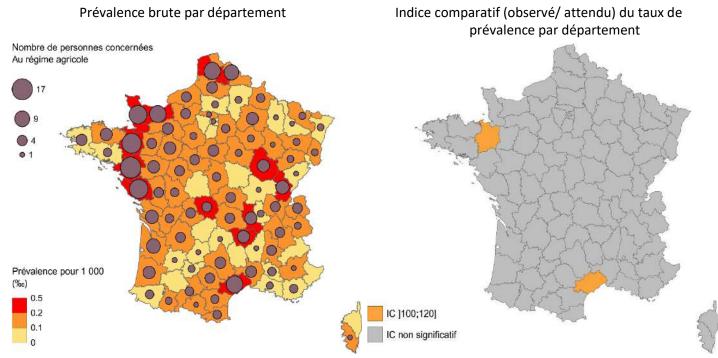
Source: SNDS

Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Hémophilie (sup_IRHemop_ind_exclu) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de carence héréditaire en facteur VIII ou carence héréditaire en facteur IX; et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale).

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



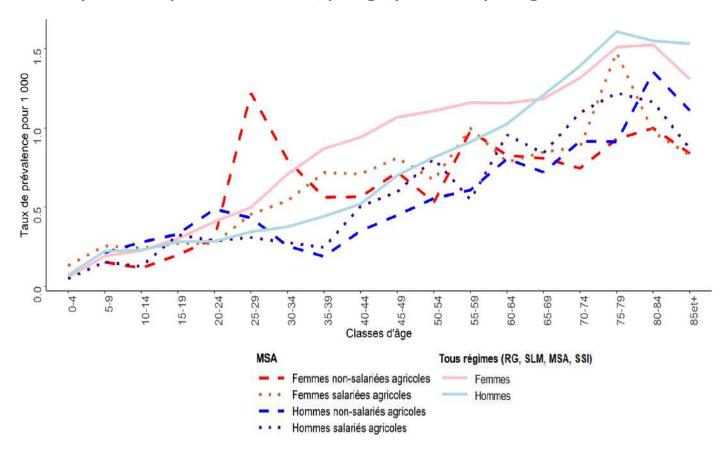
Autres troubles de l'hémostase graves

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 872
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 4,9%
- Taux de prévalence : 0,6 ‰
- Âge moyen : 62,4 ans Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 50,7% / 49,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 248

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



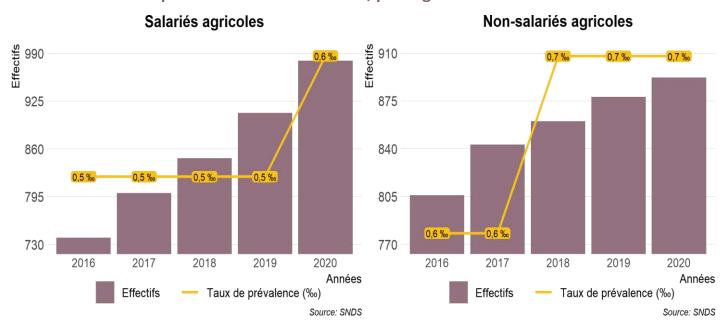


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	892	67,9	***
Salariés	980	77,5	***

Source: SNDS

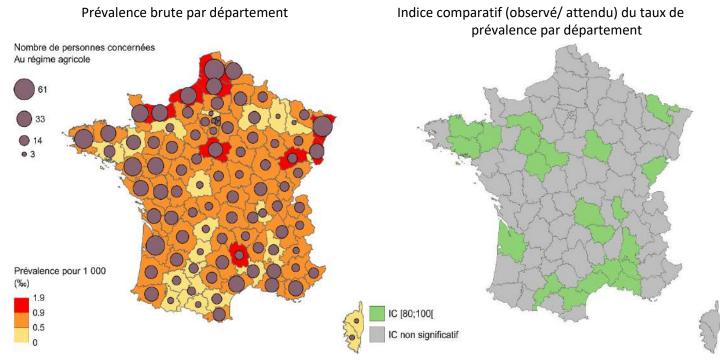
Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres troubles de l'hémostase graves (sup_IRTrHemoSev_ind) :

Parmi les personnes n'ayant pas une hémophilie repérée l'année n, personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 d'autres anomalies de la coagulation, dont Willebrand, carence en facteur XI et autres carences, ou purpura et autres affections hémorragiques.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

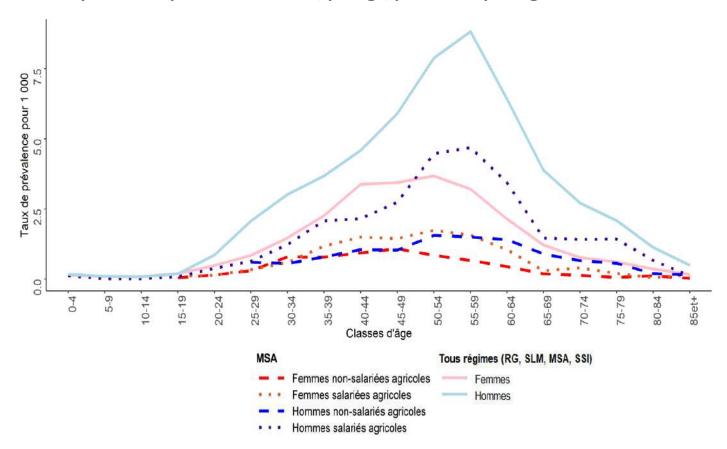
Vih ou sida

Au régime agricole en 2020

Caractéristiques de la population concernée

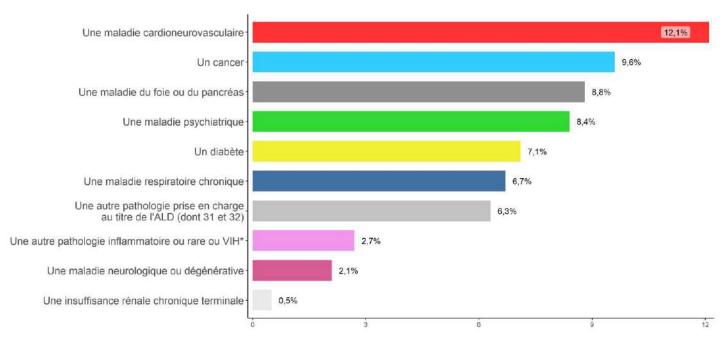
- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 647
- Evolution moyenne annuelle de 2016 à 2020 : + 4,2%
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen : 52,7 ans Âge médian : 54 ans
- Répartition hommes/femmes: 75,3% / 24,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2020 : 397

Taux de prévalence pour 1 000 en 2020, par âge, par sexe et par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

43,2% des assurés pris en charge pour VIH ou SIDA, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	601	21,3	***
Salariés	2 046	48,7	***

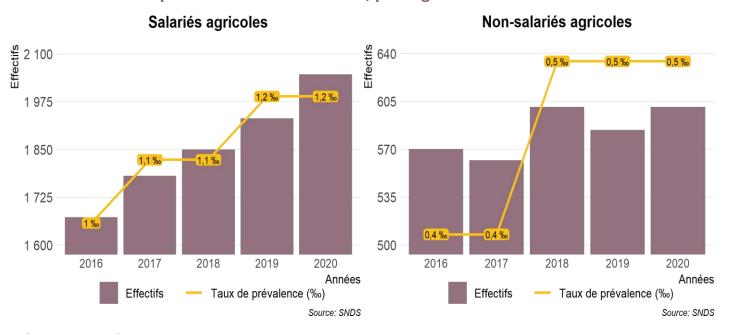
Consommants de	Consommants du régime agricole	
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
2 647	23 722 665€	

^{*}dont 0,6% Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves ; 0,6% Maladies inflammatoires chroniques intestinales ; 0,5% Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ; 0,4% Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées ; 0,3% Autres maladies inflammatoires chroniques ; 0,2% Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ; 0% Mucoviscidose.

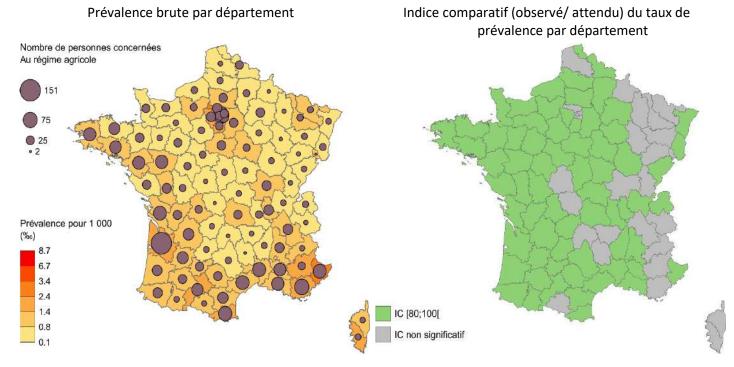
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2016 à 2020, par régime



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G9 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Vih ou sida (top_IRVih_ind) :

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie due au virus de l'immunodéficience humaine, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) ou RIM-P (DP ou diagnostic associé) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années, et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec un VIH/SIDA comme complication ou morbidité associée (DA, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 dates différentes d'au moins un médicament spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n), et/ou personnes ayant eu un acte de biologie médicale spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n.

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie